

Section 9 – Fruits et légumes et pomme de terre

INTRODUCTION

Cette section regroupe deux filières :

- les fruits et légumes hors pomme de terre (conventionnels et biologiques) ;
- la pomme de terre fraîche.

Elles sont regroupées dans une seule section, car ces deux filières sont généralement appréciées comme un seul et même univers par les consommateurs. On retrouve d'ailleurs la pomme de terre fraîche dans le périmètre du rayon « fruits et légumes » étudié dans la section 11 « Commerce de gros et grande distribution ».

Toutefois, en amont, il s'agit de filières différentes : la pomme de terre est intégrée aux rotations des exploitations de grandes cultures (avec notamment les céréales, les oléoprotéagineux ou encore la betterave) tandis que les autres légumes sont l'objet de cultures diversifiées sur de plus petites surfaces par des exploitations spécialisées.

De plus, à l'expédition, les opérateurs de conditionnement et de négoce de pomme de terre sont en général spécialisés, alors que ceux opérant dans les secteurs des autres légumes et des fruits sont caractérisés par la mixité des productions qu'ils gèrent et la diversité des opérations associées (regroupement d'offre, tri, calibrage...).

Aussi, afin de faire ressortir ces spécificités, la section est structurée en deux sous-parties distinctes : fruits et légumes hors pomme de terre d'un côté et pomme de terre de l'autre.

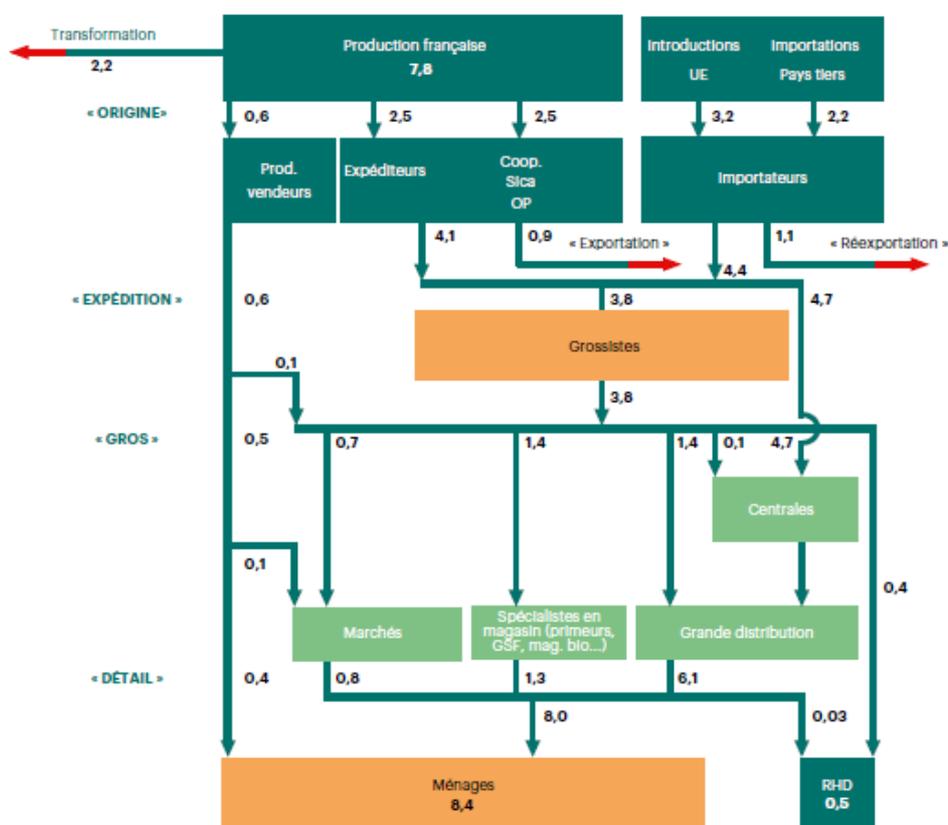
9. a. Fruits et légumes (hors pomme de terre)

1. CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES FRUITS ET LÉGUMES HORS POMME DE TERRE

1.1. La structure de la filière fruits et légumes conventionnels

Schéma 26

Diagramme de la distribution des fruits et légumes frais (hors pomme de terre) en France en millions de tonnes - Année 2020



Abréviations :

Expéditeurs : producteurs expéditeurs et expéditeurs
Prod. vendeurs : producteurs vendeurs en circuits courts

GSF : grande surface frais
RHD : restauration hors domicile

Sources : diagramme élaboré par le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (Anne-Laure LEVET). Infos CTIFL Décembre 2021 N°377. D'après Douanes, SSP, Kantar Worldpanel

Consommation :

Ce diagramme identifie les grandes fonctions intervenant dans l'approvisionnement du consommateur, depuis la production agricole jusqu'aux deux grands modes de consommation : dans les foyers (« ménages », sur les schémas) et hors domicile (RHD). Les achats par **les ménages à domicile représentent environ 95 % de la consommation totale** en 2020, tant en volume qu'en valeur.

Distribution :

La grande distribution généraliste (des GMS aux supérettes de proximité) représente environ 72 % des achats de fruits et de légumes des ménages, tant en volume qu'en valeur. **L'Observatoire suit le circuit des GMS** (hypermarchés, supermarchés, hors maxi discompteurs et supérettes), lesquelles distribuent **environ la moitié des fruits et des légumes achetés par les ménages** (en valeur).

Les points de vente au détail sont principalement approvisionnés, selon leur nature, par les centrales d'achats de la grande distribution ou par des grossistes.

Expédition (1^{er} mise en marché) :

En amont des centrales et des grossistes se situent les opérateurs de la 1^{er} mise en marché des fruits et des légumes. Pour environ 75 % de la production nationale (en volume) non destinée à la transformation, la 1^{er} mise en marché est réalisée par des entreprises d'expédition, qu'elles soient privées, de type coopérative agricole ou des sociétés d'intérêt collectif agricole, qui peuvent avoir le statut d'organisation de producteurs (OP) de fruits et légumes.

Ces expéditeurs relèvent du secteur du commerce de gros mais assurent ici les fonctions de regroupement de l'offre agricole, de tri, de calibrage et de conditionnement ; ils réalisent la négociation avec les grossistes ou les centrales d'achats et rémunèrent les producteurs agricoles sur la base du prix ainsi obtenu, déduction faite des coûts afférents aux fonctions précitées (à couvrir par la marge brute de l'expéditeur ou de la coopérative).

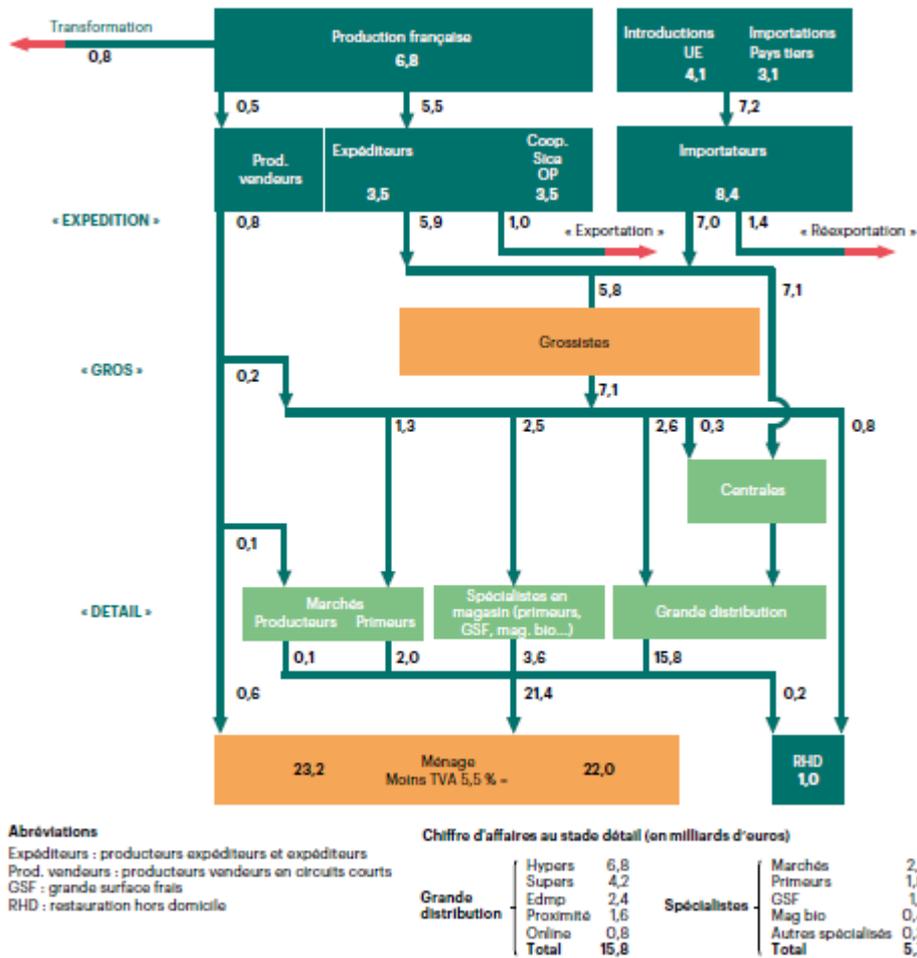
Faute de source de données de prix à la production agricole. L'Observatoire retient ce stade dénommé « **expédition** » comme point d'observation des prix à la 1^{er} mise en marché : les prix suivis, connus par les cotations à l'expédition, ne sont donc pas des prix à la production agricole, car ils intègrent la marge brute de l'expéditeur ou de la coopérative.

Circuit étudié :

Ainsi, le circuit des fruits et des légumes frais pris en compte par l'Observatoire est celui qui part du stade expédition pour aboutir, directement ou *via* les centrales d'achats ou parfois les grossistes, en GMS. L'étude de ce circuit est également contrainte par l'absence de données de prix aux stades intermédiaires (centrales et grossistes).

Schéma 27

Diagramme de la distribution des fruits et légumes frais (hors pomme de terre) en France en milliards d'€ hors TVA - Année 2020



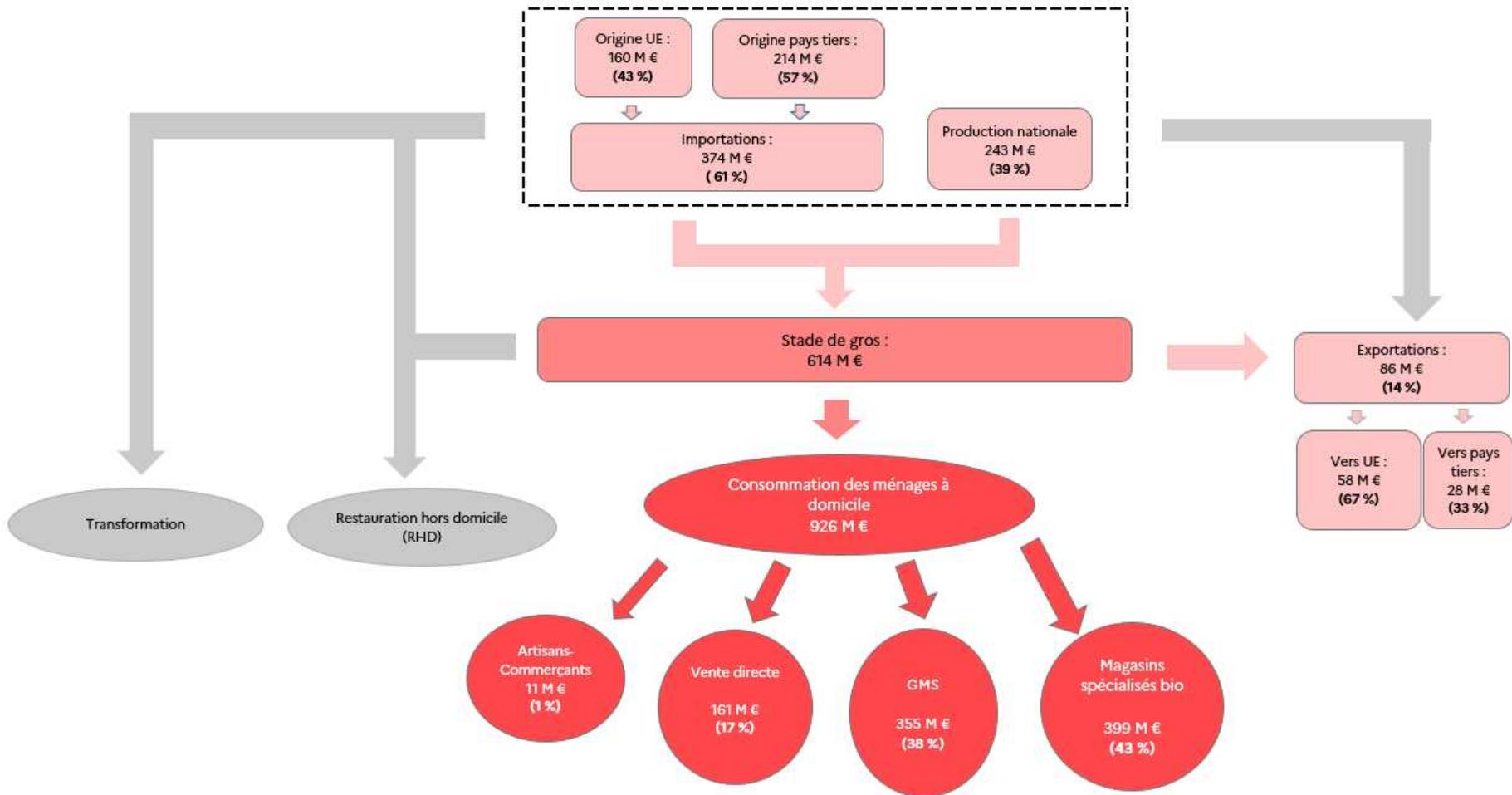
Sources : diagramme élaboré par le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (Anne-Laure LEVET). Infos CTIFL Décembre 2021 N°377. D'après Douane, Insee, SSP, Kantar Worldpanel, CTIFL

1.2. La structure de la filière fruits et légumes biologiques

La « **distribution spécialisée biologique** » (cf. schémas pages suivantes) représente le **premier circuit pour les ventes au détail**, aussi bien en fruits biologiques (43 % de part de marché), qu'en légumes biologiques (38 %). Les GMS arrivent en seconde position, avec 38 % de part de marché en fruits biologiques et 28 % en légumes biologiques. La vente directe représente 17 % des débouchés en fruits et 33 % en légumes. L'approvisionnement est caractérisé par le poids des importations totales (61 %)

Schéma 28

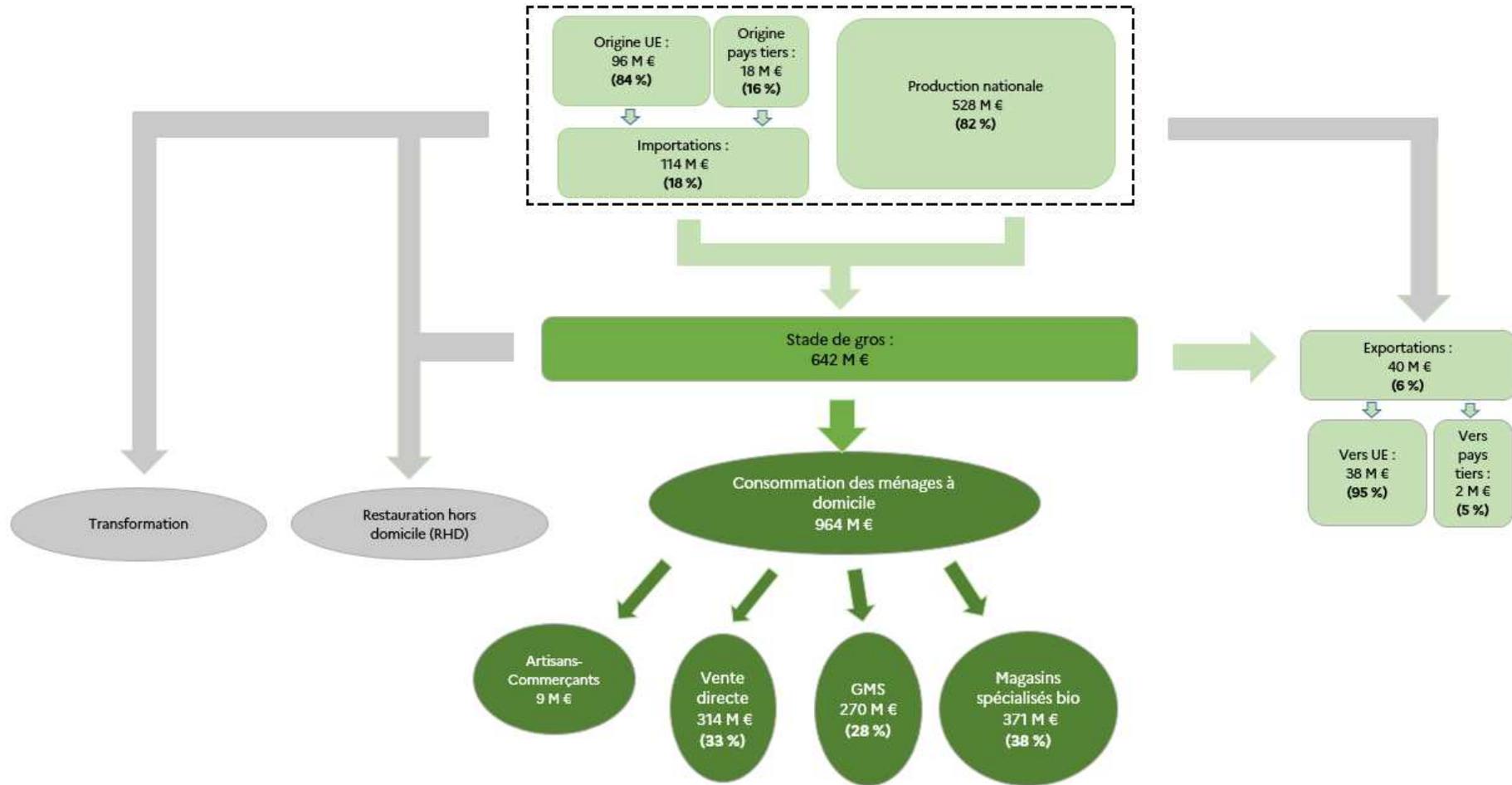
Diagramme de la distribution des fruits biologiques (*) en France (2022)



Sources : OFPM d'après AND-International pour l'Agence BIO
 (*) : fruits exotiques inclus (bananes, agrumes, mangues, avocats principalement)

Schéma 29

Diagramme de la distribution des légumes biologiques en France (2022)



Sources : OFPM d'après AND-International pour l'Agence BIO

2. DONNÉES ET MÉTHODES PRINCIPALES SPÉCIFIQUES DE LA DÉCOMPOSITION DES PRIX AU DÉTAIL DANS LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES HORS POMME DE TERRE

Les méthodes de calcul des marges brutes au détail pour les fruits et légumes sont disponibles en version détaillée sur le site de l'observatoire, à la rubrique « sources et méthodes ».

2.1. Données de prix

2.1.1. Filière fruits et légumes conventionnels

Prix expédition :

Les prix des transactions de première mise en marché sur le marché dit libre (hors contractualisation) font l'objet des « **cotations à l'expédition** » du Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM - FranceAgriMer), réalisées par enquêtes sur les prix des marchandises dites « *logées départ station* », triées et emballées, hors frais de livraison.

Pour chaque fruit ou légume étudié, les données de base sont les cotations à l'expédition des différents articles ou libellés (variété, calibre, origine, conditionnement...) correspondant au produit. **Ces cotations ne distinguent pas la destination finale du produit en termes de clients** : elles peuvent aussi bien porter sur des produits livrés aux GMS qu'à des grossistes ou magasins spécialisés pour le biologique.

Prix au détail :

L'Observatoire utilise les données de **prix au détail du RNM, c'est à dire le prix le plus bas relevé en magasin**.

2.1.2. Filière fruits et légumes biologiques

À partir du rapport 2023, grâce aux avancées du RNM sur les produits biologiques, l'Observatoire dispose de données de prix en magasins spécialisés, débutant en 2022.

Au stade expédition, le RNM met à disposition des séries de prix pérennes pour la carotte et la pomme biologiques à partir de 2024, avec des résultats depuis 2021. En complément, les données des cotations expédition régionales relatives au poireau (bassin Bretagne et Centre-Ouest) et à l'abricot (bassin Sud-Est et Roussillon) sont présentées en 2024. Celles-ci correspondent à des séries de données diffusées par le RNM depuis au moins 2 campagnes.

Les caractéristiques des produits suivis (calibres, variétés, conditionnements, taux de contractualisation) sont différentes selon le mode de production conventionnel ou biologique et le circuit de distribution biologique entre GMS et magasins spécialisés. Il convient donc de tenir compte de ces différences dans l'analyse des comparaisons entre les produits biologiques et conventionnels.

2.2. L'indicateur de marge brute agrégée aval en fruits et légumes conventionnels et biologiques hors pomme de terre

L'indicateur hebdomadaire de marge brute d'un fruit ou d'un légume suivi par l'Observatoire est la différence entre le prix moyen hebdomadaire au détail hors TVA du produit issu des relevés en GMS ou magasins spécialisés bio, dans le cas des fruits et légumes biologiques, et la

moyenne des cotations à l'expédition de la même semaine, pour un produit ou un panier de produits homogènes à l'expédition et au détail.

Il s'agit donc d'un **solde devant couvrir des coûts de distribution depuis l'expédition jusqu'à la mise à disposition de l'acheteur final, et contribuer au résultat net de l'enseigne** (et des grossistes éventuels).

Cet indicateur de marge brute correspond donc essentiellement, **aux pertes en rayon près¹ et avant frais logistiques**, à la marge commerciale unitaire de la grande distribution considérée dans son ensemble (centrales d'achat, plates-formes logistiques des enseignes et magasins), dans le cas d'un circuit direct entre expédition et GMS ou magasins spécialisés bio.

Elle intègre la marge commerciale des grossistes, dans la mesure où le circuit d'approvisionnement des GMS ou des magasins spécialisés bio emprunte cette voie pour environ 25 % des tonnages des fruits et légumes conventionnels commercialisés en « *GMS et supérettes* ». En l'absence de données précises sur la cartographie des flux, il est donc plus réaliste de parler d'un « indicateur de marge brute agrégée aval ».

2.3. Le panier de fruits et le panier de légumes conventionnels hors pomme de terre de l'Observatoire

Ces **deux paniers sont composés de produits français** (fruits métropolitains et banane antillaise, légumes frais **hors importations**), dans des proportions correspondant à **la structure moyenne de consommation saisonnière de ces produits**.

Ces proportions varient donc au cours de l'année, de semaine en semaine, mais elles ont été fixées pour une même semaine calendaire : par exemple, le poids d'un produit donné dans le panier en semaine n°4 est le même quelle que soit l'année, et est égal à la moyenne des poids observés pour ce produit dans les semaines n°4 de 2008 à 2012.

Les proportions ont été calculées sur la base des quantités achetées chaque semaine en fruits et en légumes par les ménages du panel consommateurs Kantar Worldpanel, corrigées pour ne tenir compte que des **achats de produits français**. Elles dépendent également des périodes de cotation (pleine campagne pour les produits peu ou pas présents à certaines périodes de l'année).

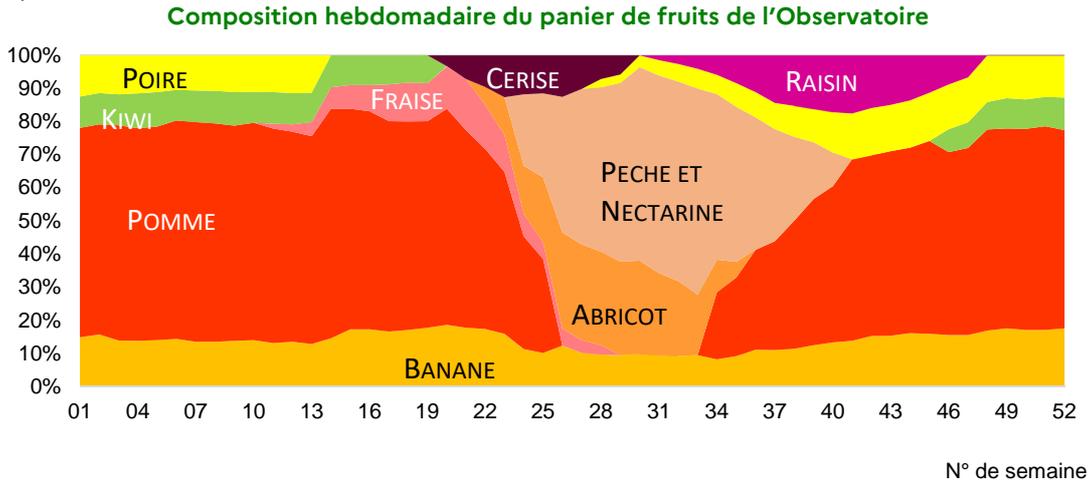
Les données du panel Kantar ne distinguant pas les produits selon leur origine, cette correction a été réalisée en considérant les dates de début et de fin de campagne habituelles de chaque produit français, et en excluant (ou en minorant) les volumes achetés en dehors de cette période, censés être pour l'essentiel des volumes importés. Les paniers se limitent aux produits les plus consommés (9 fruits et 10 légumes).

Cette approche par panier saisonnier constant chaque année permet de suivre l'évolution du prix du panier résultant des seules variations de prix des produits qui le constituent.

Le manque de données en fruits et légumes biologiques ne permet pas de réaliser ce type de panier. Nous réalisons donc des **analyses sur des produits sélectionnés en fonction des données disponibles et de leur importance en termes de production et de consommation**. Ainsi, à partir du rapport 2024, **la carotte et la pomme biologiques** seront analysées de manière pérenne. À cela s'ajoute deux produits, un fruit et un légume, dont la sélection pourra évoluer en fil des rapports et il s'agit cette année du poireau et de l'abricot biologiques.

¹. D'après les enquêtes réalisées par l'observatoire auprès des enseignes de GMS en 2011, les pertes en rayon fruits et légumes (casse, démarque inconnue) seraient de l'ordre de 5 % des quantités achetées. Cette estimation devant être affinée, elle n'a pas été utilisée dans les calculs présentés dans cette partie.

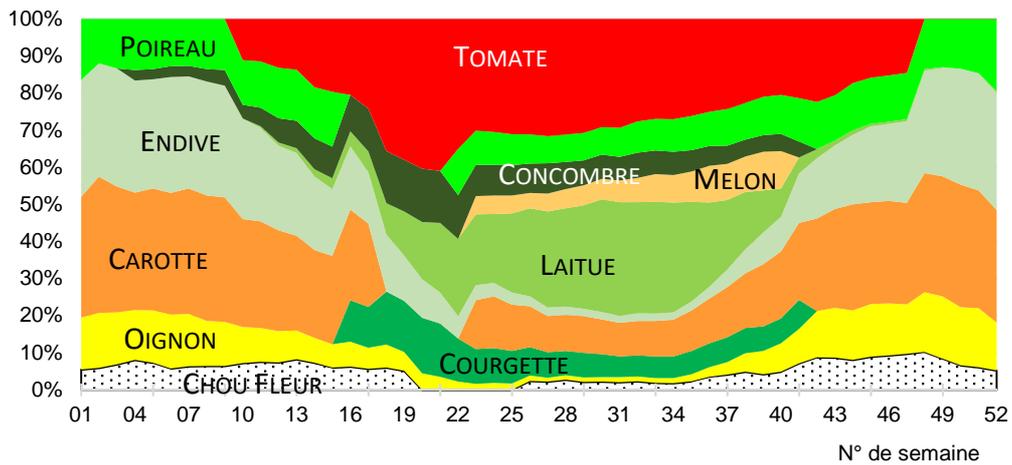
Graphique 185



Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Graphique 186

Composition hebdomadaire du panier de légumes hors pomme de terre de l'Observatoire



Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

3. DÉCOMPOSITION DES PRIX AU DÉTAIL DES FRUITS ET LÉGUMES CONVENTIONNELS ET BIOLOGIQUES (HORS POMME DE TERRE)

3.1. Prix à l'expédition, prix au détail en GMS et marge brute agrégée aval des légumes conventionnels et biologiques

3.1.1. Le panier de légumes conventionnels

3.1.1.1. Analyse de la corrélation entre prix expédition et prix au détail

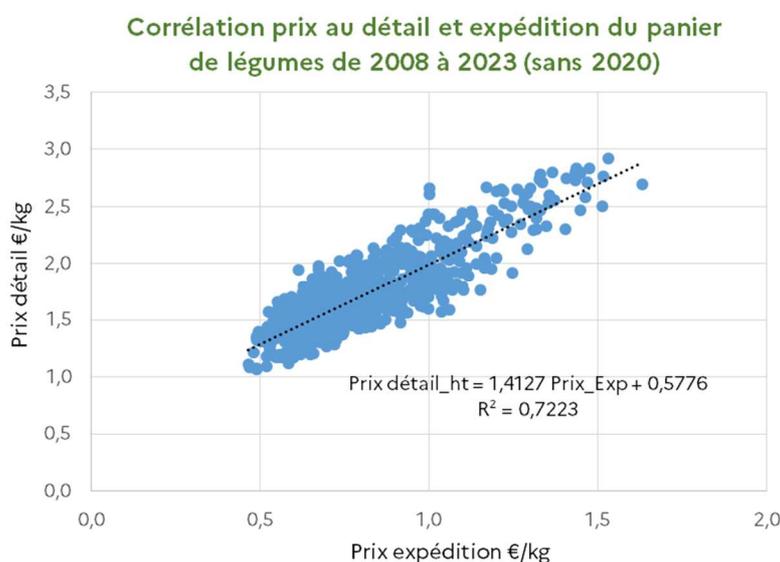
Les séries de prix au stade expédition et détail pour le panier de légumes présentent une relation faiblement linéaire sur la période étudiée (2008-2023, sauf 2020). Elle est de la forme suivante :

$$\text{prix détail HT} = 1,41 * \text{prix expédition} + 0,58, \text{ avec un } R^2 = 0,72$$

Le fait que cette relation soit faiblement linéaire² limite la robustesse de **l'analyse de la relation entre prix à l'expédition et prix au détail** présentée ci-après : cette analyse n'est donc qu'une **hypothèse**.

Lorsque le prix à l'expédition augmente, le prix au détail tend à augmenter plus fortement encore, et inversement. L'impact de fortes variations saisonnières des prix expédition serait donc amplifié sur le prix au détail.

Graphique 187

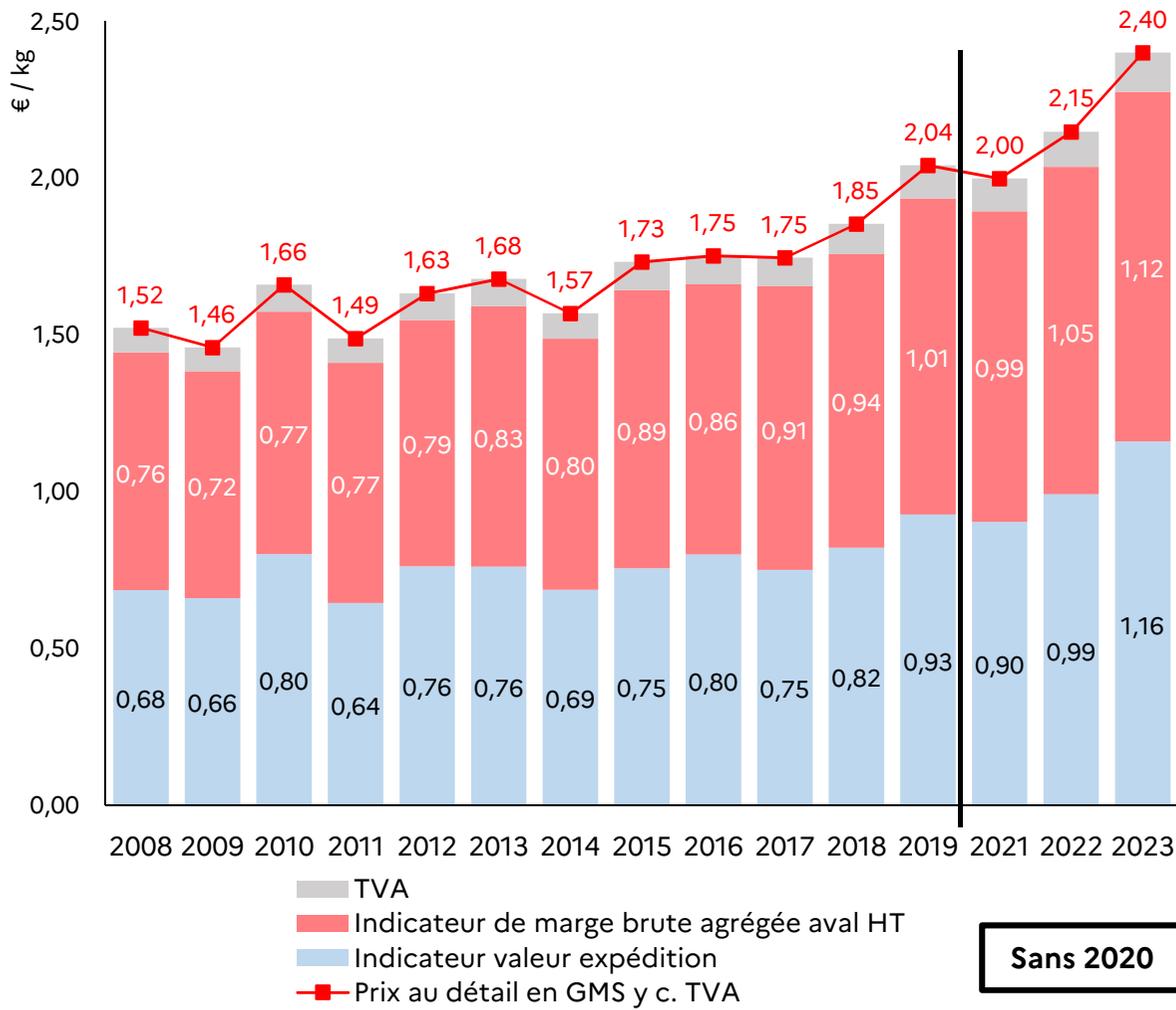


3.1.1.2. Composition du prix du panier de légumes

² Une relation fortement linéaire serait définie par un coefficient de corrélation (R^2) égal à un 1.

Graphique 188

Composition du prix au détail du panier de légumes



Points d'attention :

- **Faute de prix à la production**, L'Observatoire étudie les fruits à deux stades seulement : expédition et distribution,
- Absence de données de prix au détail en **2020** (confinements),
- Les légumes sont des **produits très climato-sensibles** (production et consommation),
- Pour tenir compte de la saisonnalité, l'observatoire modélise un panier de légumes présenté dans la partie méthodologie.

Lecture :

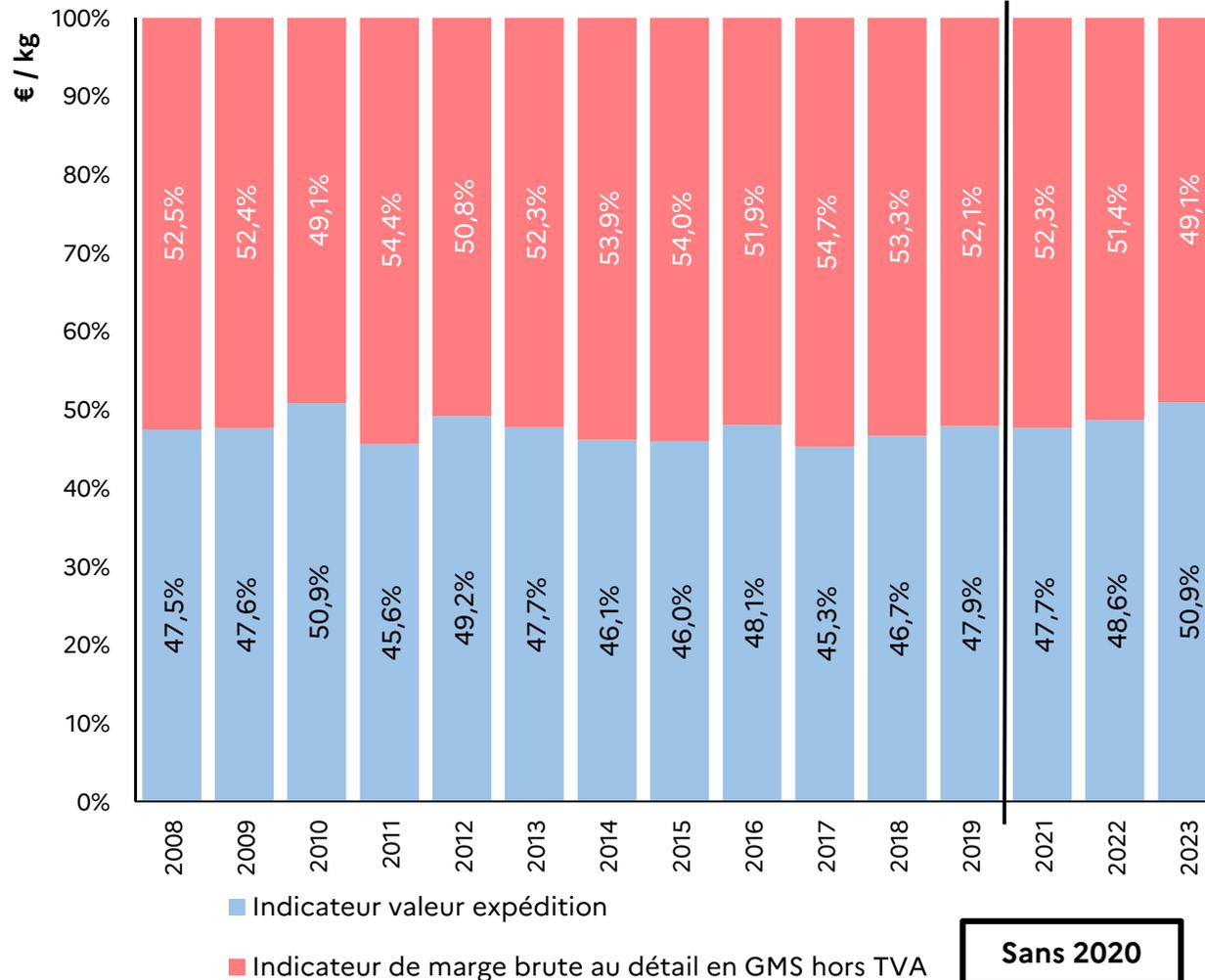
- Depuis 2008, **le prix expédition, le prix au détail et la marge brute agrégée aval ont tendance à augmenter progressivement**. Cette tendance s'est accrue en 2022 et se poursuit en 2023,
- C'est notamment lié aux événements climatiques qui pénalisèrent la production de légumes en début et fin d'année 2023,
- Mais aussi à la hausse des coûts de production (énergie, main-d'œuvre, etc.) en cette période de forte inflation.

Taux de croissance par rapport à l'année 2022 :

- + 12 % Prix au détail en GMS
- + 7 % Marge Brute au détail hors TVA
- + 17 % Prix expédition

Graphique 189

Composition en pourcentage du prix au détail du panier de légumes



Sources : France Agrimer – RNM

Sans 2020

Point d'attention :

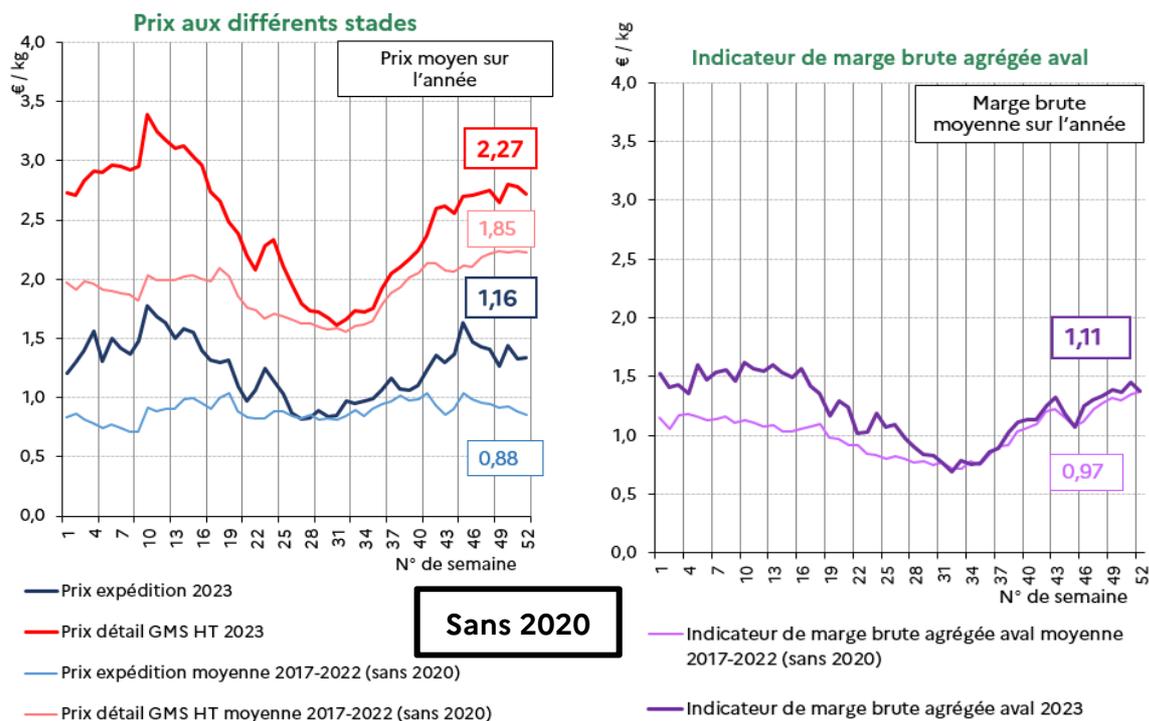
- Faute de prix à la production, L'Observatoire étudie les fruits à deux stades seulement : expédition et distribution.

Lecture :

- Les parts à chaque stade sont en moyenne très proches, de l'ordre de 50 % chacune,
- La part de la marge brute de l'aval dans le prix au détail tend à diminuer depuis 2017 : elle passe d'environ 55 % à 49 % en 2023. Elle n'avait pas été aussi basse depuis 2010,
- La marge brute agrégée aval peut être comparée celle du rayon fruits et légumes des GSM issue de l'enquête OFPM auprès des enseignes, d'environ 30 % :
 - Pourquoi une telle différence ? Un élément d'explication : le niveau de marge brute des grossistes d'environ 20 %, sur environ ¼ des approvisionnements des GSM,
 - Autres intermédiaires entre expéditeurs et GSM ?
 - Effet produits importés ?
 - Autres facteurs ?

Graphique 190

Évolution hebdomadaire des prix et de la marge brute agrégée aval du panier de légumes



Sources : FranceAgriMer-RNM

Lecture :

La sécheresse de fin d'année 2022 et le **coup de froid en janvier 2023**, accompagnés de **l'augmentation des coûts de production (énergie, main-d'œuvre)**, ont réduit la production de **tomates, sous serres chauffées** (- 13 % sur un an selon Agreste). La **production d'endives** se maintient sur un an mais baisse de 18 % par rapport à la moyenne quinquennale. En **fin d'année 2023, la sécheresse puis les tempêtes et les intempéries** rendent difficiles les récoltes aux champs, notamment en poireau, carotte, chou-fleur et endive.

La baisse de l'offre a entraîné une forte hausse des prix à l'expédition et au détail en 2023.

Les cours des légumes d'été ont été bas et se sont rapprochés de la moyenne quinquennale, notamment en tomate, courgette, melon et concombre, avec des périodes de crises conjoncturelles.

La marge brute agrégée aval augmente de 7 % sur un an et de 14 % par rapport à la moyenne quinquennale.

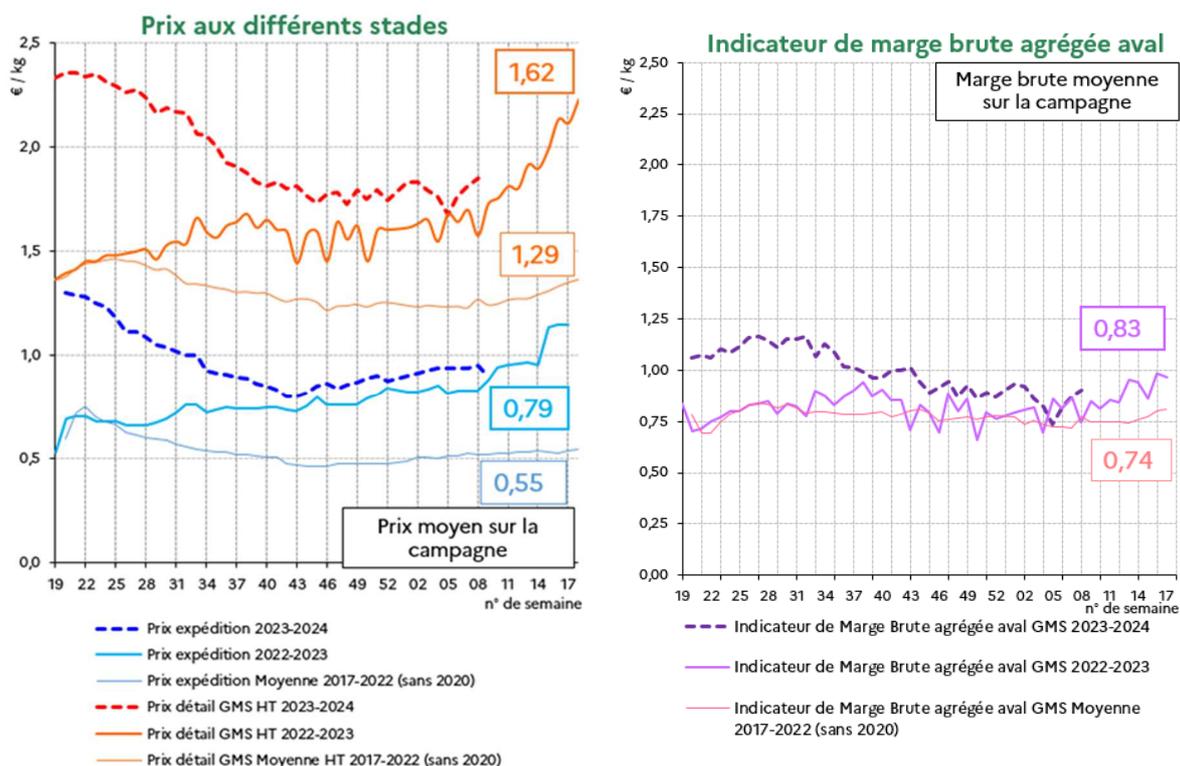
3.1.2. La carotte

3.1.2.1. La carotte conventionnelle en GMS

Moyenne simple de carottes conventionnelles de conservation et primeur, provenant des bassins Sud-Ouest, Nord-Picardie et Manche conditionnées en colis de 12 kg.

Graphique 191

Évolution des prix expédition et au détail de la carotte conventionnelle en GMS



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

- Étude de la campagne 2022-2023 et de la moyenne des 5 dernières campagnes, sur les semaines 19n-1 à 17n.

Lecture :

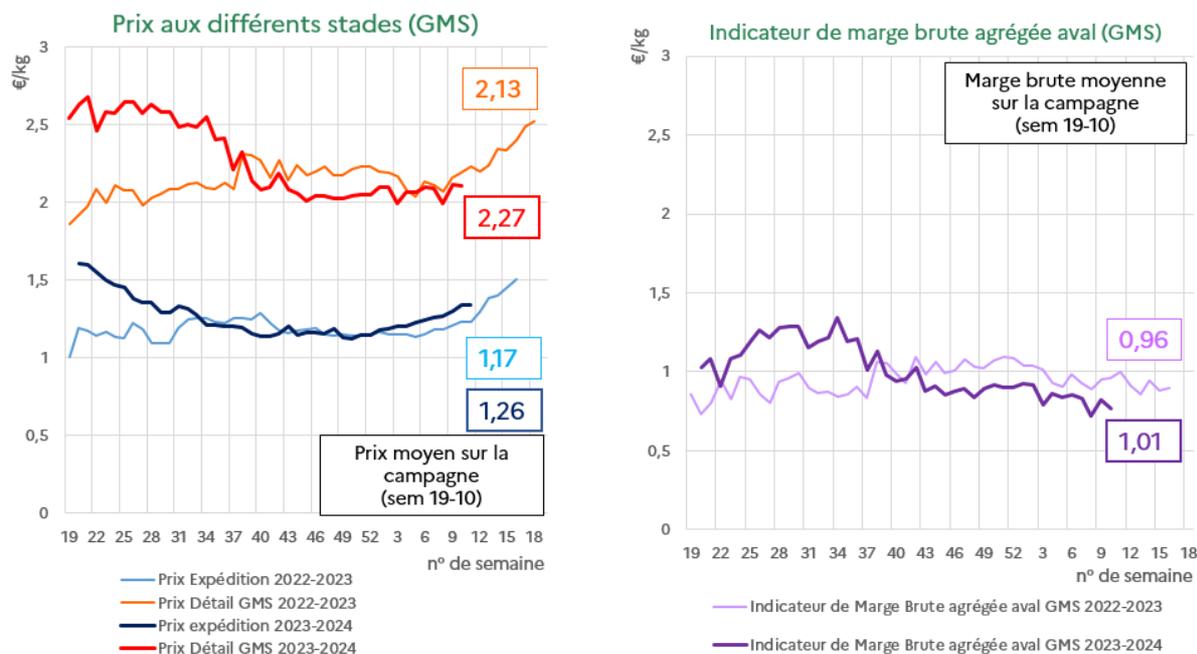
- Durant la campagne 22/23, **sécheresse et températures élevées diminuent le rendement de 20 %**. L'offre réduite tire les **prix expédition et détail à la hausse**, particulièrement en 2023,
- La campagne 23/24 commence dans un contexte d'offre européenne déficitaire valorisant les prix. Le début de la campagne carotte de saison entraîne ensuite une augmentation de l'offre. Les prix diminuent donc jusqu'à se stabiliser à partir d'octobre.

3.1.2.2. La carotte bio en GMS

Moyenne simple de carottes biologiques de conservation et primeur, lavées sans fane, provenant des bassins Centre-Ouest, Bretagne, Sud-Ouest et Sud-Est, conditionnées en sachet de 1 kg et 1,5 kg, en sac de 10 kg, vrac et caisse en bois de 12 kg.

Graphique 192

Évolution des prix expédition et au détail de la carotte biologique en GMS



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

Étude de la campagne **2022-2023** sur les semaines 19n-1 à 17n et la campagne **2023-2024** sur les semaines 19n-1 à 10n.

Lecture :

Durant la campagne 2023-2024, le prix moyen annuel à l'expédition de la carotte biologique à destination de la GMS augmente de 7 % par rapport à la campagne précédente, à l'instar du prix moyen au détail en GMS. En parallèle, la marge brute agrégée aval augmente de 5 %. La marge brute reste relativement stable tout au long de la campagne 2022-2023. En 2023-2024, elle démarre relativement élevée puis diminue à partir d'octobre et se stabilise.

La campagne carotte biologique 2022-2023 a été caractérisée par un **commerce peu dynamique** – du fait de la **concurrence** européenne et d'autres bassins de production – et une **baisse plus marquée des achats en carotte biologique** par rapport au conventionnel. Le contexte inflationniste entraîne un **glissement de gamme**, les consommateurs **étant soucieux de limiter leurs dépenses**. La taille de la clientèle en bio s'est donc réduite et des lots ont parfois été déclassés.

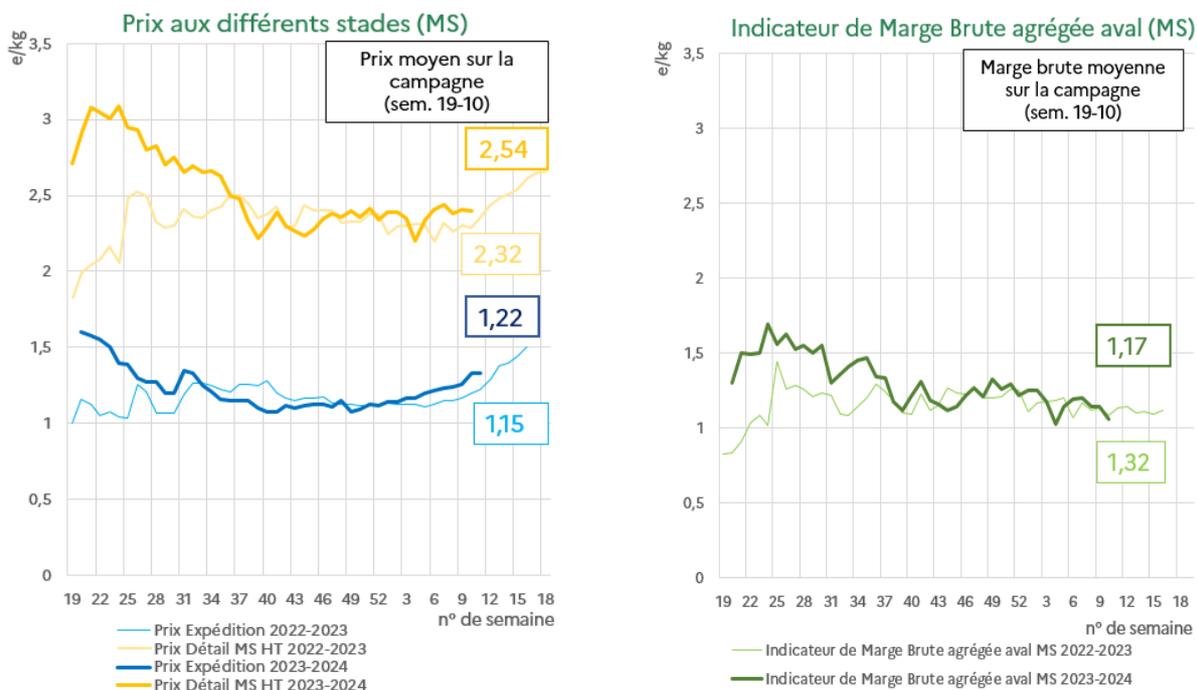
Les prix sont donc plus faibles en début de campagne 2022-2023 que durant la campagne **2023-2024, favorisée par le contexte d'offre européenne déficitaire**. En milieu de campagne, les cours à l'expédition sont équivalents entre les deux campagnes, alors que les prix au détail en 2022-2023 sont plus élevés. En **fin de campagne 2022-2023**, les conditions météorologiques **historiquement chaudes et sèches** diminuent la production, l'offre, **tirant ainsi les prix vers le haut**.

3.1.2.3. La carotte biologique en magasins spécialisés

Moyenne simple de carottes biologiques de conservation et primeur, lavées sans fane, provenant des bassins Centre-Ouest, Bretagne, Sud-Ouest et Sud-Est, mais uniquement conditionnées en sac de 10 kg, vrac et caisse en bois de 12 kg.

Graphique 193

Évolution des prix expédition et au détail de la carotte biologique en MS



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

Étude de la campagne 2022-2023 sur les semaines 19n-1 à 17n et la campagne 2023-2024 sur les semaines 19n-1 à 10n.

Lecture :

Durant la campagne 2023-2024 (de la semaine 19n-1 à la semaine 10n), le prix moyen annuel à l'expédition de la carotte biologique à destination des magasins spécialisés (MS) augmente de 6 % par rapport à la campagne précédente. Le prix moyen au détail en magasins spécialisés augmente de 10 %. La marge brute agrégée aval augmente de 11 %.

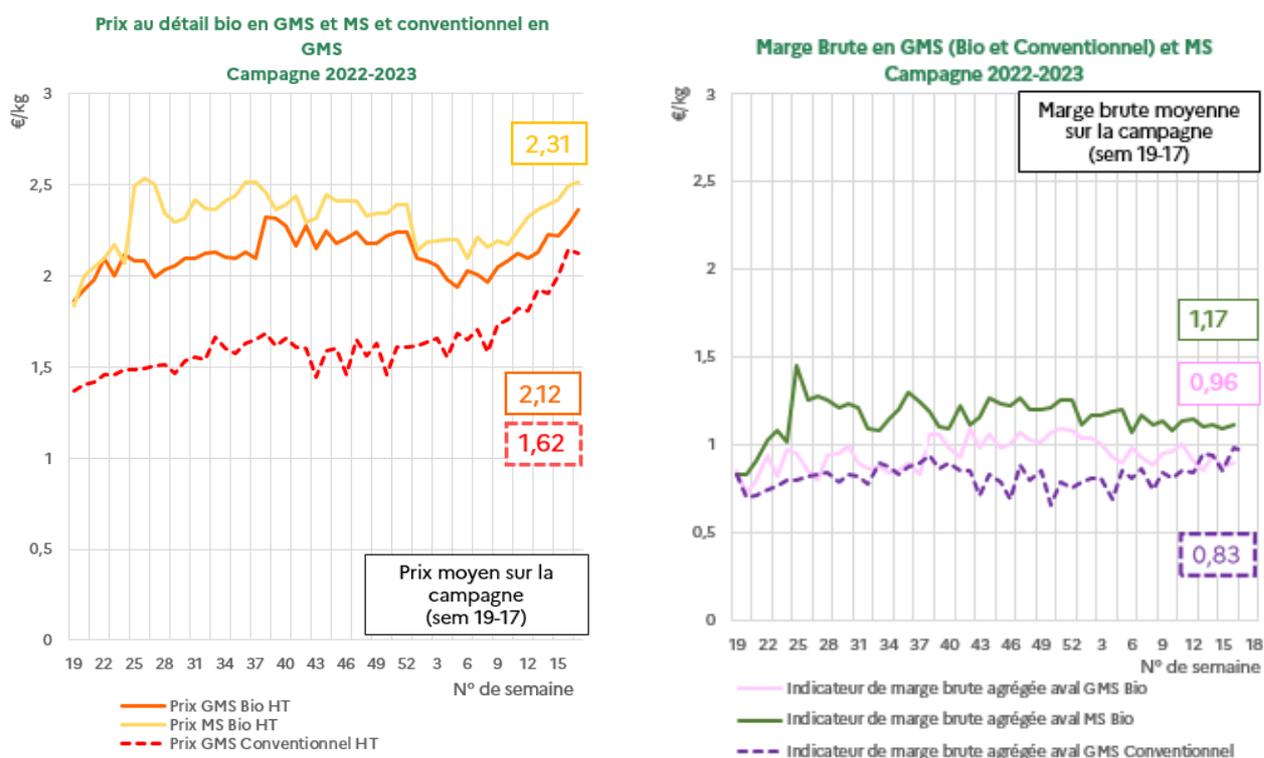
Les évolutions des prix expédition et au détail sont similaires à celles de la carotte biologique vendue en GMS, avec des prix tirés à la hausse par les conditions climatiques en fin de campagne 2022/2023, des prix hauts en début de campagne 2023/2024 et qui diminuent en milieu de campagne.

3.1.2.4. Comparaison entre conventionnel et biologique

Il est important de noter que nous ne comparons pas exactement les mêmes produits. En effet, les bassins pris en compte en conventionnel et biologiques ne sont pas les mêmes, principalement pour des raisons de disponibilité de données. Mais surtout, les conditionnements en magasins spécialisés (MS) et GMS diffèrent : en GMS, les carottes biologiques sont la plupart du temps conditionnées en sachet, contrairement aux MS où les carottes sont majoritairement en vrac.

Graphique 194

Comparaison des prix et marges entre les carottes conventionnelles, biologiques en GMS et biologiques en MS



Les prix au détail en GMS de la carotte biologique sont en moyenne 31 % plus élevés que ceux de la carotte conventionnelle, en partie au moins du fait du conditionnement. La marge brute agrégée aval est plus élevée de 16 % pour la carotte biologique.

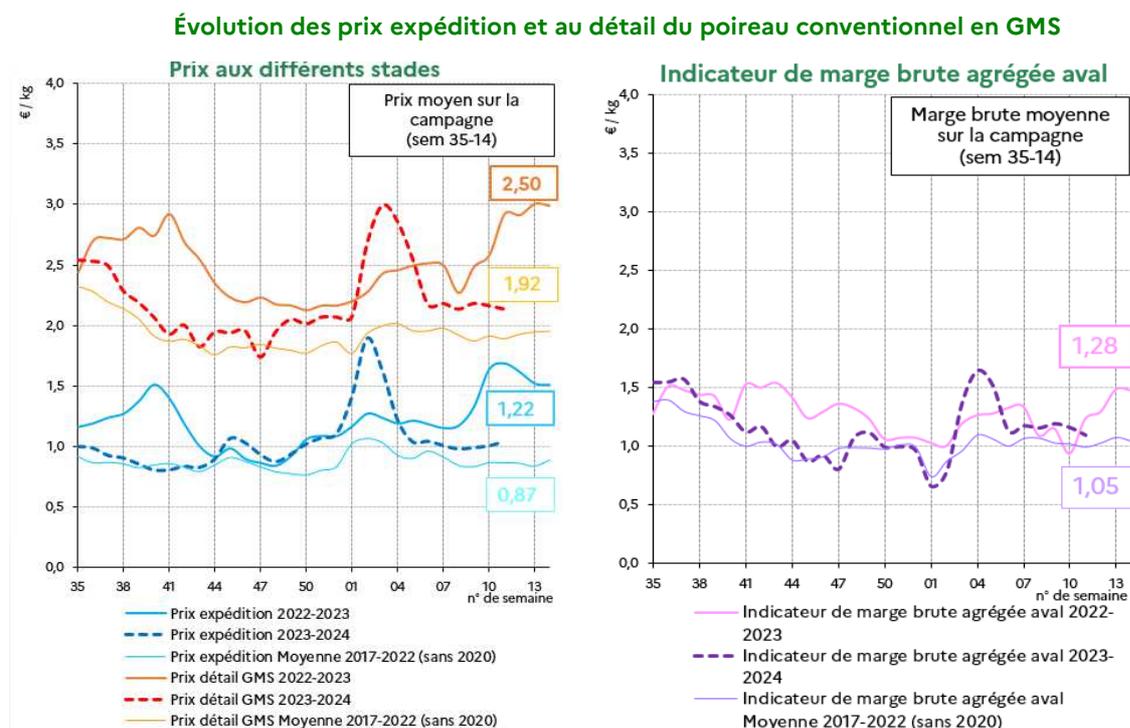
Le prix de la carotte biologique en GMS est plus faible de 8 % que celui en MS. La marge brute agrégée aval de la GMS en biologique est également plus faible (- 18 %).

3.1.3. Le poireau

3.1.3.1. Le poireau conventionnel en GMS

Moyenne simple de poireaux conventionnels de conservation, provenant des bassins Centre-Ouest, Bretagne, Hauts-de-France, région nantaise et Rhône-Alpes.

Graphique 195



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

Étude de la campagne 2022-2023 et de la moyenne cinq ans, sur les semaines 35n-1 à 14n. La campagne 2023-2024 est étudiée sur les semaines 35n-1 à 10n

Lecture :

La campagne 2022/2023 est marquée par des prix particulièrement élevés par rapport à la moyenne. Cela s'explique notamment par une **offre limitée**. Les récoltes ont souffert d'abord du **déficit hydrique** durant le printemps et l'été 2022, puis de la **vague de froid et de gel** au début de l'hiver 2023. Selon Agreste, la production, impactée par la baisse des surfaces de 4 % sur un an, a diminué de 13 % sur la même période mais reste équivalente à la moyenne des cinq ans.

En début de campagne 2023-2024, les conditions climatiques sont favorables aux rendements : l'offre augmente et le prix à l'expédition et au détail sont équivalents à la moyenne quinquennale. Mais de novembre 2023 à début janvier 2024, les conditions climatiques (tempêtes suivies d'intempéries) **diminuent les rendements**. L'offre diminue et le **marché devient déficitaire**, notamment en janvier, avec une forte hausse de prix. À partir de fin janvier 2024, le **redoux entraîne une hausse des volumes** et donc une baisse des prix.

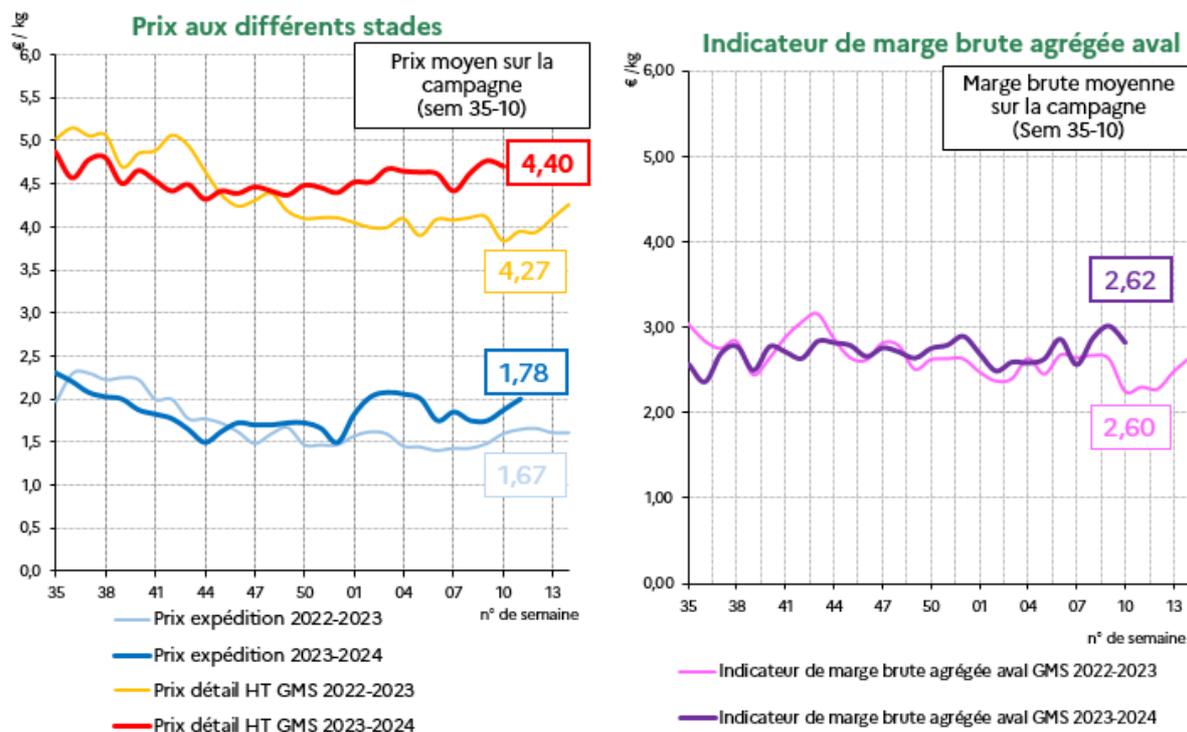
La marge brute agrégée aval augmente en moyenne de 22 %.

3.1.3.2. Le poireau biologique en GMS

Moyenne simple de poireaux biologiques de conservation, provenant des bassins Centre-Ouest et Bretagne.

Graphique 196

Évolution des prix expédition et au détail du poireau biologique en GMS



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

Étude de la campagne 2022-2023 sur les semaines 35n-1 à 14n et de la campagne 2023-2024 sur les semaines 35n-1 à 10n.

Lecture :

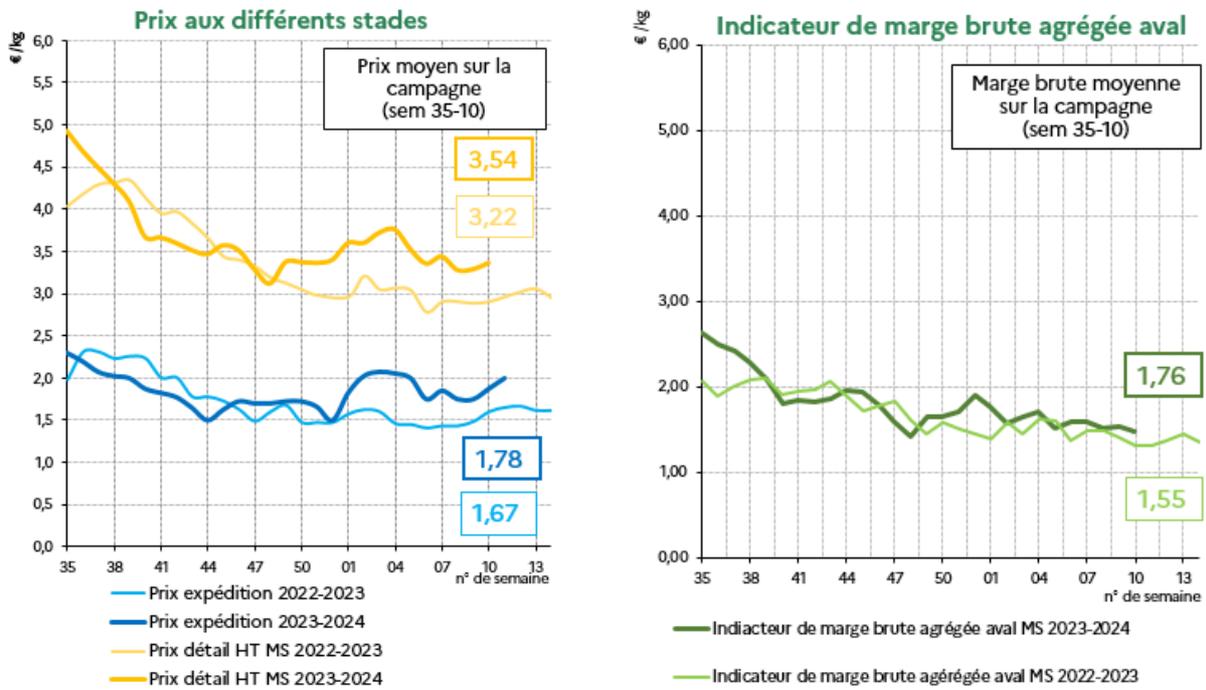
Durant la campagne 2023-2024 (de semaine 35n-1 à 10n), le prix moyen annuel à l'expédition du poireau biologique, quelle que soit la destination, augmente de 6 % par rapport à la campagne précédente. En parallèle, le prix moyen au détail en GMS augmente moins (de 3 %). La marge brute agrégée aval reste donc relativement stable.

3.1.3.3. Le poireau biologique en magasins spécialisés

Moyenne simple de poireaux biologiques de conservation, provenant uniquement des bassins Centre-Ouest et Bretagne.

Graphique 197

Évolution des prix expédition et au détail du poireau biologique en GMS



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

L'étude porte sur les mêmes périodes que le poireau biologique en GMS.

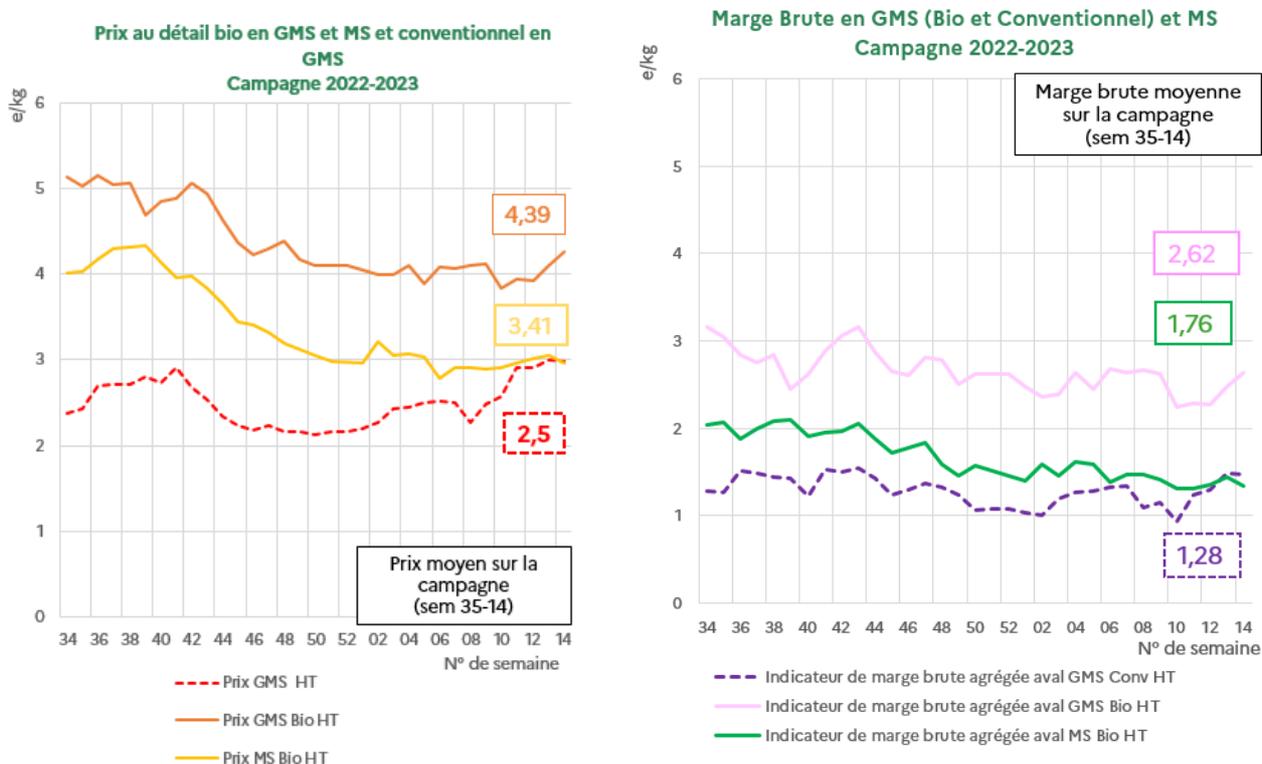
Lecture :

Le prix moyen au détail en MS augmente plus fortement qu'en GMS (de 10 %). La marge brute agrégée aval augmente de 14 %.

3.1.3.4. Comparaison entre conventionnel et biologique

Graphique 198

Comparaison des prix et marges entre les poireaux conventionnels, biologiques en GMS et biologiques en MS



Sources : FranceAgriMer-RNM

Nous comparons ici les prix au détail et les marges brutes agrégées aval selon les circuits sur la campagne 2022-2023, des semaines 35 de 2022 à 14 de 2023. Il est important de noter que nous ne comparons pas exactement les mêmes produits. En effet, les bassins pris en compte en conventionnel et biologiques ne sont pas les mêmes, pour des raisons de disponibilité de données principalement.

Les prix au détail en GMS du poireau biologique sont en moyenne 76 % plus élevés que ceux du poireau conventionnel. La marge brute agrégée aval est supérieure de 105 % pour le poireau biologique. Concernant la comparaison entre le poireau biologique en GMS et en MS, le prix en GMS est plus élevé de 29 % par rapport à celui en MS. La marge brute agrégée aval pour la vente en GMS en biologique est supérieure de 49 % à celle en circuit MS.

3.2. Prix à l'expédition, prix au détail en GMS et marge brute agrégée aval des fruits conventionnels et biologiques

3.2.1. Le panier de fruits conventionnels

La relation sur période longue entre prix au détail et prix à l'expédition a tendance à être fortement linéaire sur la période étudiée (2008-2023, sauf 2020), elle est de la forme :

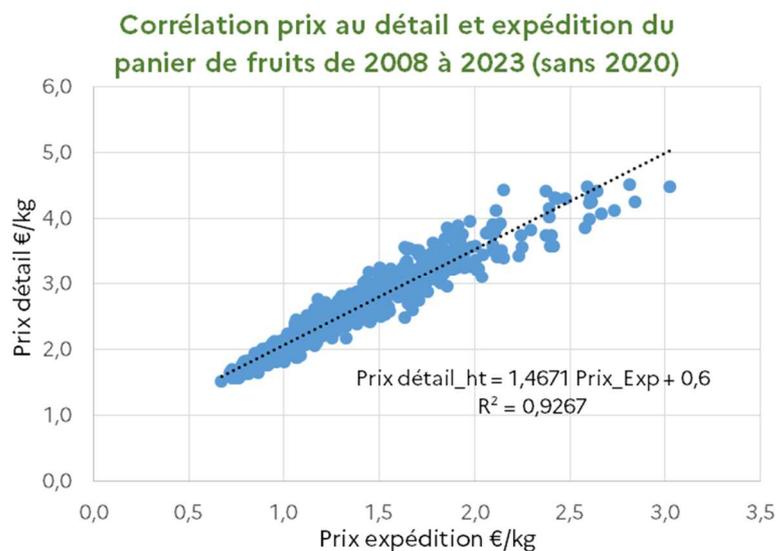
$$\text{prix détail HT} = 1,47 * \text{prix expédition} + 0,6, \text{ avec un } R^2 = 0,93$$

Nous pouvons supposer que lorsque le prix à l'expédition augmente, le prix au détail tendrait à augmenter plus fortement et inversement, ce qui amplifierait l'impact sur le prix au détail des fortes variations saisonnières des cours en amont. Nous pouvons également supposer que la tendance de la marge brute, d'équation :

$$\text{marge brute} = 0,47 + 0,6 * \text{prix expédition}$$

ne peut pas être considérée comme constante car un élément proportionnel au prix à l'expédition vient s'ajouter au terme constant. Cet élément est, en outre, positif : **ainsi lorsque le prix à l'expédition augmente, la marge brute de la distribution tend à augmenter**, et inversement, ce qui amplifie l'impact sur le prix au détail des fortes variations saisonnières des cours en amont. **Cet élément variable de la marge est important, représentant en moyenne 60 % du montant de celle-ci.**

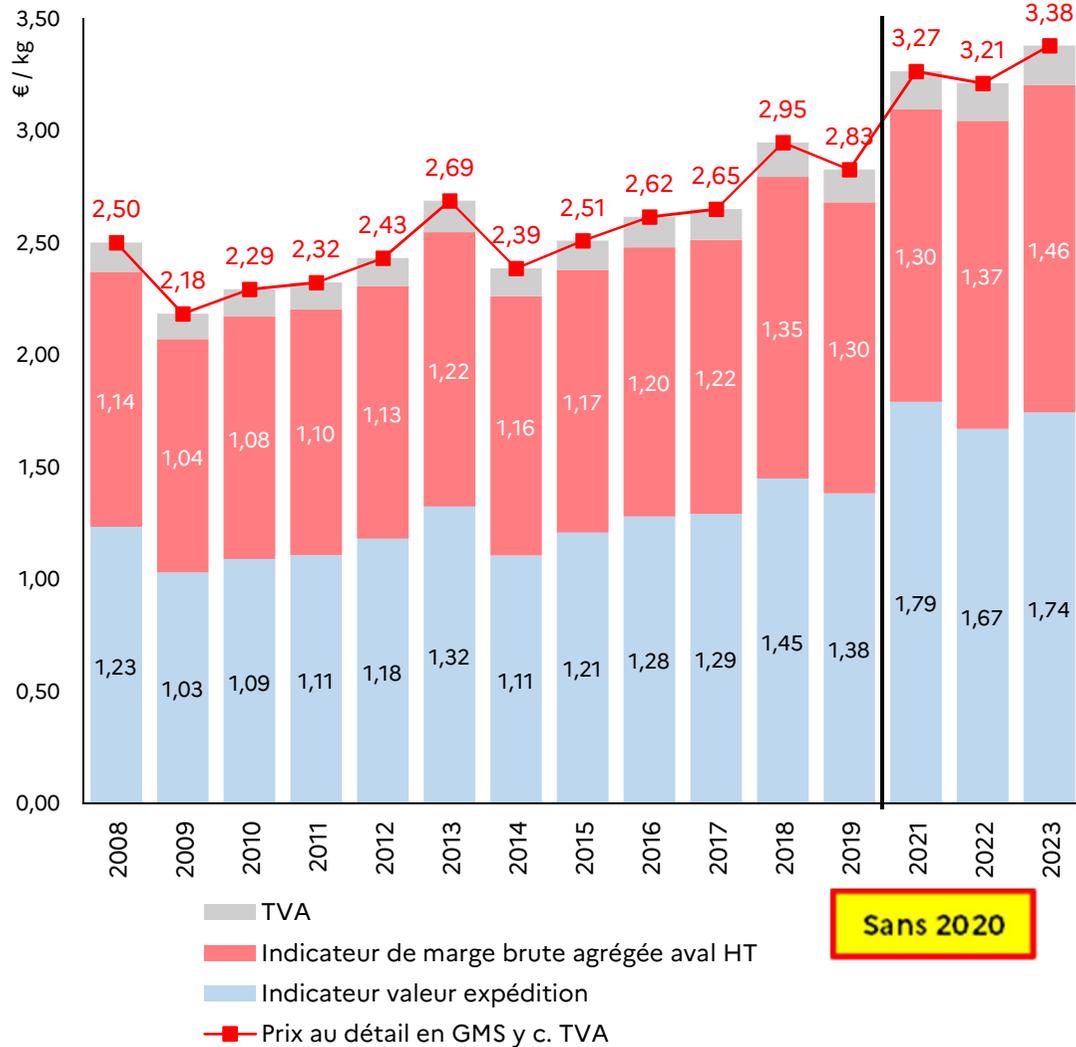
Graphique 199



Sources : FranceAgriMer-RNM

Graphique 200

Composition du prix au détail du panier de fruits

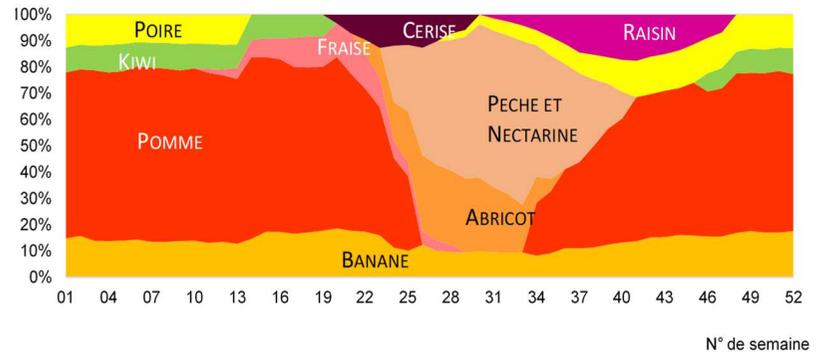


Sources : FranceAgriMer-RNM

Points d'attention :

- Faute de prix à la production, **L'Observatoire étudie les fruits à deux stades seulement : expédition et distribution**,
- Produits très climato-sensibles (production et consommation),
- Pour tenir compte de la saisonnalité, l'observatoire modélise un panier de fruits,
- Manque de relevés de prix en 2020 (confinements).

Composition hebdomadaire du panier de fruits



Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Taux de croissance par rapport à 2022 :

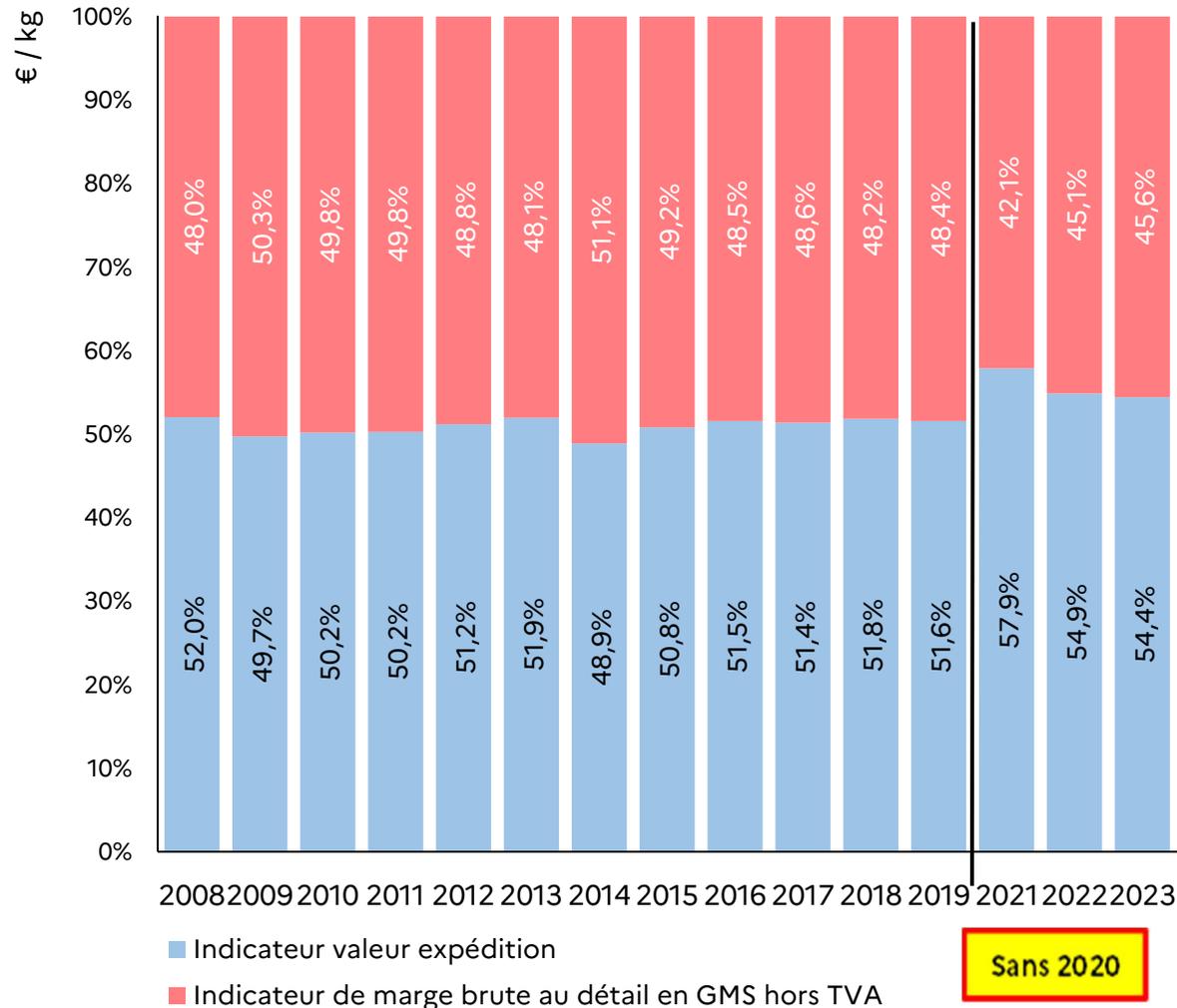
- + 6 % Prix au détail en GMS,
- + 5 % Marge Brute agrégée aval hors TVA,
- + 4 % Prix expédition.

Lecture :

- Production de poires, de fraises et de fruits d'été en repli,
- Production de pommes en hausse,
- Inflation, hausse des coûts de production (énergie, main-d'œuvre...).

Graphique 201

Composition en pourcentage du prix au détail HT du panier de fruits



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

- Faute de prix à la production, L'Observatoire étudie les fruits à deux stades seulement : expédition et distribution.

Lecture :

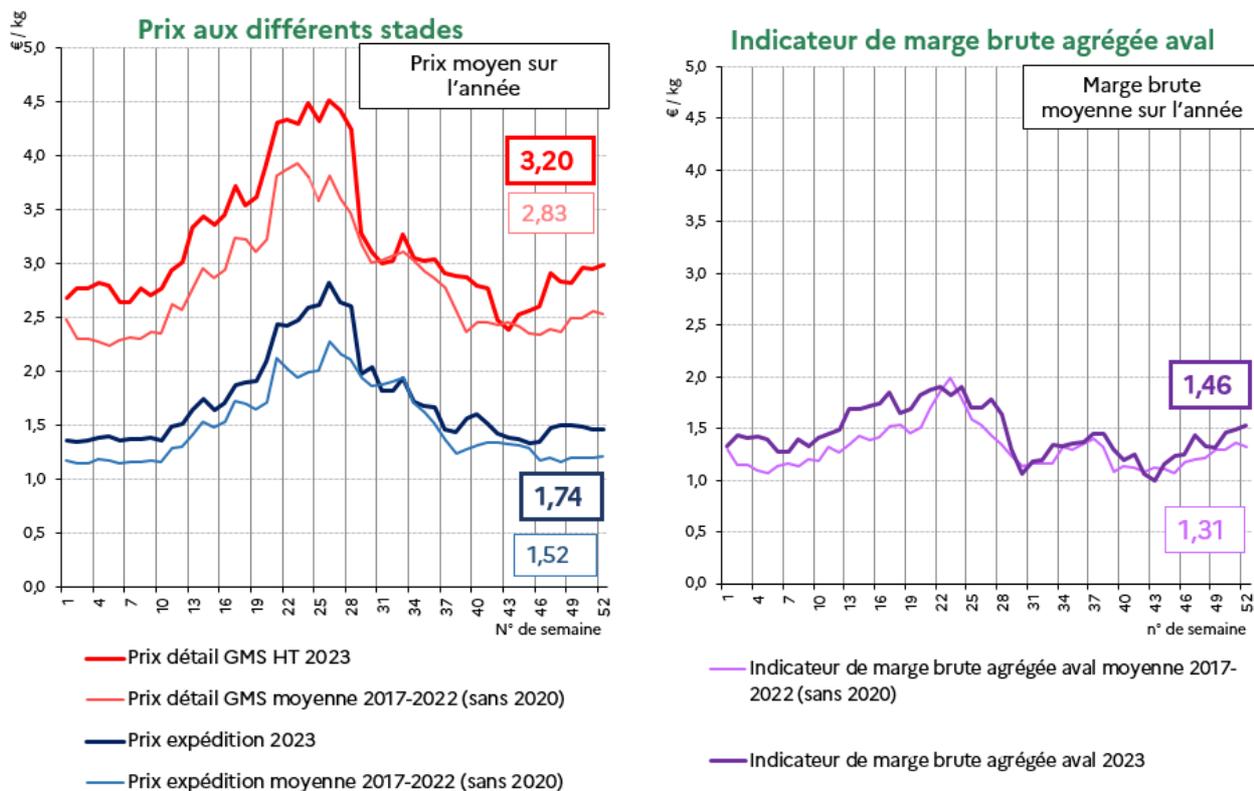
- Les parts à chaque stade sont en moyenne très proches, de l'ordre de d'environ 50 % chacune,
- Après une large diminution de la part de la marge brute agrégée aval en 2021, celle-ci se stabilise sans encore revenir au niveau avant Covid,
- La marge brute agrégée aval peut être comparée celle du rayon fruits et légumes des GMS issue de l'enquête OFPM auprès des enseignes (environ 30 %),

Éléments d'explication :

- Niveau de marge brute des grossistes de 20 %, sur environ ¼ des approvisionnements des GMS,
- Autres intermédiaires entre expéditeurs et GMS ?
- Effet produits importés ?
- Autres facteurs ?

Graphique 202

Évolution des prix expédition et au détail du panier de fruits



Sources : FranceAgriMer-RNM

On observe une légère baisse de cours en 2022 par rapport à 2021 liée à la forte hausse de cours en 2021 qui faisait suite à une offre déficitaire car fortement impactée par le gel. En 2022, l'offre revient à la normale, mais les cours restent relativement élevés en lien avec l'inflation générale et alimentaire en particulier. En 2023, le prix moyen annuel à l'expédition augmente de 4 % sur un an et de 15 % par rapport à la moyenne quinquennale. Au détail en GMS, le prix du panier augmente de 6 % sur un an et de 13 % par rapport à la moyenne quinquennale. Ces évolutions à la hausse peuvent notamment s'expliquer par l'inflation, mais sont relativement modérées comparativement au panier de légumes.

Cela s'explique en partie par le marché déséquilibré durant l'été pour plusieurs fruits comme l'abricot et la pêche avec des prix bas et équivalents à la moyenne quinquennale à partir de juillet jusqu'à fin octobre. Cela suit une période (semaines 22 à 28) de plus forte hausse des cours qu'à l'accoutumé liée à la diminution de la production de cerise et de fraise. À noter que cette hausse des cours durant la période printemps/été est structurelle car liée à la forte proportion de fruits de printemps/été dans le panier dont les prix au kilo sont plus élevés. Durant le reste de l'année, c'est la pomme qui prédomine.

La marge brute agrégée aval quant à elle augmente de 5 % sur un an et de 11 % par rapport à la moyenne quinquennale.

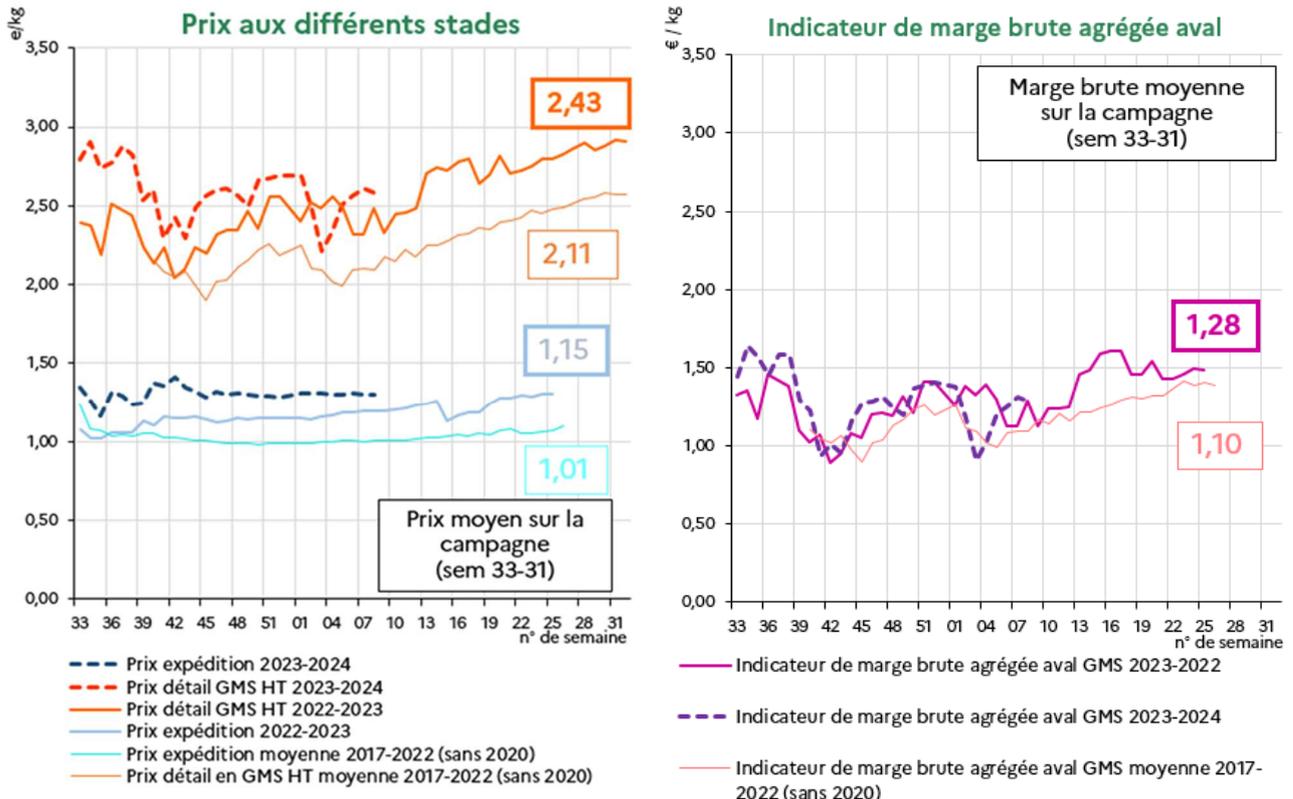
3.2.2. La pomme

3.2.2.1. La pomme conventionnelle en GMS

Moyenne simple de pommes conventionnelles des variétés Braeburn, Gala, Golden et Granny smith, provenant des bassins Centre-Ouest, Rhône Alpes, Sud-Est et Sud-Ouest, conditionnées en vrac et en plateau.

Graphique 203

Évolution des prix expédition et au détail de la pomme conventionnelle



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

Étude de la campagne 2022-2023 et de la moyenne cinq ans de semaines sur les semaines 33n-1 à 31n. La campagne 2023-2024 est étudiée sur les semaines 33n-1 à 9n.

Lecture :

Durant la campagne 2022-2023 (de semaine 33n-1 à 31n), le prix moyen annuel à l'expédition de la pomme conventionnelle augmente de 13 % par rapport à la moyenne quinquennale. Au détail en GMS, le prix augmente de 16 % par rapport à la moyenne quinquennale.

La marge brute agrégée aval augmente de 16 % durant la campagne 2022 - 2023 par rapport à la moyenne quinquennale.

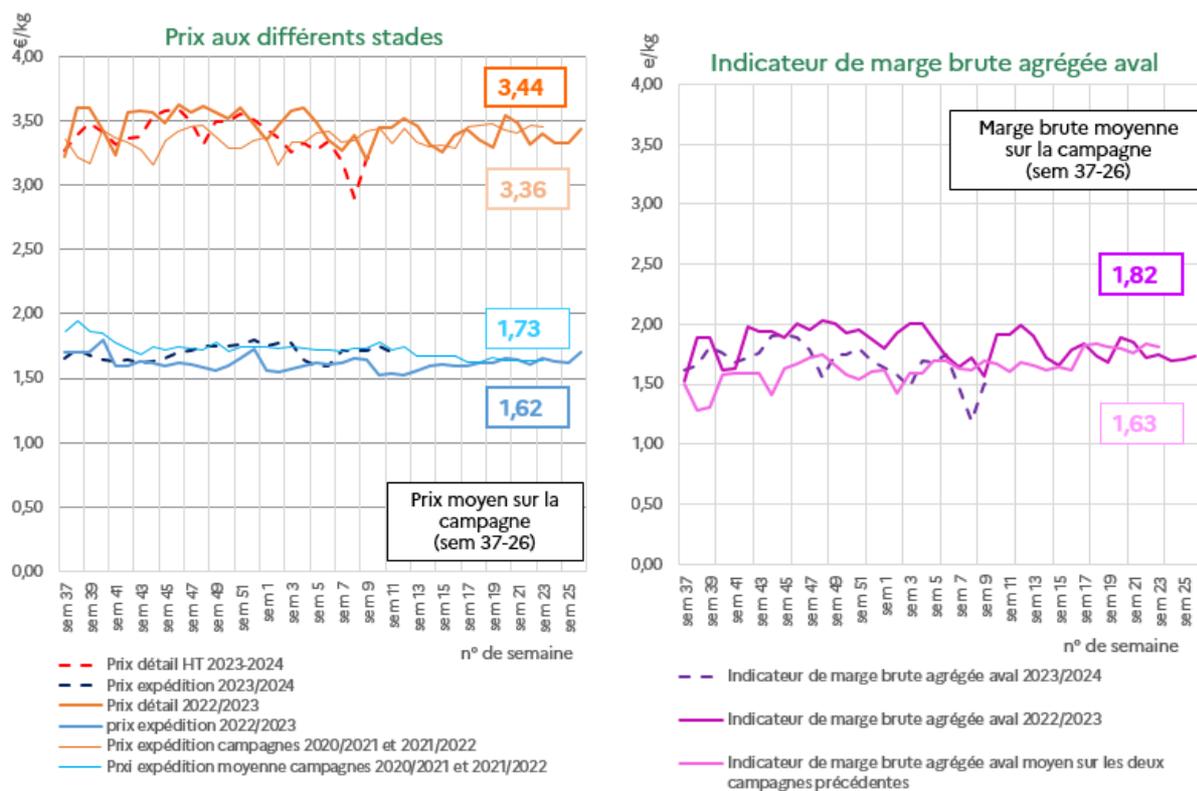
Durant la campagne 2022-2023, les prix comme la marge brute agrégée aval semblent suivre globalement la moyenne quinquennale. Le prix expédition reste stable tandis que le prix au détail augmente progressivement tout au long de la campagne.

3.2.2.2. La pomme biologique en GMS

Moyenne simple de pommes biologiques de variété uniquement Bicolore, provenant des bassins Centre-Ouest, Sud-Est et Alsace, conditionnée en caisses et en sachets à l'expédition et conditionnée par 4 ou 6 pommes au détail en GMS. Le prix de la barquette au détail a été ramené au kilogramme (en considérant que 6 pommes représentent 1 kg, et 4 pommes 750 g). Le prix expédition est une moyenne pondérée par les surfaces des différentes origines.

Graphique 204

Évolution des prix expédition et au détail de la pomme biologique en GMS



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

Étude de la campagne 2022-2023 et de la moyenne des deux campagnes précédentes (2020-2021 et 2021-2022) sur les semaines 37n-1 à 26n ainsi que le début de campagne 2023-2024 sur les semaines 37n-1 à 10n.

Lecture :

Durant la campagne 2022-2023 (de semaine 37n-1 à 26n), le prix moyen annuel à l'expédition de la pomme biologique quelle que soit la destination, diminue de 7 % par rapport à la moyenne des deux campagnes précédentes. Le prix moyen au détail en GMS lui augmente très légèrement de 2 %. La marge brute agrégée aval augmente donc de 12 %.

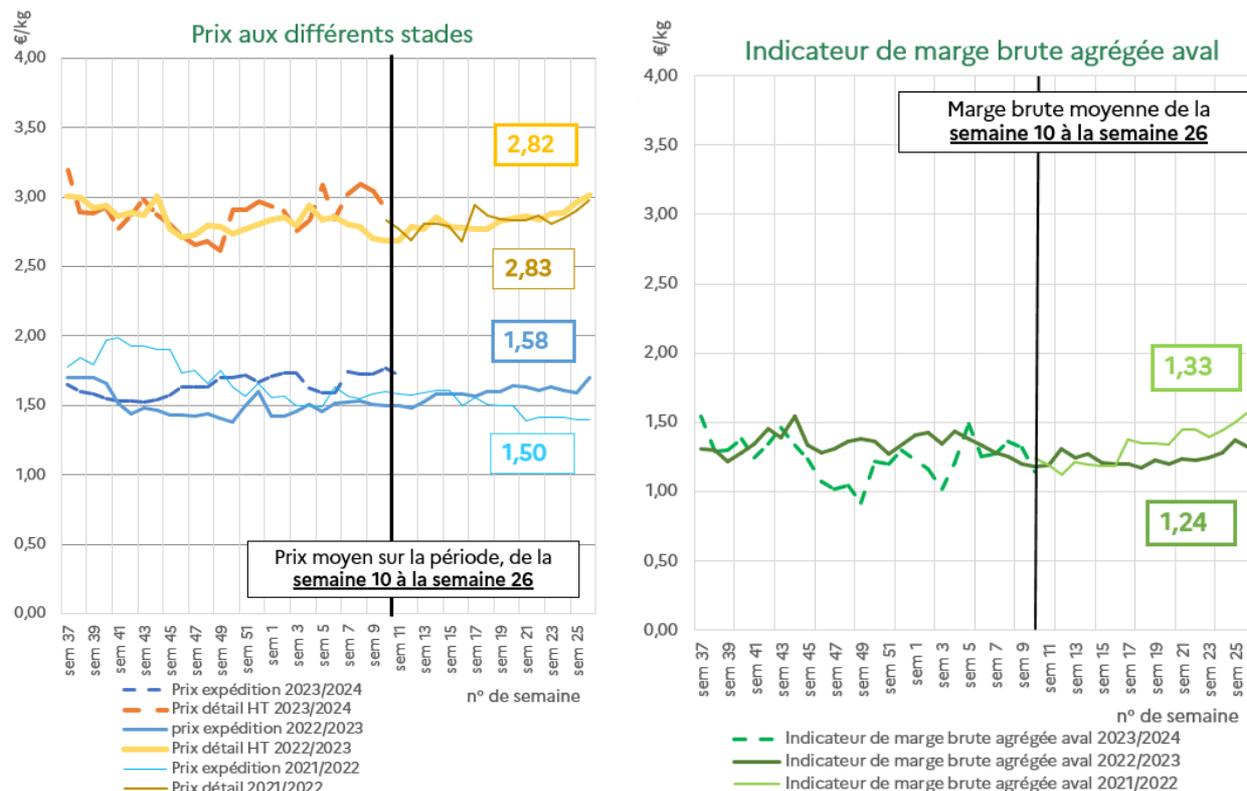
La production 2022 a été importante et plus élevée que celle de la campagne 2021. En parallèle, la commercialisation a été difficile en circuit long avec de manière générale un problème d'adéquation de l'offre à une demande en baisse en biologique. L'offre, en excès, a eu des difficultés à trouver des débouchés vers la transformation et souffert également de problème de conservation.

3.2.2.3. La pomme biologique en magasins spécialisés

Moyenne simple de pommes biologiques de variété Bicolore, provenant des bassins Centre-Ouest, Sud-Est et Alsace, uniquement en vrac. Le prix expédition est une moyenne pondérée par les surfaces des différentes origines.

Graphique 205

Évolution des prix expédition et au détail de la pomme biologique en MS



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

Étude de la campagne 2021-2022 sur les semaines 10n à 26n (ne disposant pas de données en amont pour le stade détail en magasins spécialisés), la campagne 2022-2023 sur les semaines 37n-1 à 26n, et la campagne 2023-2024 sur les semaines 37n-1 à 10n.

Lecture :

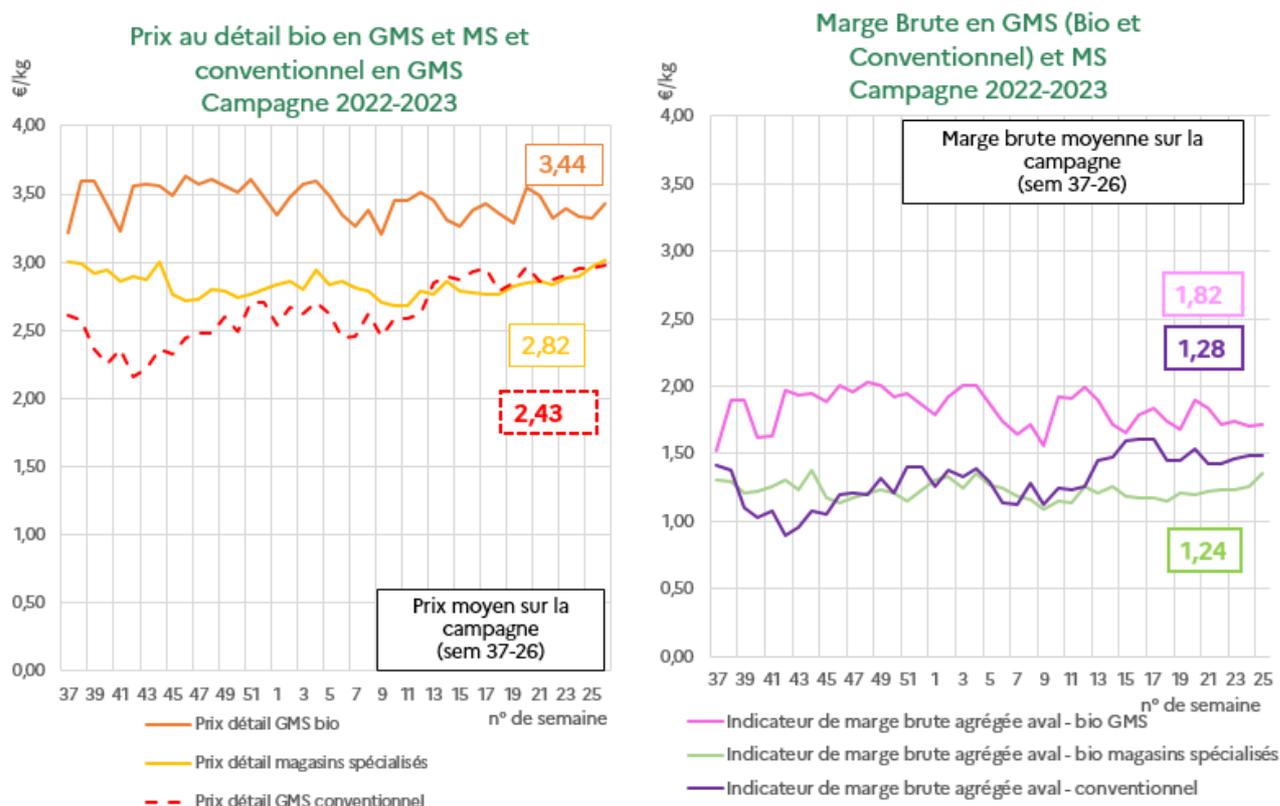
Pour la campagne 2022-2023 (de semaines 10 à 26), le prix moyen annuel à l'expédition de la pomme biologique augmente de 5 % par rapport à la campagne précédente. Le prix moyen au détail en magasins spécialisés est stable. La marge brute agrégée aval diminue donc de 7 %.

3.2.2.4. Comparaison entre conventionnel et biologique

Nous comparons ici les prix au détail et les marges brutes agrégées aval selon les circuits sur la campagne 2022-2023 des semaines 37 de 2022 à 26 de 2023. Il est important de noter que nous ne comparons pas exactement les mêmes produits. En effet, la pomme conventionnelle est très diversifiée en termes de bassins et de variétés. La pomme biologique l'est moins : variété Bicolore, conditionnement différent entre GMS et magasins spécialisés (MS). En effet, la pomme biologique en GMS est commercialisée majoritairement en barquettes de 4 à 6 pommes alors qu'en MS, elle est commercialisée en vrac.

Graphique 206

Comparaison des prix et marges entre les pommes conventionnelles, biologiques en GMS et biologiques en MS



Le prix au détail et la marge brute agrégée aval en GMS de la pomme biologique sont en moyenne 42 % plus élevés que pour la pomme conventionnelle. Le conditionnement explique au moins en partie cet écart.

Le prix de la pomme biologique en GMS est plus élevé de 22 % par rapport à celui en MS. La marge brute agrégée aval en GMS en Biologique est supérieure de 48 %. Cette différence s'explique également en partie par le coût du conditionnement.

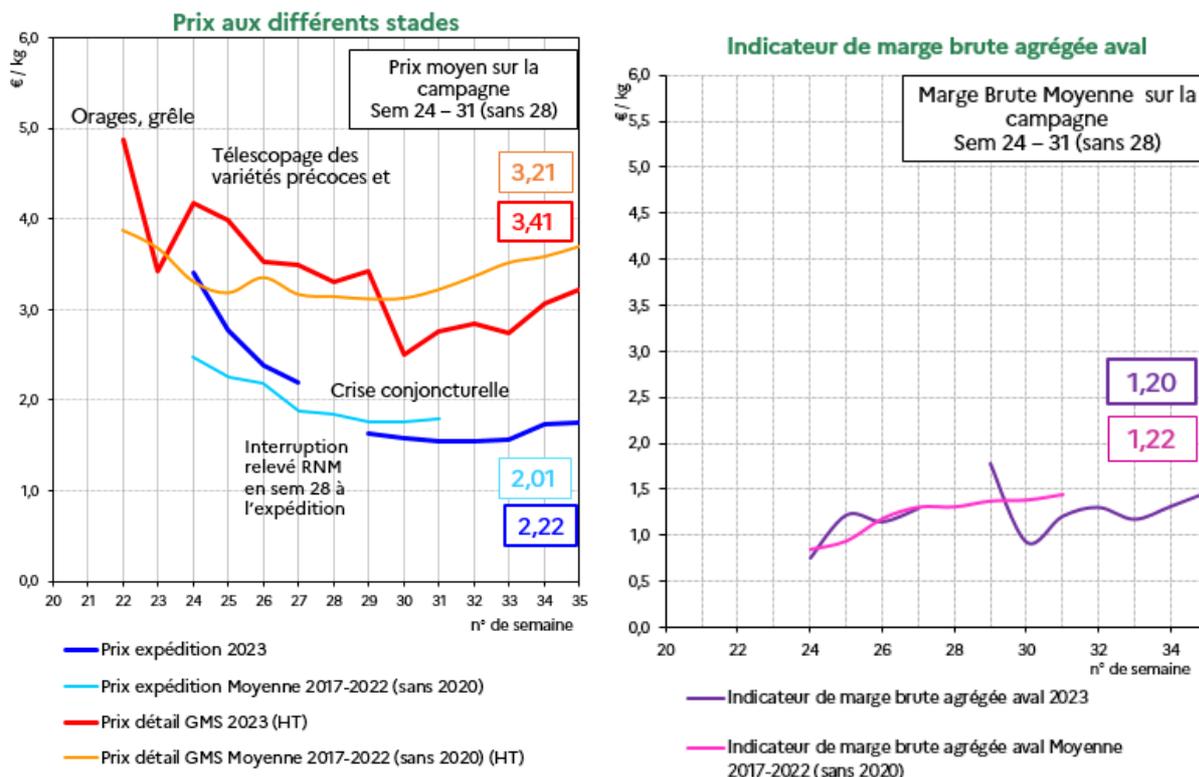
3.2.3. L'abricot

3.2.3.1. L'abricot conventionnel en GMS

Moyenne simple d'abricots conventionnels de variété Bergeron et Orangered, calibre 40-45 et 45-50 provenant des bassins Sud-Est et Rhône-Alpes.

Graphique 207

Évolution des prix expédition et au détail de l'abricot conventionnel



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

Étude de la campagne 2023 et la moyenne cinq ans sur les semaines 22 à 35 (sans les semaines 22, 23 et 28 à l'expédition).

Lecture :

Durant la campagne 2023 (de semaines 24 à 31 sans 28), le prix moyen annuel à l'expédition de l'abricot conventionnel, augmente de 10 % par rapport à la moyenne quinquennale. Au détail en GMS, le prix augmente de 6 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Le début de campagne est caractérisé par des récoltes limitées par les intempéries, orages et grêles avec donc une offre déficitaire et des prix plus élevés à l'expédition. Ensuite, le marché devient saturé suite au télescopage entre variétés tardives et précoces. L'offre devient donc supérieure à la demande et les prix diminuent (crise conjoncturelle du 24 juillet jusqu'à la fin de campagne, incitant notamment les GMS à baisser leurs prix également pour résorber l'excès d'offre).

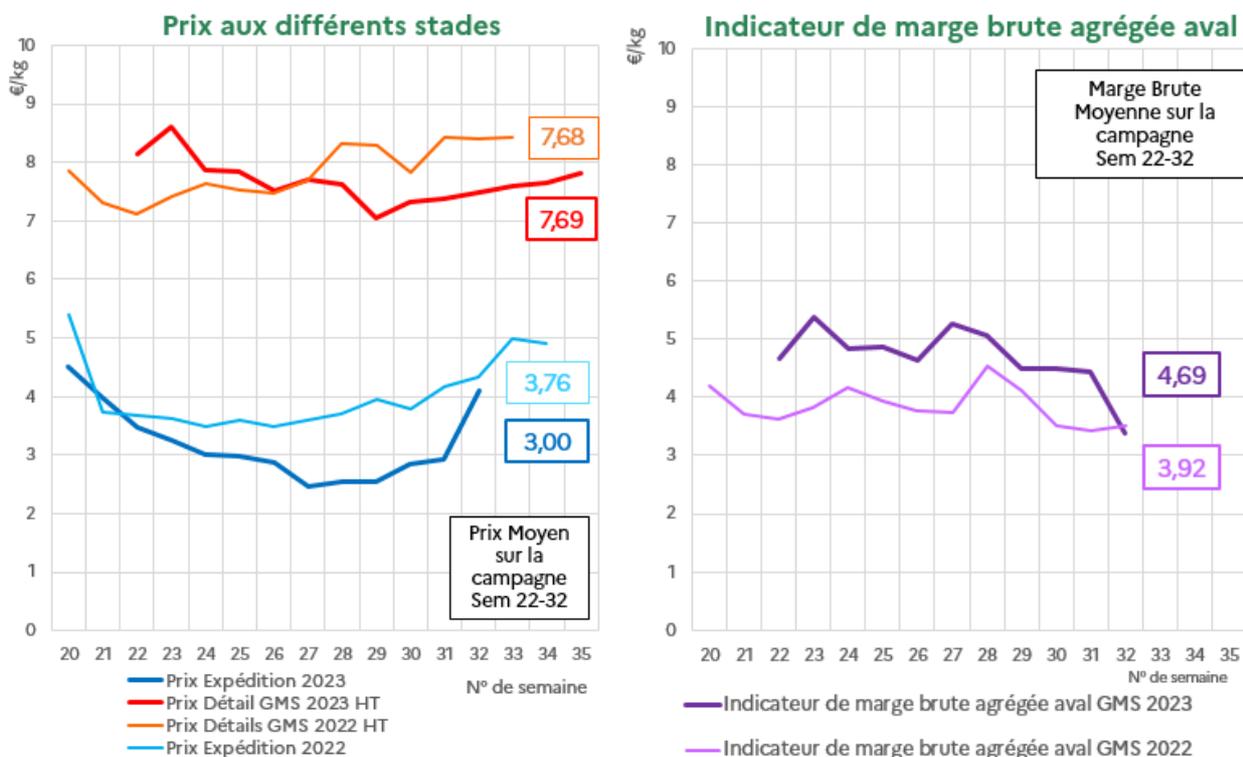
La marge brute agrégée aval, elle diminue de 2 % durant la campagne 2023 par rapport à la moyenne quinquennale. Le taux de marge diminue d'autant plus de 11 %.

3.2.3.2. L'abricot biologique en GMS

Moyenne simple d'abricots biologiques de variété Orangé Rouge, tous calibres confondus et venant des bassins Sud-Est et Roussillon, en plateau à l'expédition, en vrac au détail.

Graphique 208

Évolution des prix expédition et au détail de l'abricot biologique en GMS



Sources : FranceAgriMer-RNM

Point d'attention :

Étude de la campagne 2023 et de la campagne 2022 sur les semaines 22 à 32.

Lecture :

Durant la campagne 2023 (de semaines 22 à 32), le prix moyen annuel à l'expédition de l'abricot biologique, diminue de 20 % par rapport à la campagne précédente. Le prix moyen au détail en GMS lui est stable. La marge brute agrégée aval augmente donc 20 %, alors que le taux de marge lui augmente de 50 %.

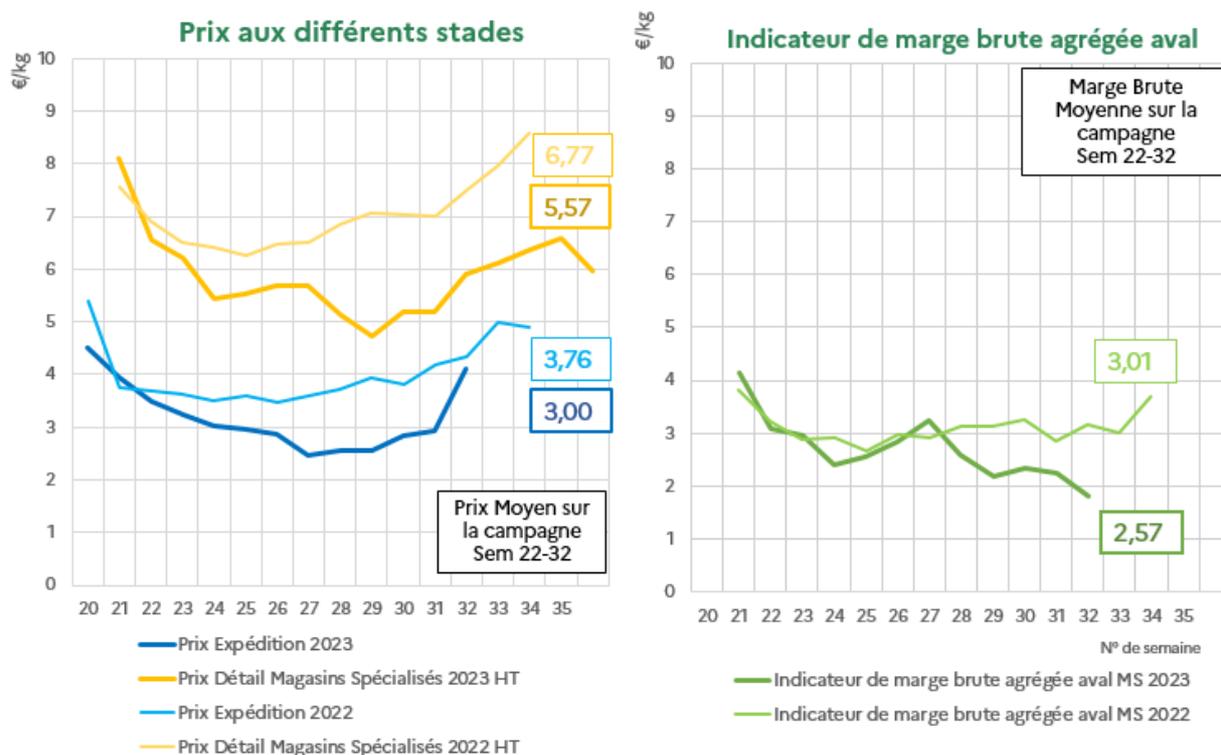
Le contexte de marché difficile en 2023 explique cette forte baisse de cours à l'expédition. De plus, la sécheresse a conduit à des dérogations sur les calibres avec un effet baissier sur les prix expédition.

3.2.3.3. L'abricot biologique en magasins spécialisés

L'abricot suivi est le même qu'en GMS.

Graphique 209

Évolution des prix expédition et au détail de l'abricot biologique en MS



Sources : FranceAgriMer-RNM

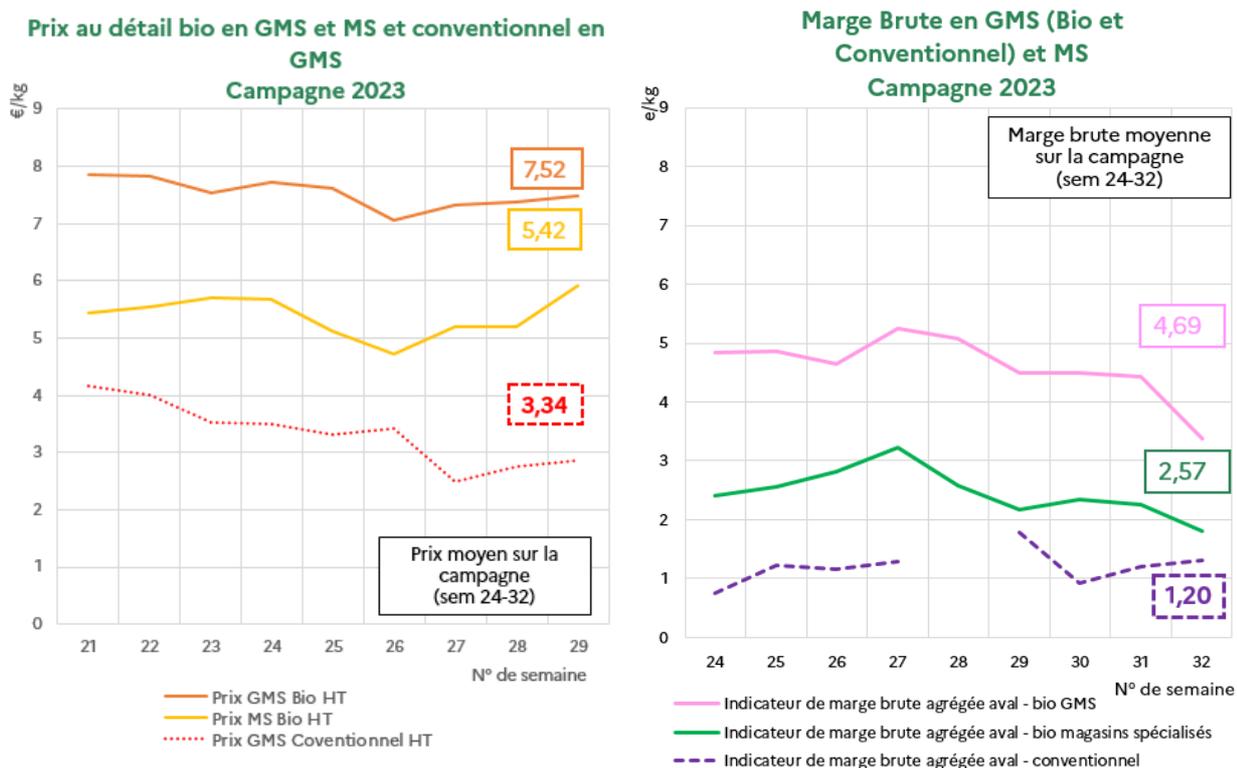
On remarque ici que contrairement à la GMS, les prix au détail en MS ont suivi la baisse des prix expéditions et dans des proportions équivalentes (- 18 %). Dans ce contexte, la marge brute agrégée aval diminue de 15 %.

3.2.3.4. Comparaison entre conventionnel et biologique

Nous comparons ici les prix au détail et les marge brute agrégée aval selon les circuits sur la campagne 2023 des semaines 24 à 32 de 2023 (sans la 28 par manque de données en conventionnel). Il est important de noter que nous ne comparons pas exactement les mêmes produits, les calibres et les variétés différent entre abricots conventionnels et biologiques.

Graphique 210

Comparaison des prix et marges entre les abricots conventionnels, biologiques en GMS et biologiques en MS



Sources : FranceAgriMer-RNM

Ainsi, le prix au détail en GMS de l'abricot biologique est en moyenne 125 % plus élevé que le conventionnel. La marge brute agrégée aval est supérieure de 291 % pour l'abricot biologique.

Entre circuits biologiques, le prix de l'abricot biologique en GMS est plus élevé de 39 % par rapport au MS. La marge brute agrégée aval en GMS est plus élevée de 82 %.

4. COMPTE DE RÉSULTAT DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES EN PRODUCTIONS FRUITIÈRE ET LEGUMIÈRE ET COÛT DE PRODUCTION DE CERTAINS FRUITS ET LÉGUMES

4.1. Compte de résultat des exploitations fruitières

Sur la période 2010-2022, l'échantillon des exploitations spécialisées dans la production de fruits issu du Rica est constitué de 164 à 210 unités. Cet échantillon, une fois extrapolé, représente selon les années de 2 749 à 3 957 exploitations spécialisées. Pour cet ensemble, en 2022, la production de fruits constitue plus de 95 % de la production de l'exercice nette des achats d'animaux³.

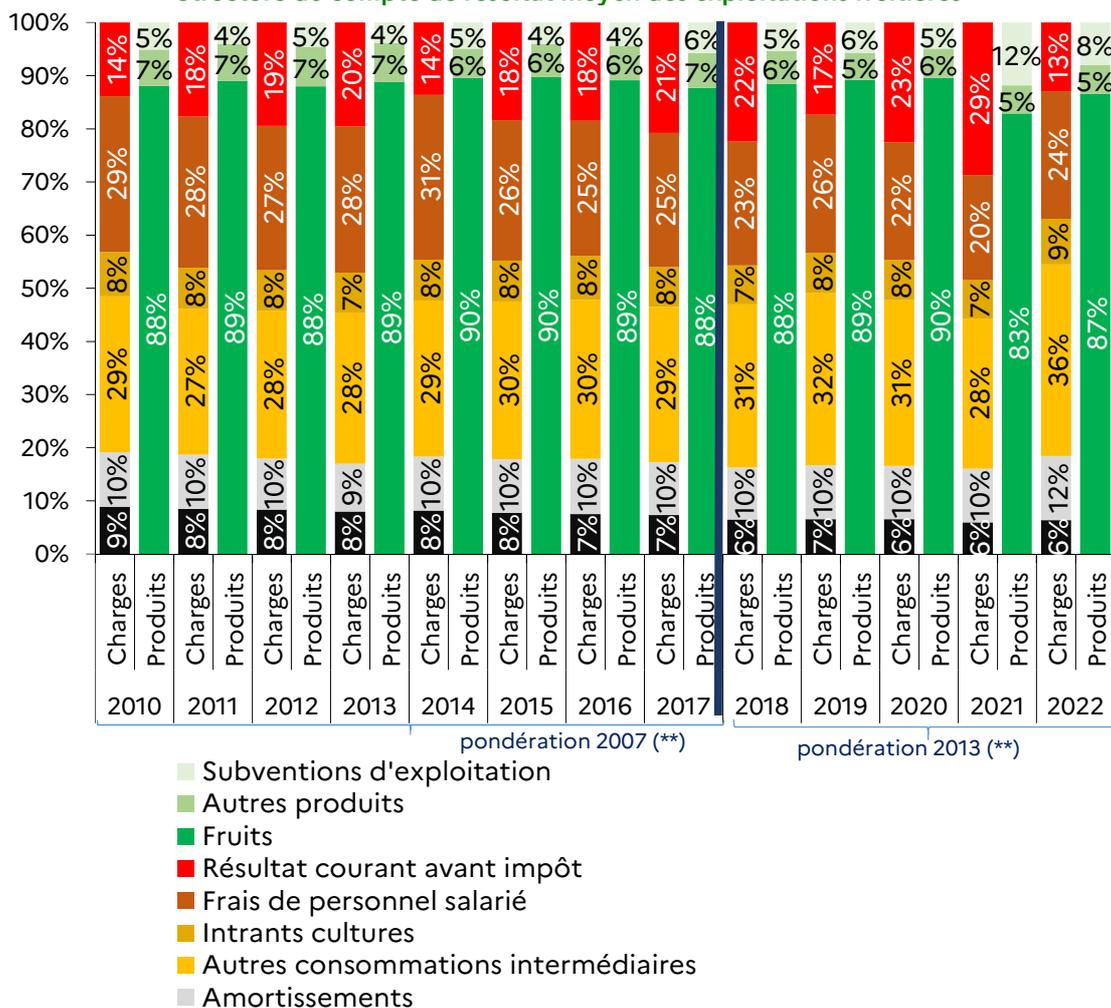
En 2022, on constate une hausse de l'ensemble des produits⁴ : + 5 % pour le produit brut « Fruits » et + 2 % pour les autres produits, malgré une baisse des subventions d'exploitation (- 32 %). Les charges courantes augmentent quant à elles de 23 %. Après deux années de hausse consécutive, le résultat courant avant impôt diminue (- 55 % par rapport à 2021).

³ La production de l'exercice nette des achats d'animaux est la somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux, produits végétaux et produits horticoles) et des produits issus de la production immobilisée, des travaux de la production immobilisée, des travaux à façon, de la vente de produits résiduels, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des autres locations, de l'agritourisme et des produits d'activités annexes. Les « produits bruts élémentaires animaux » sont constitués de la somme des ventes, des variations de stocks, de l'autoconsommation d'animaux.

⁴ L'ensemble des produits courants comprend les produits d'exploitation (y.c. subventions d'exploitation) et les produits financiers courants mais ne comprennent pas les produits exceptionnels.

Graphique 211

Structure du compte de résultat moyen des exploitations fruitières

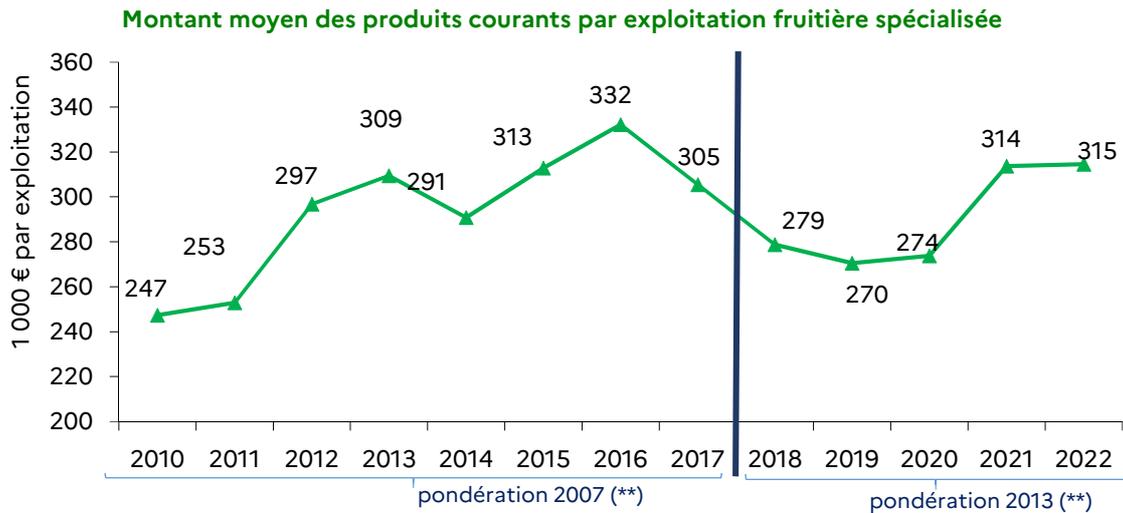


(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : Rica (SSP)

Le résultat courant sert notamment à la rémunération du chef d'exploitation et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales. Ces éléments ne sont pas inclus dans les frais de personnel salarié présentés sur le Graphique 211 (voir point 2.3. Chapitre 1. Méthode générale).

Graphique 212

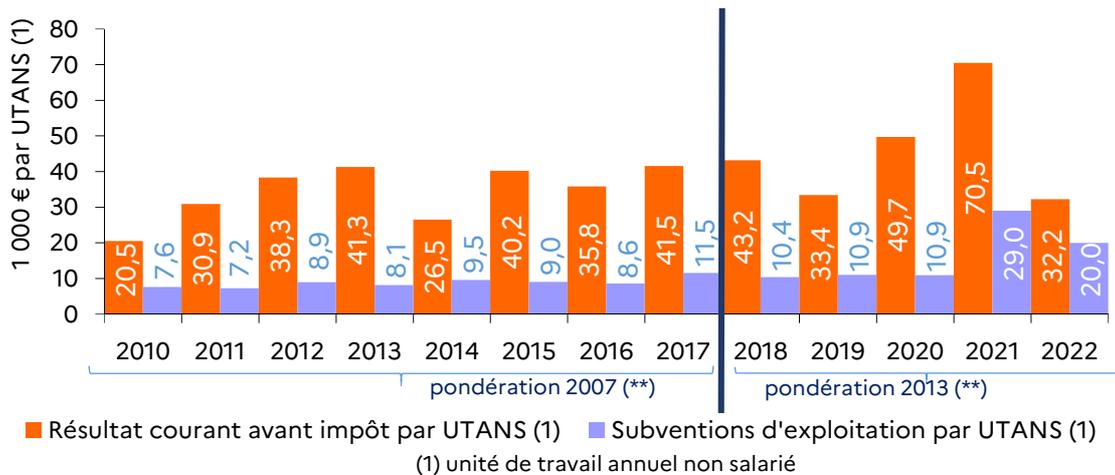


(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : Rica (SSP)

Graphique 213

Résultat courant avant impôt et subventions d'exploitation par unité de travail annuel non salariée dans les exploitations fruitières spécialisées



(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : Rica (SSP)

4.2. Coût de production comptable moyen des pommes dans les exploitations spécialisées

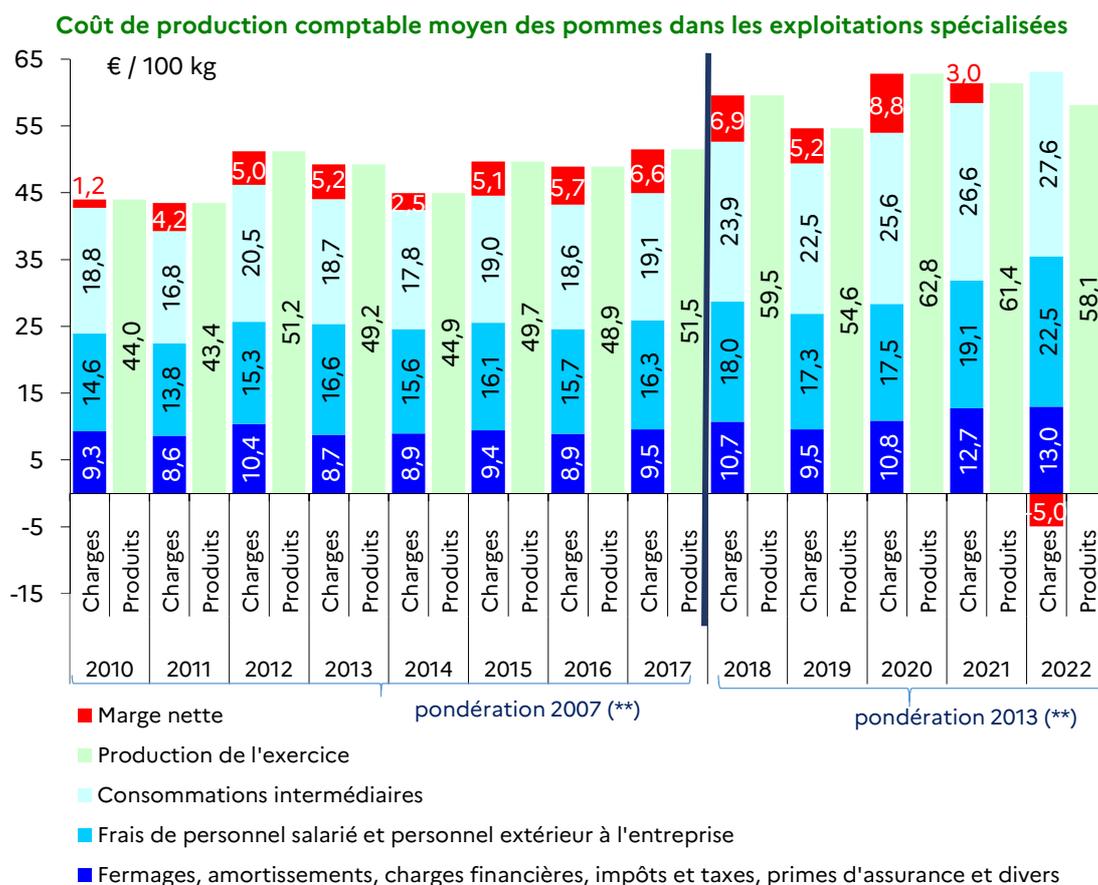
Sur la période 2010-2022, l'échantillon des exploitations spécialisées dans la production de pommes issu du Rica est constitué d'un effectif variant de 102 à 125 unités. Cet échantillon, une fois extrapolé, représente selon les années de 1 561 à 2 585 exploitations spécialisées. Pour cet ensemble, le produit brut pommes constitue en 2022, 76 % des produits courants de l'exercice et plus de 89 % du produit brut du verger.

Une estimation comptable approximative du coût moyen de production des pommes a été réalisée à partir de ces données du Rica (Graphique 214). Dans cette approche, la totalité de la production de l'exercice est assimilée à la production d'une quantité donnée de pommes et l'ensemble des charges de l'exploitation sont affectées à cette quantité.

Le coût de production comptable des pommes ainsi estimé varie sur la période étudiée (2010 à 2022) de 39 € pour 100 kg en 2011 à 63 € pour 100 kg en 2022. Le prix moyen des pommes varie de 43 € pour 100 kg à 63 € pour 100 kg. La marge nette devient négative en 2022. Elle est de - 5 € pour 100 kg en 2022 contre 3 € en 2021.

Compte tenu des sources utilisées (échantillon des seules exploitations très spécialisées, données comptables comprenant des postes de charges communs à d'autres produits que les pommes) et du mode de calcul, ces résultats ne doivent être considérés que comme des ordres de grandeur.

Graphique 214



(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : Rica (SSP)

4.3. Compte des exploitations par système de production fruitière

Suite à la demande du Comité de Pilotage de présenter des résultats issus des coûts de production établis par les Instituts techniques agricoles comparables entre filières pour la rémunération des exploitants, l'Observatoire a mis en place un groupe de travail spécifique à cette question. Il s'est réuni à trois reprises depuis décembre 2022.

Il est ressorti de ces travaux l'intérêt de présenter des résultats sans charges supplétives⁵, sous forme de solde disponible comptable. Ce solde disponible sert notamment à la rémunération de l'exploitant et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales.

L'approche présentée ci-dessous s'appuie sur les données comptables des exploitations suivies par l'observatoire économique des exploitations fruitières (réalisé par CERFRANCE et cofinancé par FranceAgriMer, la FNPF et le CTIFL). L'échantillon total comprend 397 exploitations réparties dans 12 départements situés dans les principaux bassins de production. Il permet d'appréhender la diversité des systèmes de production de fruits des exploitations spécialisées dont au moins 50 % du produit brut est issu de la production fruitière et dont deux tiers du produit brut arboricole provient d'une même espèce pour les exploitations spécialisées. En référence au dernier recensement agricole, l'échantillon a été choisi de manière à être le plus représentatif, de la surface moyenne des exploitations, du nombre d'UTA moyen y travaillant, de leur répartition géographique, ainsi que des espèces y étant cultivées entre autres critères.

Six types ont été retenus :

- les producteurs de pêches spécialisés (39 exploitations) ;
- les producteurs de pommes spécialisés (44 exploitations) ;
- les producteurs d'abricots spécialisés (45 exploitations) ;
- les producteurs de kiwis spécialisés (25 exploitations) ;
- les producteurs de cerises spécialisés (25 exploitations) ;
- les autres arboriculteurs (176 exploitations diversifiées et autres spécialistes).

Les résultats pour l'ensemble de l'échantillon sont également présentés ainsi que ceux des producteurs de prunes de table et producteurs de prunes d'ente.

La SAU moyenne de l'échantillon en 2022 est de 40 ha dont 21 ha de vergers, 10 ha d'autres cultures spécialisées (vigne, légumes, ...) et 9 ha de grandes cultures. Le verger est composé prioritairement de pommiers (6 ha en moyenne), d'abricotiers (4 ha) et de pêchers (3 ha). La surface de cerisiers est de 2 ha en moyenne. Celle des kiwis de 1 ha. La main-d'œuvre totale par exploitation est de 8,0 UTA (équivalent actif à temps complet) en moyenne, dont 6,7 UTA salarié, soit 84 % du total.

En 2022 (Graphique 215), le résultat courant avant impôt⁶, qui sert également à la rémunération de l'exploitant et des autres non-salariés éventuels présents sur l'exploitation ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales, est en moyenne positif dans l'ensemble des systèmes étudiés, bien que derrière ces moyennes se cachent des disparités importantes :

- **« Spécialisés pêches »** : « les exploitations de cet échantillon sont très majoritairement orientées vers l'arboriculture qui représente plus de 90 % de leur produit brut. Ce produit brut arboriculture provient de surcroît en très grande majorité des pêches qui constituent

⁵ Les charges dites « supplétives » ou « forfaitaires » sont des rémunérations théoriques du travail, du foncier et du capital de l'exploitant, évaluées à hauteur d'un standard prédéfini en référence à la rémunération à laquelle ces facteurs pourraient prétendre sur le marché du travail salarié, le marché de la location des terres agricoles (fermages) et sur le marché des capitaux.

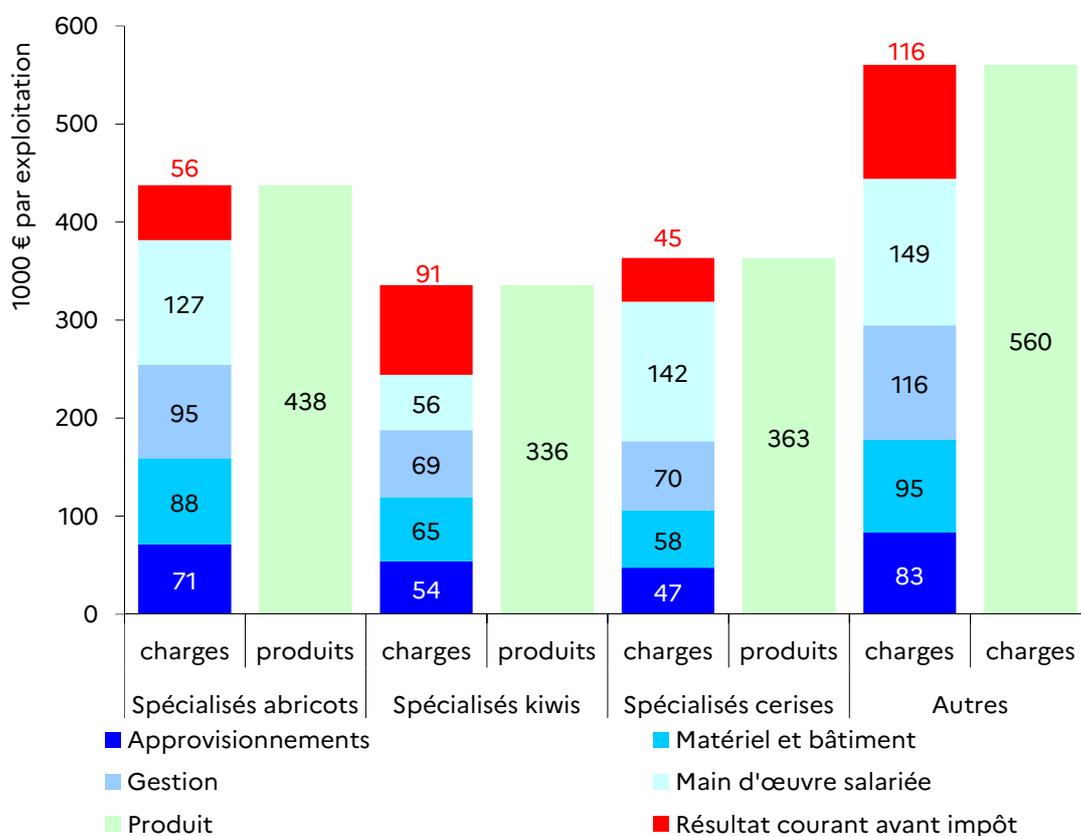
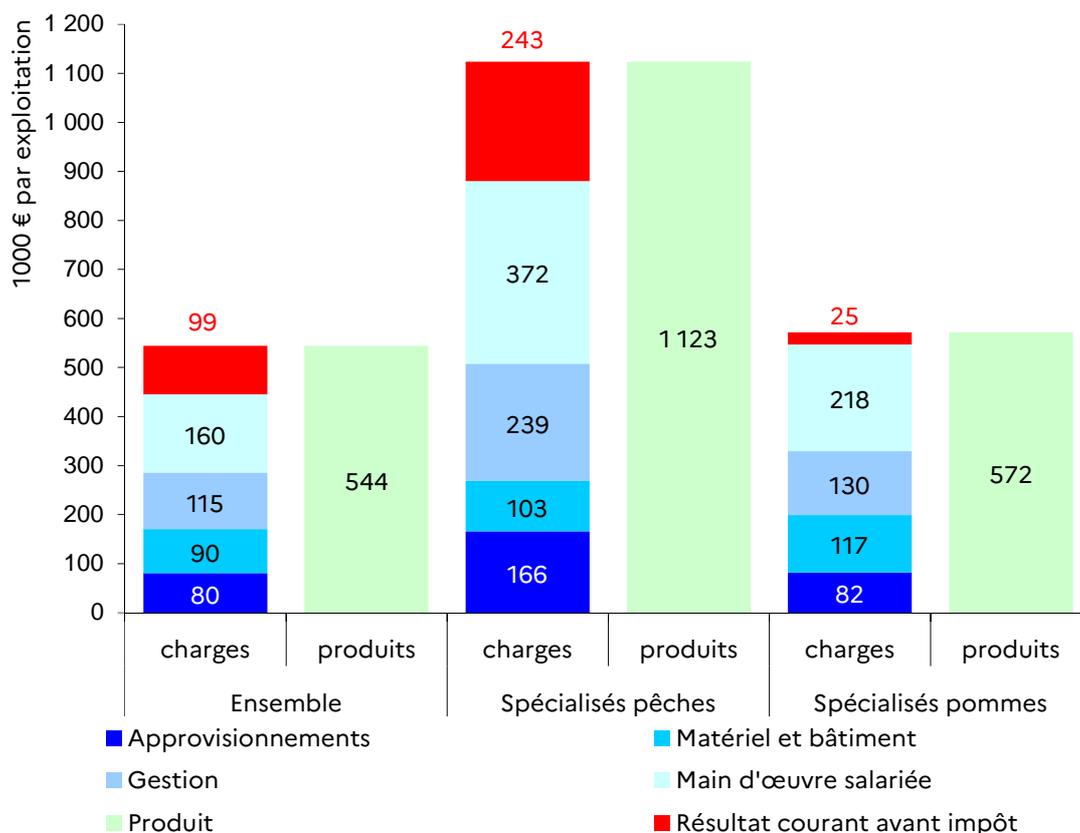
⁶ Les résultats étaient présentées jusqu'à cette année sous la forme d'un « revenu net calculé », qui inclut une évaluation extracomptable du coût de la main-d'œuvre exploitant à hauteur d'une rémunération au SMIC horaire brut sur la base de 169 heures de travail par mois, sur une période de 12 mois.

l'essentiel du verger. [...] Les résultats sont en légère baisse par rapport à 2021. La baisse des prix a été compensée par la hausse de la production. La pêche est sur une dynamique de résultats positifs depuis 2015. Il faut toutefois noter la disparité des résultats avec des situations très contrastées notamment géographiques (le Roussillon est toujours pénalisé par la Sharka avec une politique d'arrachage sanitaire des vergers). Le résultat courant avant impôt s'établit à 243 347 € en 2022 contre 258 033 € en 2021 (- 6 %).

- **« Spécialisés pommes »** : « toutes ces exploitations produisent des pommes très majoritairement et réalisent avec l'arboriculture 91 % de leur produit brut total. Le résultat baisse en 2022 pour les producteurs de pommes. Malgré des rendements corrects, les problèmes de calibre et de coloration dus à la sécheresse et le marché difficile ont conduits à des prix plus bas ». Le résultat courant avant impôt passe de 91 703 € en 2021 à 24 755 € en 2022 (- 73 %).
- **« Spécialisés abricots »** : « Elles produisent majoritairement des abricots, accompagnés parfois de pêches et de cerises ». Le produit brut arboricole représente 76 % du produit brut des exploitations de l'échantillon. En 2022, le gel dans le Roussillon, les petits calibres et la hausse des charges, notamment sur les approvisionnements et la main-d'œuvre, expliquent la baisse du résultat courant avant impôt de l'échantillon (- 64 %). Il s'établit à 56 298 € en 2022, contre 157 271 € en 2021.
- **« Spécialisés kiwis »** : « la production arboricole des exploitations est majoritairement dominée par le kiwi (en moyenne 72 % du produit brut arboricole), souvent accompagné d'une production de pommes et de grandes cultures ». Ainsi, en 2022, l'augmentation du résultat est en grande partie due à la bonne campagne céréalière ». Le résultat courant avant impôt est en hausse de 76 % entre 2021 et 2022 ; il passe de 91 441 € à 51 945 € pour cet échantillon.
- **« Spécialisés cerises »** : « ce groupe est un peu moins spécialisé en arboriculture que les types pommes ou pêches, la cerise étant souvent associée à la vigne. Le produit brut arboricole (297 343 €) représente, en 2022, 71 % du produit brut total des exploitations de l'échantillon (363 217 €). « En 2022, le résultat reste positif mais à la baisse. La récolte a été meilleure mais la campagne de commercialisation réduite (chaleur) et des prix un peu inférieurs à 2021 n'ont pas permis une hausse de produit à hauteur de l'augmentation des charges, en particulier de main-d'œuvre compte tenu de la récolte importante. »
- **« Arboriculteurs diversifiés et autres spécialistes »** : « ce type regroupe une forte variété d'exploitations à dominante fruitière. Le produit brut arboricole représente 73 % du produit brut total. L'échantillon de 176 exploitations comprend des exploitations fruitières qui n'affichent pas de spécialisation en pomme, pêche, abricot ou kiwi mais qui sont plutôt diversifiées et des spécialistes d'autres espèces de fruits. Ces exploitations produisent également des grandes cultures et du raisin de cuve. En 2022, le résultat moyen est stable. La progression des produits a permis de couvrir l'augmentation des charges totales, plus marquée sur les approvisionnements et la main-d'œuvre. Le résultat courant avant impôt augmente passant de 111 680 € en 2021 à 116 412 € en 2022, soit une hausse de 4 % sur un an. »

Graphique 215

Comptes des exploitations fruitières par système de production en 2022



Source : Observatoire des Exploitations Fruitières, CERFRANCE, FranceAgriMer, CTIFL, FNPF

4.4. Compte de résultat des exploitations légumières

Sur la période 2010-2022, l'échantillon des exploitations spécialisées dans la production de légumes issu du Rica est constitué de 186 à 274 unités. Cet échantillon, une fois extrapolé, représente selon les années de 4 236 à 6 467 exploitations spécialisées. Pour cet ensemble, la production de légumes constitue en 2022 94 % de la production de l'exercice nette des achats d'animaux⁷.

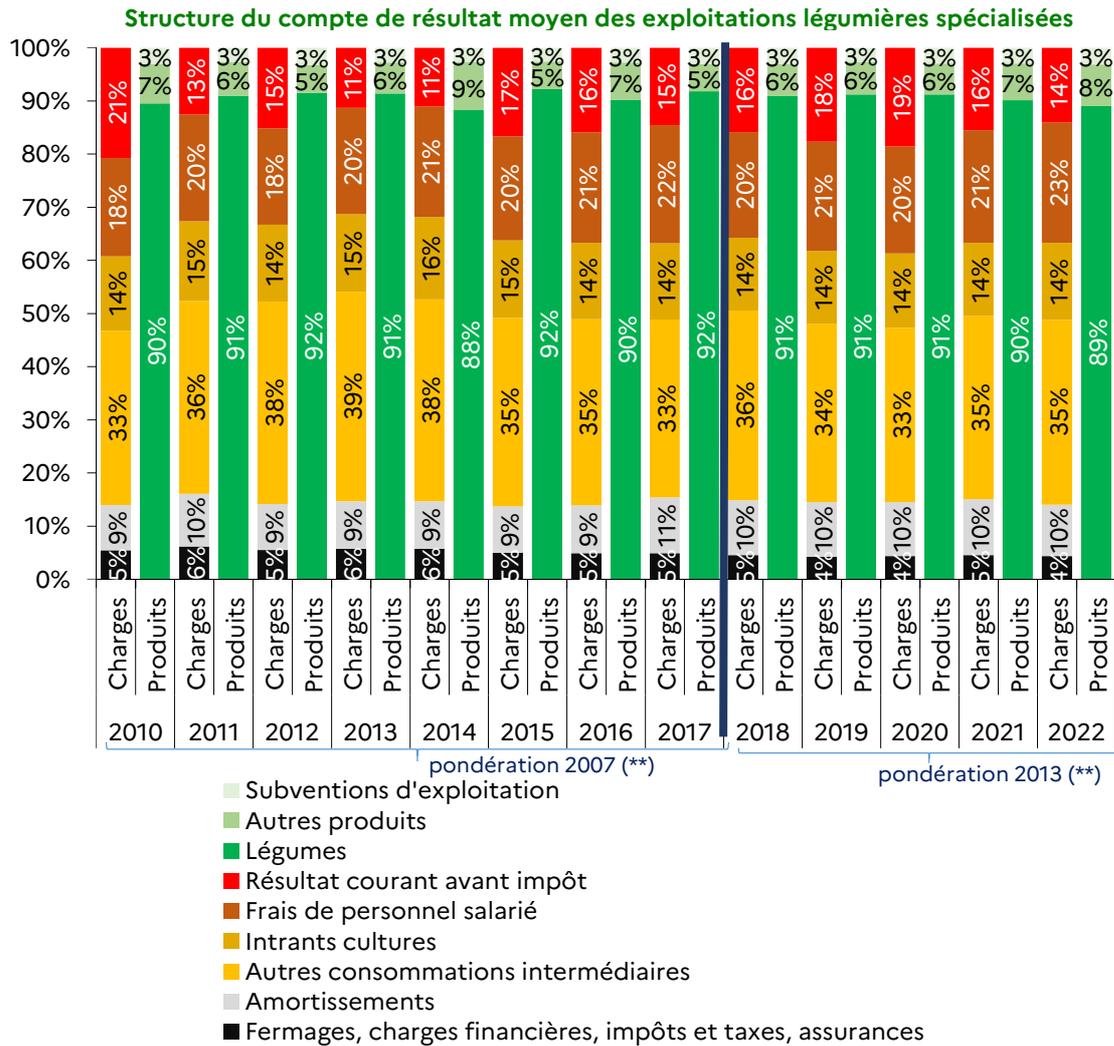
Le ratio résultat courant avant impôt sur l'ensemble des produits varie sur la période de 11 % à 21 %. Il s'établit à 14 % des produits en 2022, en retrait de 2 points par rapport à 2021.

Le produit « Légumes » est en hausse de 15 % entre 2021 et 2022. Les autres produits augmentent de 31 % ; les subventions d'exploitation quant à elles, augmentent de 22 %. Ainsi, en 2022, l'ensemble des produits courants⁸ augmente de 19 % par rapport à l'année précédente. Les charges courantes sont également en hausse de + 19 % en valeur entre 2021 et 2022. Au final, le résultat courant avant impôt augmente de 6 %.

⁷ La production de l'exercice nette des achats d'animaux est la somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux, produits végétaux et produits horticoles) et des produits issus de la production immobilisée, des travaux de la production immobilisée, des travaux à façon, de la vente de produits résiduels, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des autres locations, de l'agritourisme et des produits d'activités annexes. Les « produits bruts élémentaires animaux » sont constitués de la somme des ventes, des variations de stocks, de l'autoconsommation d'animaux.

⁸ L'ensemble des produits courants comprend les produits d'exploitation (y.c. subventions d'exploitation) et les produits financiers courants mais ne comprennent pas les produits exceptionnels.

Graphique 216



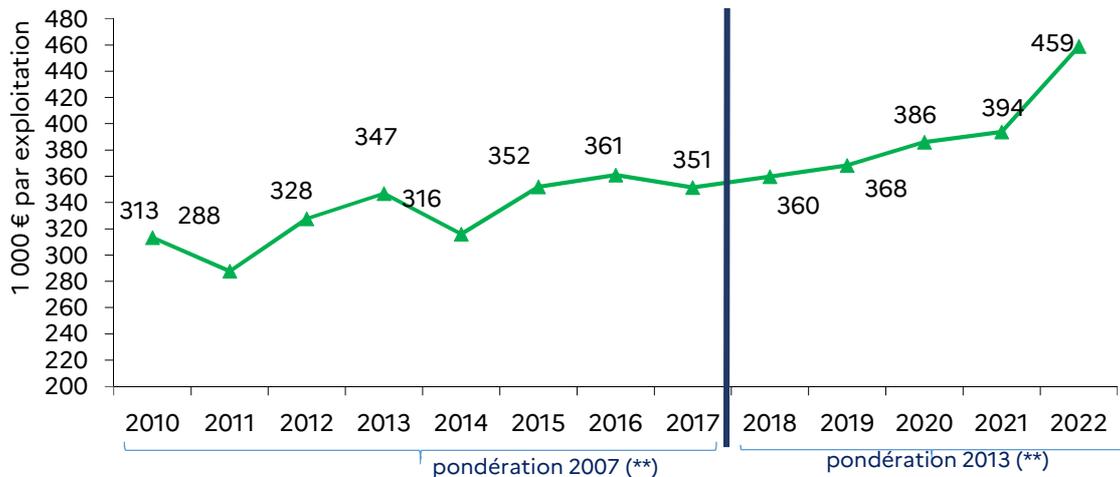
(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : Rica (SSP)

Le résultat courant sert notamment à la rémunération du chef d'exploitation et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales. Ces éléments ne sont pas inclus dans les frais de personnel salarié présentés sur le Graphique 216 (voir point 2.3. Chapitre 1. Méthode générale).

Graphique 217

Montant moyen des produits courants par exploitation légumière spécialisée

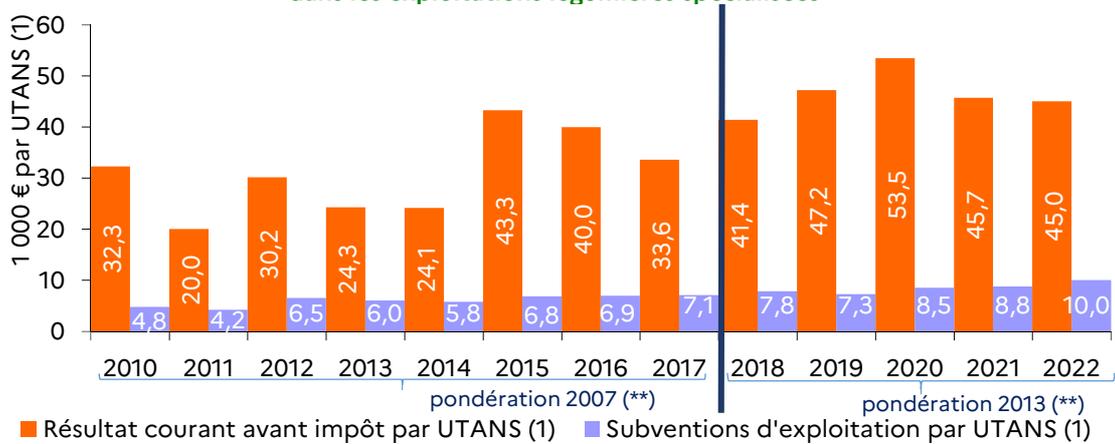


(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons

Source : Rica (SSP)

Graphique 218

Résultat courant avant impôt et subventions d'exploitation par unité de travail annuel non salariée dans les exploitations légumières spécialisées



■ Résultat courant avant impôt par UTANS (1) ■ Subventions d'exploitation par UTANS (1)
(1) unité de travail annuel non salarié

(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons

Source : Rica (SSP)

4.5. Coût de production comptable moyen des tomates dans les exploitations spécialisées

Sur la période 2010-2022, l'échantillon des exploitations spécialisées dans la production de tomates sous serres et abris hauts issu du Rica est constitué de 33 à 43 exploitations. Cet échantillon, une fois extrapolé, représente selon les années de 739 à 1 097 exploitations spécialisées. Dans cet échantillon, la production de tomates représente plus de 94 % de l'ensemble des produits courants en 2022.

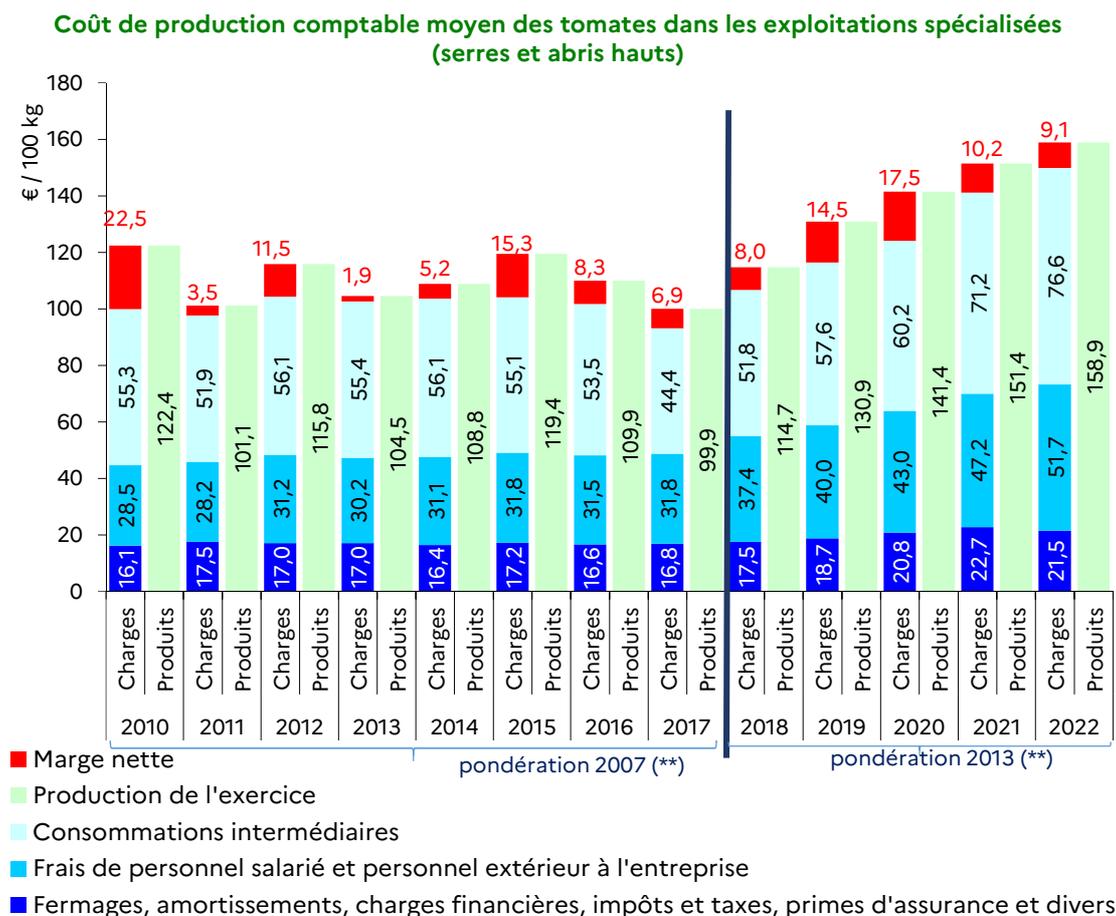
Une estimation approximative du coût de production comptable moyen des tomates a été réalisée à partir des comptes de cet échantillon. Les résultats sont présentés dans le Graphique 219.

Dans cette approche, la totalité de la production de l'exercice est assimilée à la production d'une quantité donnée de tomates et l'ensemble des charges de l'exploitation sont affectées à cette quantité.

Le coût de production comptable des tomates ainsi estimé pour 100 kg varie, sur la période étudiée (2010 à 2022), de 93 € en 2017 à 150 € en 2022.

Compte tenu des sources utilisées (échantillon des seules exploitations très spécialisées, données comptables comprenant des postes de charges communes à d'autres produits et du mode de calcul, ces résultats ne doivent être considérés que comme des ordres de grandeur.

Graphique 219



(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons

Source : Rica (SSP)

4.6. Compte des exploitations par système de production légumière

Suite à la demande du Comité de Pilotage de présenter des résultats issus des coûts de production établis par les Instituts techniques agricoles comparables entre filières pour la rémunération des exploitants, l'Observatoire a mis en place un groupe de travail spécifique à cette question. Il s'est réuni à trois reprises depuis décembre 2022.

Il est ressorti de ces travaux le fait de présenter des résultats sans charges supplétives⁹, sous forme de solde disponible comptable. Ce solde disponible sert notamment à la rémunération de l'exploitant et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales.

L'approche présentée ci-dessous s'appuie sur les données comptables des exploitations suivies par l'observatoire économique des exploitations légumières (réalisé par CERFRANCE et cofinancé par FranceAgriMer, Légumes de France, le CTIFL et le CNIPT). L'échantillon total comprend 429 exploitations réparties dans 21 départements situés dans les principaux bassins de production. Cet échantillon permet d'appréhender la diversité des modèles d'exploitations spécialisées en légumes frais, dont au moins 70 % du produit brut est issu de produits en légumes frais. La production de fraise et de melon est assimilée au produit légumes. Les 30 % restant proviennent de légumes produits pour l'industrie et la transformation, ainsi que de légumes mécanisés, qui ne sont pas suivis par cet observatoire. En référence au dernier recensement agricole, l'échantillon, constant sur 2020 et 2021, a été choisi de manière à être le plus représentatif de la diversité géographique, des systèmes de commercialisation, du mode de production conventionnelle ou biologique et de la gamme de légumes produits.

Les résultats de cet observatoire ne peuvent pas et ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la production de légumes.

Cinq types d'exploitations ont été retenus :

- les producteurs d'endives (52 exploitations) ;
- les producteurs en abris chauffés (74 exploitations) ;
- les producteurs en abris froids (59 exploitations) ;
- les producteurs en maraîchage plein champ (1016 exploitations) ;
- les producteurs de légumes frais de plein champ (134 exploitations).

Les résultats sont présentés pour l'ensemble de l'échantillon et pour un sous-échantillon en production biologique (hors abris chauffés).

La SAU moyenne en 2022 est de 42 ha. Pour les types endives, maraîchage et légumes frais de plein champ, il s'agit de production de plein champ de façon très majoritaire. La main-d'œuvre totale par exploitation est de 9,7 UTH (équivalent actif à temps complet) en moyenne, dont 8,2 UTH salarié, soit 85 % du total.

Un focus spécifique sur l'énergie [carburant, combustible et électricité (y compris eau)] a été réalisé. En 2022, ce poste représente 9 % du total des charges de l'ensemble de l'échantillon.

En 2022 (Graphique 220), le résultat courant avant impôt¹⁰, qui sert également à la rémunération de l'exploitant et des autres non-salariés éventuels présents sur l'exploitation

⁹ Les charges dites « supplétives » ou « forfaitaires » sont des rémunérations théoriques du travail, du foncier et du capital de l'exploitant, évaluées à hauteur d'un standard prédéfini en référence à la rémunération à laquelle ces facteurs pourraient prétendre sur le marché du travail salarié, le marché de la location des terres agricoles (fermages) et sur le marché des capitaux.

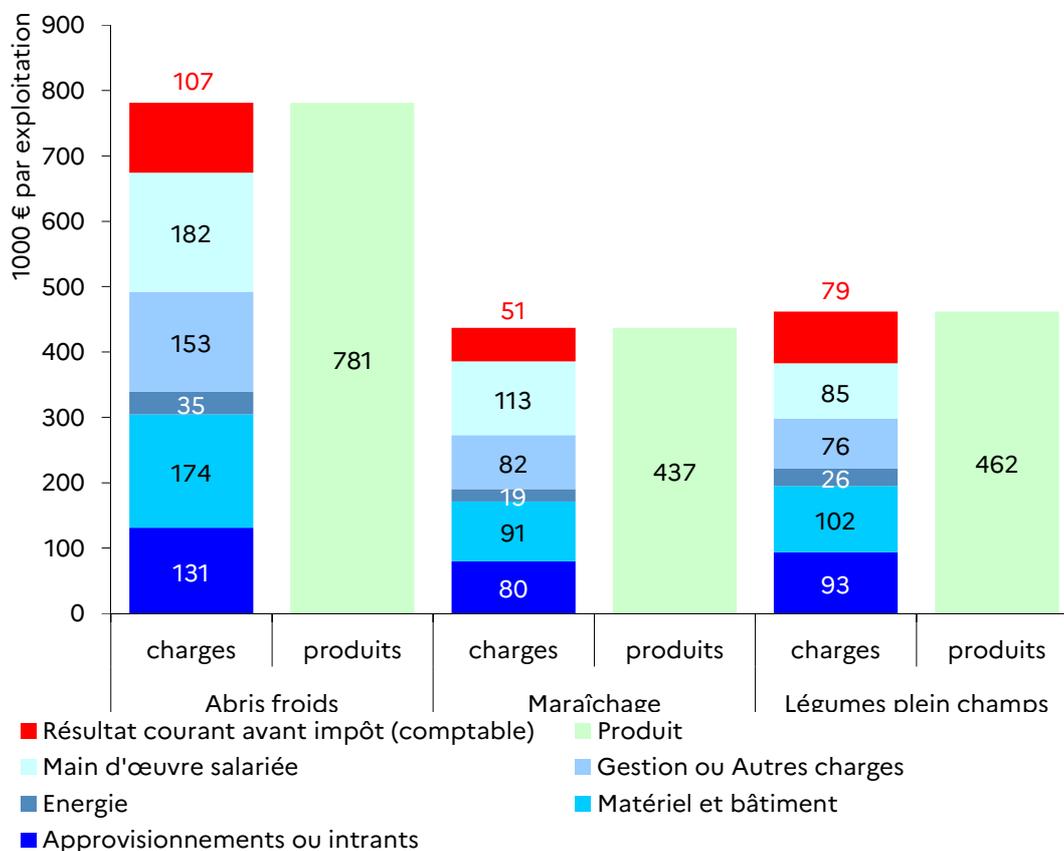
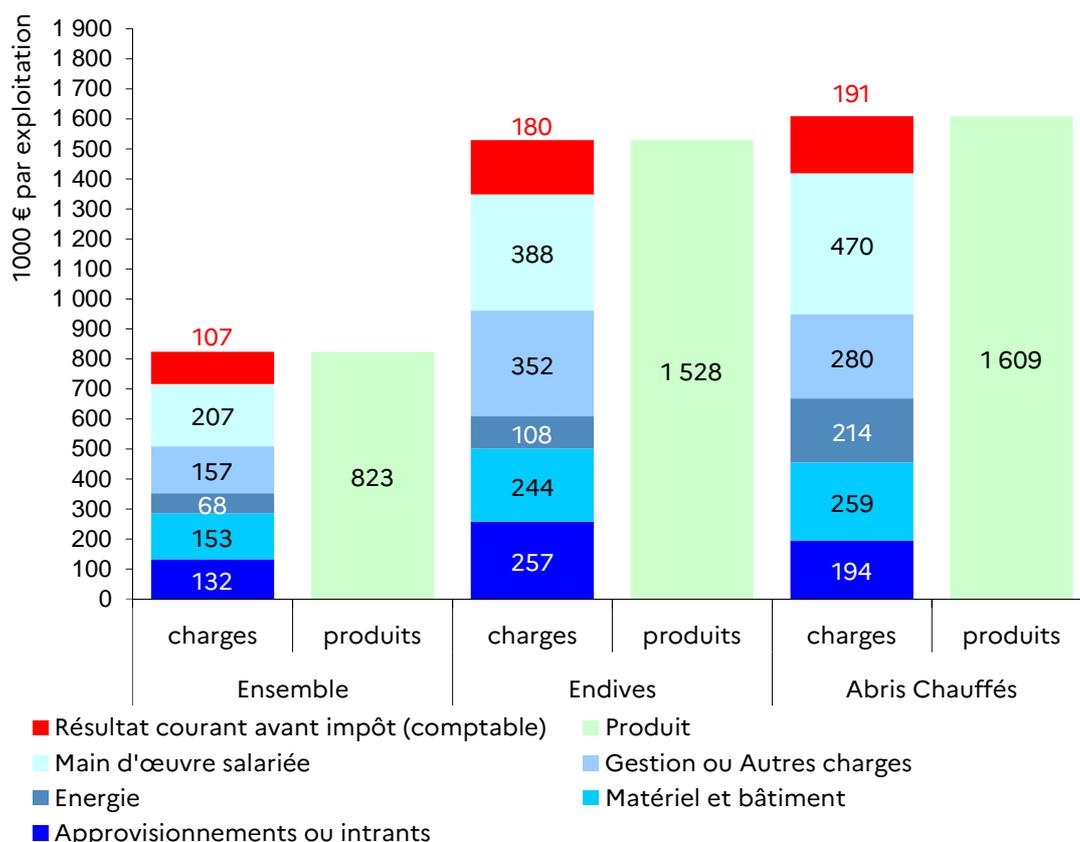
¹⁰ Les résultats étaient présentées jusqu'à cette année sous la forme d'un « revenu net calculé », qui inclut une évaluation extracomptable du coût de la main-d'œuvre exploitant à hauteur de 29 256 € par UHT en 2020 et 29 544 € par UHT en 2021, équivalent à une rémunération de 2 SMIC net annuel sur la base de données publiées chaque année par le Ministère de l'Agriculture dans son Bulletin officiel (<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-gri/instruction-2020-37>)

ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales, est en moyenne positif dans l'ensemble des systèmes étudiés :

- **« Endives »** : « Les exploitations de cet échantillon produisent des racines d'endives et sont équipées de salle de forçage ». « Le produit moyen par exploitation s'élève à 1 528 400 €, en baisse de 13,5 % ». En parallèle, les charges ont diminué de 2 %. Le résultat courant avant impôt s'établit à 180 321 € en 2022 contre 409 366 € en 2021, en baisse de 56 % sur un an.
- **« Abris chauffés »** : « Le produit de ces exploitations provient en grande partie de la production de tomates, suivie de la fraise et autres productions sous-abri (concombres, aubergine, poivron, salade...). Le produit brut des exploitations de l'échantillon augmente de 3 % entre 2021 et 2022 tandis que les charges augmentent de 4 %. Ainsi, leur résultat courant avant impôt passe de 196 262 € en 2021 à 191 144 € en 2022 (- 4 %).
- **« Abris froids »** : « Les exploitations de ce type sont orientées sur la production de salade, mâche, tomate, concombre, melon, courgette, épinard... Il peut y avoir de la production de plein champ mais le produit des exploitations est issu principalement de la production sous abris froids ». Leur produit brut augmente de 10 % tout comme les charges qui augmentent de 10 % par rapport à 2021. Le résultat courant avant impôt de l'échantillon reste quasi stable en 2022.
- **« Maraichage de plein champ »** : « Les exploitations de ce type se caractérisent par une très grande diversité géographique, de dimensions (surfaces) et de types de production. Certaines sont spécialisées dans la production de salade, mâche, poireau, oignon... mais la majorité produisent un nombre varié d'espèces de légumes. Il peut y avoir de la production sous-abri mais le produit des exploitations est issu principalement de la production de plein champ. Le produit total a augmenté de 3 % et les charges de + 6 %. Ainsi, le résultat courant avant impôt diminue de 17 % passant de 62 302 € à 51 427 € pour les exploitations de l'échantillon.
- **« Légumes frais de plein champ »** : « Le panel de légumes produits dans ces exploitations est assez large, dominé par toute la gamme de choux (chou-fleur principalement), carotte, poireau, pomme de terre, alliums (oignon, échalote) mais aussi asperge, melon, salade... » Le produit brut total et les charges des exploitations de l'échantillon progressent de 6 % sur un an. Ainsi, le résultat courant avant impôt passe de 122 745 € à 79 325 €, en baisse de 35 % entre 2021 et 2022.

Graphique 220

Compte des exploitations légumières par système de production en 2022



Source : Observatoire des Exploitations Fruitières, CERFRANCE, FranceAgriMer, Légumes de France, CNIPT

4.7. Compte des exploitations par système de production biologique légumière

Les résultats présentés sont ceux du sous-échantillon de production Biologique, qui comprend 80 exploitations (sur 429 exploitations au total), réparties dans 20 départements situés dans les principaux bassins de production. Les résultats de l'observatoire ne peuvent pas et ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la production biologique de légumes.

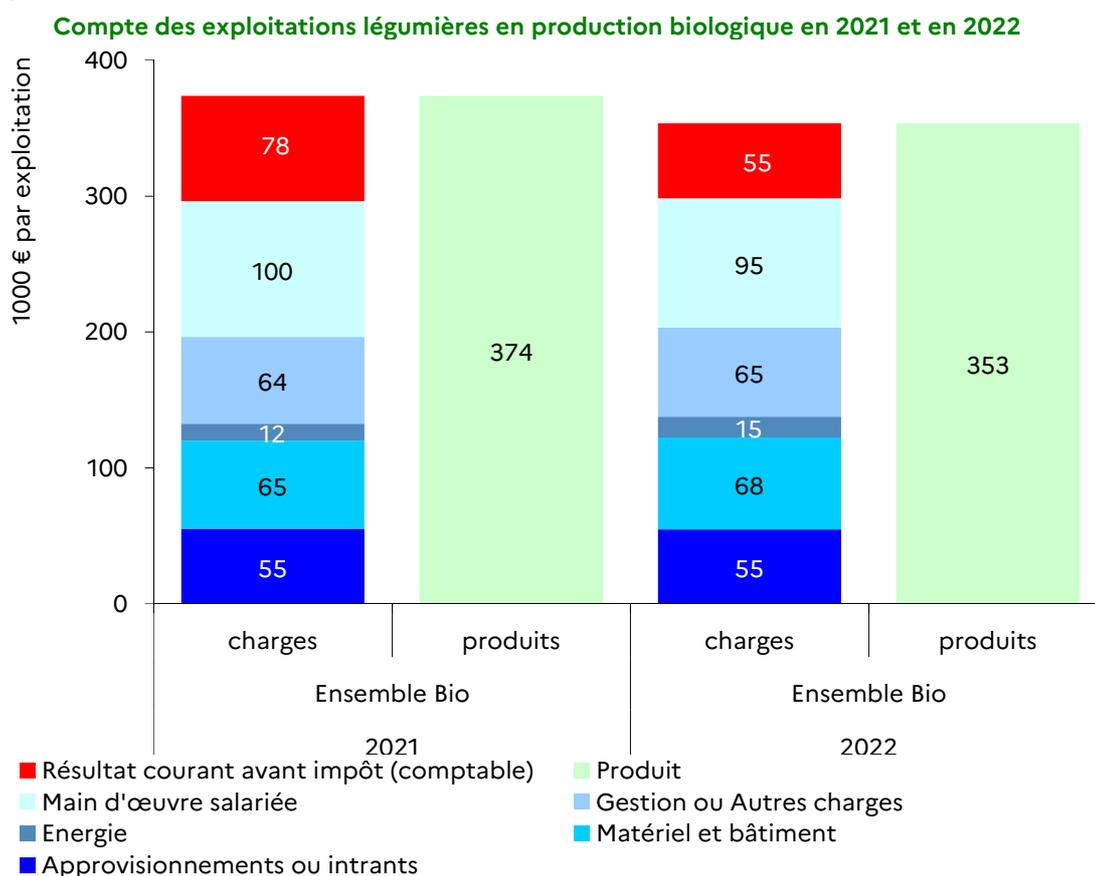
Quatre des cinq types d'exploitations sont représentés dans le sous-échantillon biologique :

- les producteurs d'endives (1 exploitation) ;
- les producteurs en abris froid (12 exploitations) ;
- les producteurs en maraîchage de plein champ (42 exploitations) ;
- les producteurs de légumes frais de plein champ (25 exploitations).

La SAU moyenne de l'échantillon en 2022 est de 22 ha. La main-d'œuvre totale par exploitation biologique est de 5,3 UTH (équivalent actif à temps complet) en moyenne, dont 3,8 UTH salarié, soit 72 % du total.

Le produit par exploitation s'élève à 353 455 € en 2022, en baisse de 5 % par rapport à 2021. Les charges sont en parallèle restées stables (+0,3 % sur un an). Le résultat courant avant impôt s'établit à 55 307 € en 2022 contre 77 508 € en 2021, en baisse de 29 %.

Graphique 221



Source : Observatoire des Exploitations Légumières, CERFRANCE, FranceAgriMer, Légumes de France, CTIFL et CNIPT

5. COMPTE DE RÉSULTAT DES ENTREPRISES D'EXPÉDITION ET DE COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

Les structures de charges des expéditeurs - qui assurent la première mise en marché des fruits et des légumes -, des grossistes¹¹ et des détaillants sont présentées ici pour la période 2018 - 2021. Ces résultats sont fournis par le CTIFL, qui suit un panel d'opérateurs.

Les grossistes approvisionnant de façon minoritaire les GMS, circuit de référence de l'Observatoire, leurs comptes sont présentés à titre indicatif. À titre d'information complémentaire, sont aussi présentés dans ce rapport, les comptes des détaillants spécialisés en fruits et légumes, également suivis par le CTIFL.

5.1. Travaux sur l'échantillon des expéditeurs, grossistes et détaillants menés par le CTIFL

En 2018, la statistique publique a répertorié 2 819 commerces de gros de fruits et légumes (code NAF 46.31Z), soit plus du tiers (39 %) des entreprises de l'ensemble du commerce de gros de produits alimentaires frais (, 23 500 commerces de détail alimentaire sur éventaires et marchés (code NAF 47.81Z) et 5 021 commerces de détail de fruits et légumes en magasins spécialisés (code NAF 47.21Z).

L'observatoire du CTIFL identifie chaque catégorie d'acteurs du stade de gros en fruits et légumes frais (expéditeurs et expéditeurs producteurs, coopératives et Sica¹², grossistes, importateurs), de façon à mener une analyse financière plus complète de tous les opérateurs installés en France.

En 2022, ce sont 364 expéditeurs (196 producteurs expéditeurs et 168 expéditeurs) et 643 grossistes pour lesquels nous disposons d'au moins un chiffre d'affaires sur la période 2009-2019. Cependant, toutes les entreprises n'ayant pas déposé leurs comptes dans les délais impartis, certaines analyses ont été faites sur des échantillons plus restreints. Le nombre de comptes disponibles est dans ce cas indiqué dans les pages suivantes pour chaque tableau et graphique.

De même, l'observatoire de détail, comprend l'étude financière d'un échantillon de détaillants spécialisés en fruits et légumes distinguant trois groupes d'opérateurs: les primeurs en magasin, les Grandes Surfaces de produits Frais (GSF) et les primeurs sur marché.

¹¹ Au sens des nomenclatures d'activités économiques, les expéditeurs sont des grossistes, mais, dans la filière des fruits et des légumes, on réserve plutôt le terme de grossistes aux commerçants en aval de l'expédition.

¹² Sica : Société d'intérêt collectif agricole

5.2. Comptes des entreprises d'expédition en fruits et légumes

Tableau 18

Taux de marge moyens, taux moyens de résultat courant des expéditeurs

Échantillon courant composé de 81 expéditeurs

2020 - 2022	marge commerciale / chiffre d'affaires (a)	marge commerciale / achats de marchandises (b) = (a) / [1 - (a)]	résultat courant avant impôt / chiffre d'affaires	résultat courant avant impôt / marge commerciale
Ensemble des expéditeurs	19,7 %	24,5 %	1,3 %	6,8 %
Expéditeurs	21,6 %	27,5 %	2,0 %	9,5 %
Producteurs-expéditeurs	17,7 %	21,6 %	0,6 %	3,4 %

Source : CTIFL

Le taux de marge commerciale sur chiffre d'affaires des expéditeurs de fruits et légumes est d'environ 20 % sur la période étudiée. Il résulte d'un prix à la production des fruits et légumes représentant en moyenne 76 % du prix à l'expédition, avec toutefois des différences importantes selon les produits, liées notamment à l'importance des opérations de tri et de conditionnement

5.3. Comptes des entreprises de gros en fruits et légumes

Tableau 19

Taux de marge moyens, taux moyens de résultat courant des grossistes

Échantillon courant composé de 168 grossistes

2020 - 2022	marge commerciale / chiffre d'affaires (a)	marge commerciale / achats de marchandises (b) = (a) / [1 - (a)]	résultat courant avant impôt / chiffre d'affaires	résultat courant avant impôt / marge commerciale
Ensemble des grossistes	14,8 %	18,3 %	7,1 %	48,2 %
Grossistes hors marché	12,5 %	15,0 %	9,0 %	71,7 %
Grossistes sur marché	19,2 %	25,1 %	3,6 %	18,8 %

Source : CTIFL

En moyenne sur la période étudiée (2020-2022), le chiffre d'affaires des grossistes est supérieur de 18 % aux achats à leurs fournisseurs. La marge commerciale est de 15 %. 52 % de celle-ci couvre les charges d'exploitation (autres que l'achat du produit aux fournisseurs) et 48 % constitue le résultat courant avant impôt. Ainsi, celui-ci représente 7 % du chiffre d'affaires des grossistes.

5.4. Comptes des entreprises de commerce de détail spécialisé en fruits et légumes

Tableau 20

Taux de marge moyens, taux moyens de résultat courant des détaillants
Échantillon courant composé de 71 détaillants

2020 - 2022	marge commerciale / chiffre d'affaires (a)	marge commerciale / achats de marchandises (b) = (a) / [1 - (a)]	résultat courant avant impôt / chiffre d'affaires	résultat courant avant impôt / marge commerciale
Ensemble des détaillants	32,4 %	46,4 %	4,4 %	13,6 %
Spécialistes en magasin	33,9 %	51,6 %	2,9 %	8,6 %
Spécialistes sur marché	32,3 %	46,8 %	2,0 %	6,1 %
Grandes surfaces de produits frais	30,2 %	43,6 %	5,1 %	17,0 %

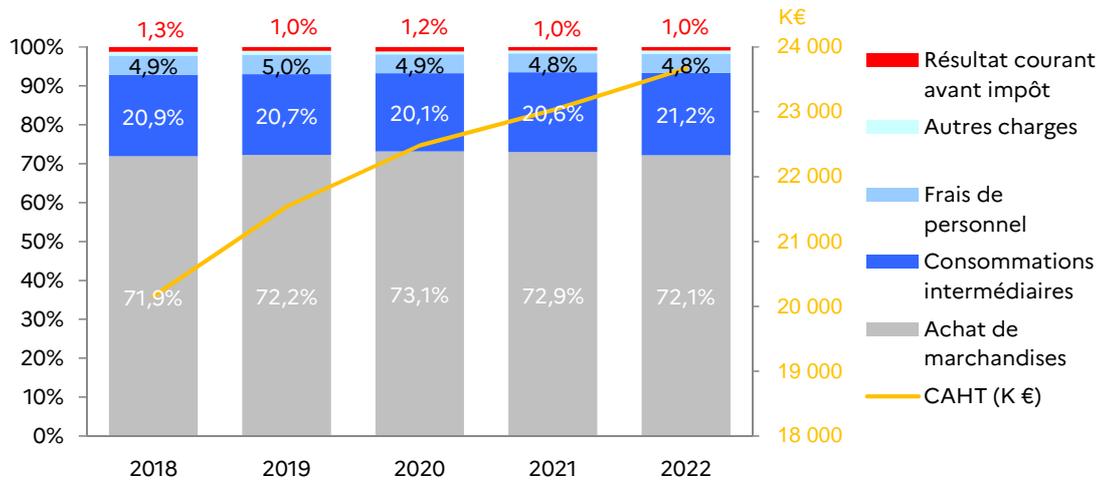
Source : CTIFL

Le taux de marge commerciale sur chiffre d'affaires des détaillants spécialisés en fruits et légumes est de 32% sur la période suivie.

Graphique 222

Structure des charges des entreprises d'expédition de fruits et de légumes

Échantillon constant composé de 47 expéditeurs

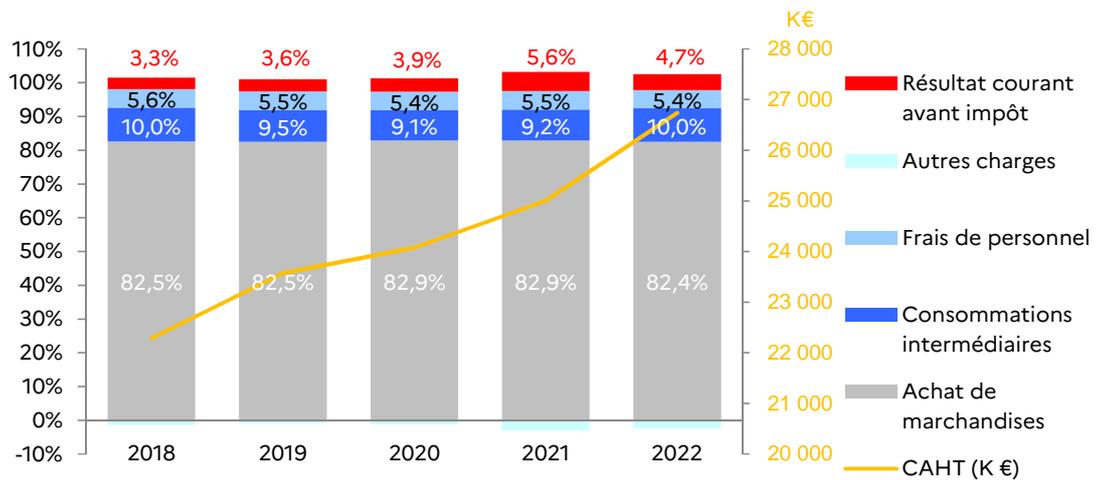


Source : CTIFL

Graphique 223

Structure des charges des entreprises grossistes en fruits et en légumes

Échantillon constant composé de 132 grossistes



Source : CTIFL

9. b. Pomme de terre

1. CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DE LA POMME DE TERRE

1.1. Organisation de la filière

Entre leur **production** et leur arrivée jusqu'au **consommateur**, les pommes de terre passent par deux stades : le stade « expédition » et le stade « détail » :

- Le stade « **expédition** »

Les expéditeurs organisent la collecte, la préparation, le conditionnement, et l'expédition des pommes de terre. Ce sont des producteurs-vendeurs, des conditionneurs ou des coopératives. **Entre 80 et 90 % de ces flux sont réalisés par les conditionneurs.**

Leurs acheteurs sont des négociants, transformateurs, commerçants grossistes et détaillants.

- Le stade « **détail** »

Il est opéré par les différents circuits de commercialisation (GMS, primeurs, marchés, drive...). **Plus de la moitié des pommes de terre est vendue en hyper et supermarché.**

1.2. La production de pomme de terre et sa destination

La pomme de terre est produite au sein des systèmes « **grandes cultures** » (avec une rotation longue, pouvant aller jusqu'à 5 ans).

En 2020, on dénombrait environ 30 000 exploitations de pomme de terre, dont les deux tiers situées dans la région Haut-de-France.

En 2023, la surface agricole utile (SAU) de pomme de terre représentait 211 000 hectares, **dont 73 % pour la pomme de terre de conservation (hors primeur).**

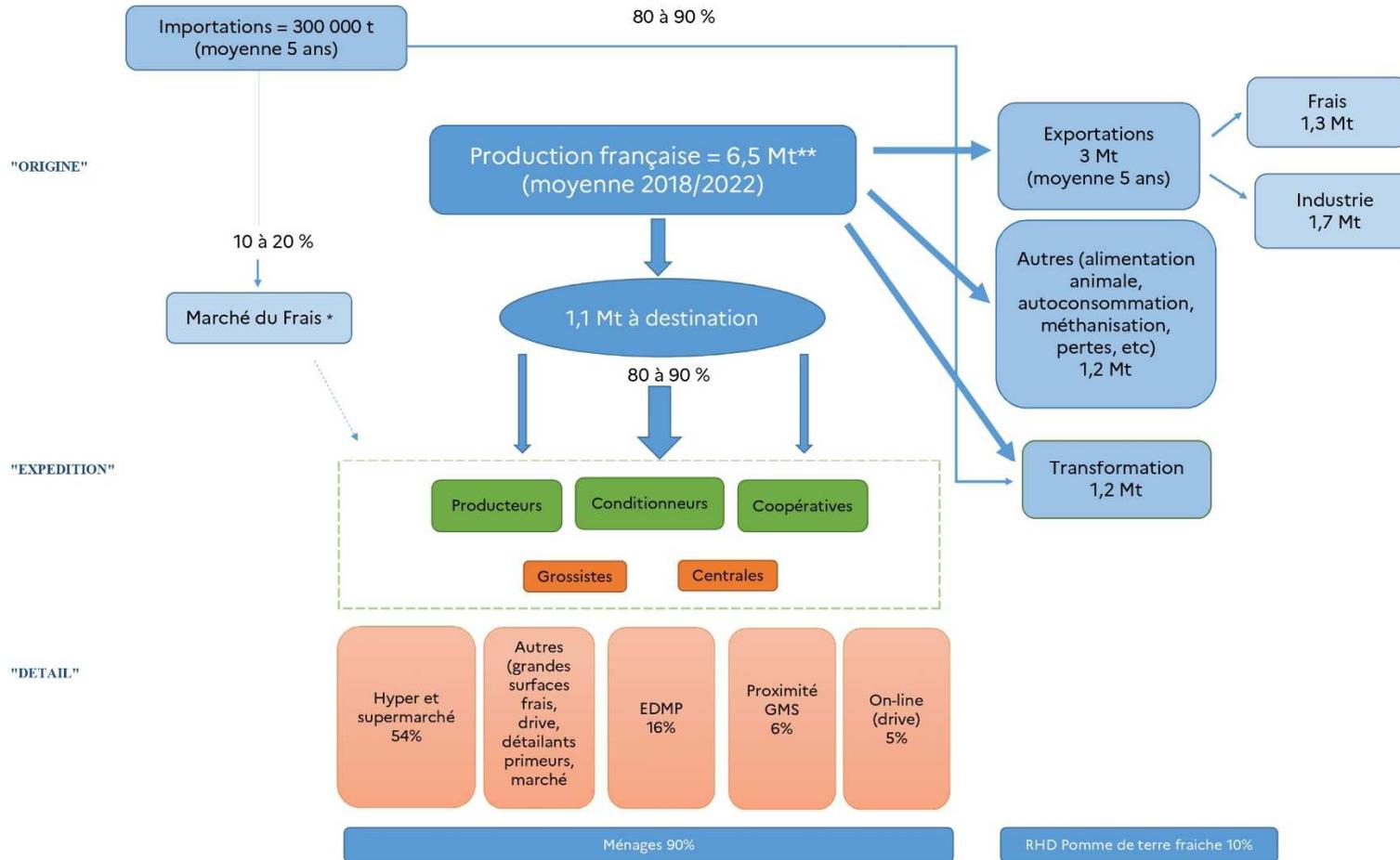
Parmi les 6.5 Mt de pomme de terre produites chaque année entre 2018 et 2022 :

- 46 % est destinée à l'export, la France le premier exportateur mondial ;
- 18 % à la transformation en France, dont 65 % sont des produits surgelés ;
- **17 % à la pomme de terre fraîche vendue en France.**

La France **importe moins de 5 % de sa production.**

Schéma 30

Diagramme de la distribution de pomme de terre en France (2018-2022)
En millions de tonnes



*dont une partie en transit

** dont 130 000 tonnes de pommes de terre de primeur

Sources : CNIPT selon Agreste/GIPT/Douanes françaises/Eurostat/Kantar Worldpanel/GiraFood

1.1. La consommation française de pomme de terre

La pomme de terre bénéficie d'une très bonne image auprès des consommateurs, et est le légume préféré des Français¹³. Plus de 50 kg sont consommés par an et par habitant : **32 kg en équivalent pommes de terre de produits transformés et 18 kg de pommes de terre fraîches**. De plus, les achats par les ménages de pommes de terre transformées sont en croissance.

Les achats par les **ménages à domicile représentent environ 90 % de la consommation de pomme de terre fraîche**, et la RHD près de 10 %.

Chiffres clés de la consommation de pomme de terre fraîche en France¹⁴ :

- **En 2022, 70 % des pommes de terre fraîches vendues en GMS sont sous MDD** (marques de distributeur) dont les **trois quarts se situent dans le « cœur de gamme »**, en 2 kg ou 2,5 kg (offres conditionnées et segmentées) ;
- En 2023, 93 % des foyers français ont acheté des pommes de terre fraîches ;
- 19 % des foyers français ont acheté des pommes de terre « **four** » ;
- 26 % des foyers français ont acheté des pommes de terre « **spéciales frites** » ;
- 51 % des français ont acheté des pommes de terre « **vapeur, eau, rissolée** ».

¹³ Baromètre usages et attitudes de la pomme de terre de conservation 2021 - OpinionWay pour FranceAgriMer et le CNIPT).

¹⁴ Kantar Worldpanel

2. DONNÉES ET MÉTHODES SPÉCIFIQUES DE LA DÉCOMPOSITION DES PRIX AU DÉTAIL DANS LA FILIÈRE POMME DE TERRE FRAICHE

2.1. Périmètre de l'analyse et méthode utilisée :

L'absence de données en pomme de terre transformée oblige à se focaliser sur la pomme de terre fraîche.

Les données collectées de la filière **pomme de terre de conservation** (hors primeur) s'étalent sur une **période de campagne de septembre à juillet**.

Durant la période estivale, alors que le volume de pommes de terre de conservation de l'automne précédent a été épuisé et que la nouvelle récolte n'est pas encore commencée, les pommes de terre « primeur » dominent le marché. Dans ce contexte, on constate une absence de transactions significatives pour les pommes de terre de conservation, qui a pour effet de suspendre les cotations au stade production jusqu'à la fin du mois d'août (au plus tard). **La campagne suivie débute environ en semaine 35 de l'année n et se termine environ en semaine 25 de l'année n+1.**

Les travaux de l'Observatoire portent sur les pommes de terre les plus représentatives de la consommation des Français : à chair tendre (**usage four et frites**) et à chair ferme blanche et rouge (**usage vapeur**).

Le format retenu est le format **2,5 kg**.

Le circuit retenu comme le plus représentatif de l'approvisionnement des GMS est le suivant : **Production → Expédition → GMS**.

Tableau 21

Paramètres des données, modèle « Pomme de terre vapeur »

Paramètres des données – Pomme de terre vapeur							
	Source	Libellé suivi	Fréquence	Circuits de distribution	Format	Bio / Non bio	Continuité
Stade production	Courtiers CNIPT	Moyenne chair ferme peau jaune / peau rouge	Bimensuelles	Tous clients finaux	Vrac	Hors bio	- Absence de données généralement sur juin et juillet - Cotation moins régulière sur peau rouge
Stade expédition	RNM	Moyenne chair ferme peau jaune / peau rouge	Quotidiennes	Tous clients finaux	Filet 2,5 kg	Hors bio	Absence de cotation en juillet / août
Stade détail	RNM	Vapeur ou rissolée de conservation	Hebdomadaires	Hypers + supers + EDMF	Filet 2,5 kg	Hors bio	Toute l'année

Pour la pomme de terre « vapeur », à la production comme à l'expédition, on calcule une moyenne simple des prix des segments peau blanche et peau rouge, faute de données de volume.

Tableau 22

Paramètres des données- modèle « Pomme de terre four / frites »

Paramètres des données – Pomme de terre four / frites							
	Source	Libellé suivi	Fréquence	Circuits de distribution	Format	Bio / Non bio	Continuité
Stade production	Courtiers CNIPT	Consommation polyvalente	Bimensuelles	Tous clients finaux	Vrac	Hors bio	Absence des données sur généralement sur juin et juillet
Stade expédition	RNM	Chair normale Agata	Quotidiennes	Tous clients finaux	Filet 2,5 kg	Hors bio	Absence de cotation en juillet / août
Stade détail	RNM	Four, frites ou purée de conservation	Hebdomadaires	Hypers + supers + EDMP	Filet 2,5 kg	Hors bio	Toute l'année

Une limite du modèle « pomme de terre four/frites » est que le prix utilisé à la production correspond à la cotation courtier « consommation polyvalente », correspondant plutôt à un usage four.

À l'expédition, la variété suivie est la pomme de terre Agata qui est plutôt une variété « four ». En revanche, au stade détail, les segments four et frites sont confondus.

2.2. Données de prix

Les données utilisées pour la décomposition du prix proviennent de trois sources :

- pour les prix à la production : des cotations courtiers assermentés (SNCPT),
- pour les prix expédition : des données du RNM issues d'une enquête téléphonique hebdomadaire auprès d'un panel d'expéditeurs,
- pour les prix au détail : des données du RNM issues d'un relevé de prix hebdomadaire en magasin. Le RNM relève le prix le plus bas pratiqué en magasin.

Stade production :

Depuis 2019, le CNIPT s'appuie sur le Syndicat National des Courtiers en Pomme de Terre (SNCPT) pour fournir des cotations impartiales sur la pomme de terre fraîche. Les cotations reflètent le prix moyen établi par minimum trois courtiers et sont publiées par quinzaine (bimensuelles). Elles s'entendent à la tonne départ ferme, marchandise triée, vrac, pour une lavabilité de 7,5 et origine France.

La série des cotations courtiers ayant débuté en 2020, sur la période antérieure le coût de la matière première estimé par l'Observatoire agrège la valeur créée par les producteurs et par les expéditeurs.

Trois séries sont utilisées :

- consommation polyvalente (pour l'usage four/frites),
- chair ferme blanche (usage vapeur),
- chair ferme rouge (usage vapeur).

Stade expédition :

Le Centre **RNM** de Lille réalise une enquête hebdomadaire auprès d'un **panel d'expéditeurs**. L'enquête est interrompue durant les mois d'été.

Stade de la distribution en GMS :

L'OFPM utilise les **données de prix au détail du RNM** pour obtenir les prix au détail des pommes de terre à usage « vapeur » et « four/frites » (prix le plus bas relevé en magasin).

3. DÉCOMPOSITION DU PRIX AU DÉTAIL EN GMS EN COUT MATIÈRE PREMIÈRE ET MARGES BRUTES AVAL DE LA POMME DE TERRE FRAÎCHE

La production de la campagne 2022/2023 a baissé de près de 9 % par rapport à la campagne précédente tandis que les surfaces cultivées sont restées stables. Ces **mauvais rendements sont dus aux épisodes de sécheresse et de chaleur de l'été 2022. La baisse de l'offre a tiré les prix vers le haut.**

La pomme de terre four/frites peut rester sur le marché du frais, mais peut également aller vers les industries. La **baisse de l'offre, alors que la demande des industriels progressait** de manière significative a entraîné une **augmentation des prix** plus importante que pour la vapeur. C'est pourquoi, si **la part de la matière première agricole** reste d'environ un quart du prix au détail hors TVA pour la pomme de terre vapeur, elle passe de 20 % à environ 30 % pour la pomme de terre four/frite.

Le prix de la pomme de terre est, comme celui de la plupart des fruits et légumes (caractérisés par leur périssabilité), **sensible à l'équilibre offre/demande à court terme**. Par exemple, le fort décrochage des prix au détail sur la campagne **2017/18** reflète un excédent d'offre au niveau français et européen et des hauts rendements.

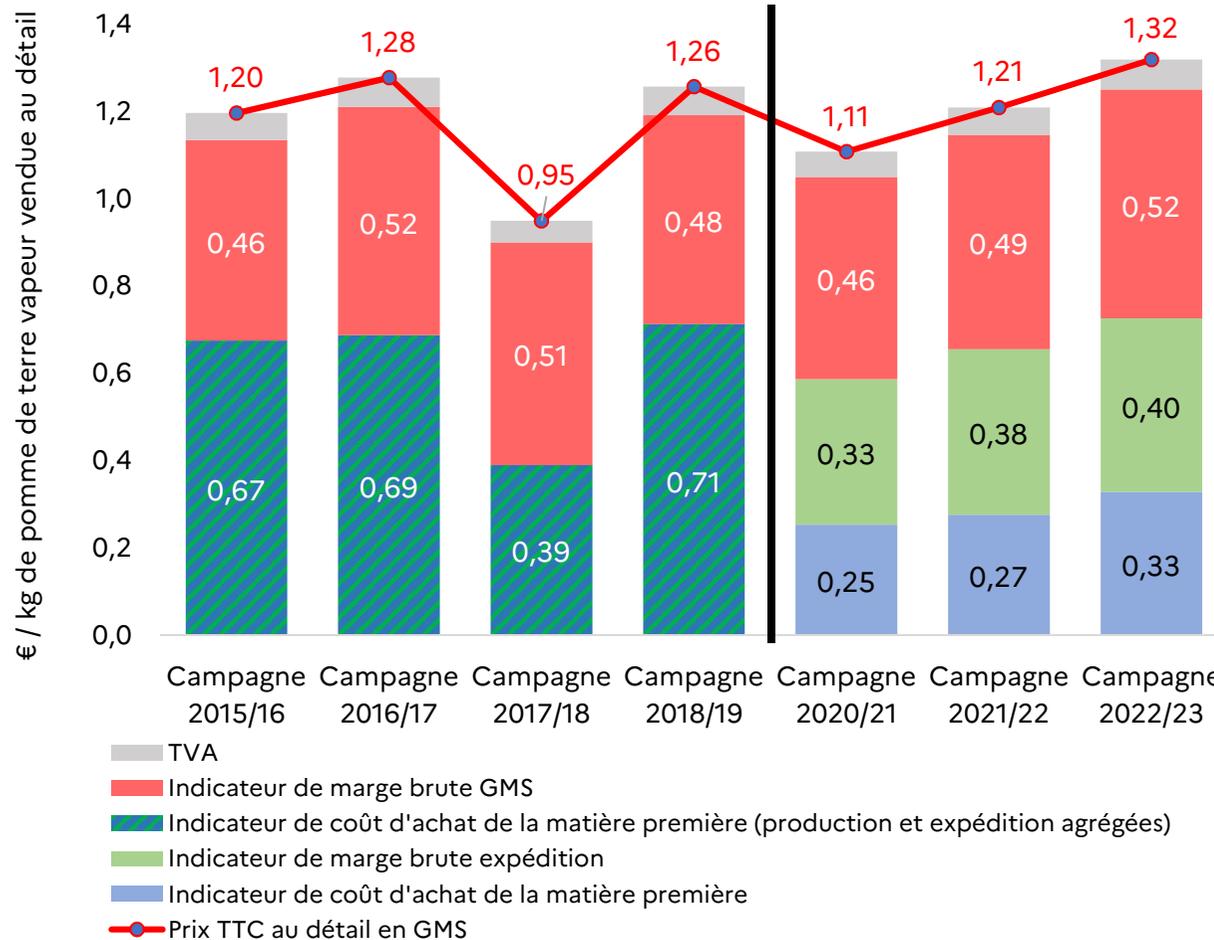
Par ailleurs, on observe une **transmission de ces variations de prix dans le même sens, avec toutefois un amortissement de la GMS en 2018/19** qui a sans doute comprimé sa marge brute pour éviter un trop fort rebond du prix au consommateur.

En 2022/2023, période de forte inflation, les **GMS ont augmenté leurs marges brutes** en valeur absolue sur les deux types de pomme de terre comme en 2021/2022.

À l'inverse, si les expéditeurs avaient augmenté leur marge brute sur la vapeur et l'avaient limitée pour la four/frite en 2021/2022, la tendance s'inverse en 2022/2023. Le **maillon expédition a stabilisé ses marges brutes sur la pomme de terre four/frite.**

Graphique 224

Composition du prix moyen annuel au détail en GMS de la pomme de terre fraîche de conservation eau/vapeur/rissolée



Points d'attention

- La campagne va d'août à juillet de l'année suivante,
- Le marché suivi est celui du frais destiné au consommateur, par opposition à la pomme de terre de transformation,
- Absence de relevés de prix en 2020 à cause des confinements.

Lecture

En 2022/2023 par rapport à 2021/2022 :

Prix au détail : + 9 %

Marge brute GMS : + 6 %

Marge brute expédition : + 5 %

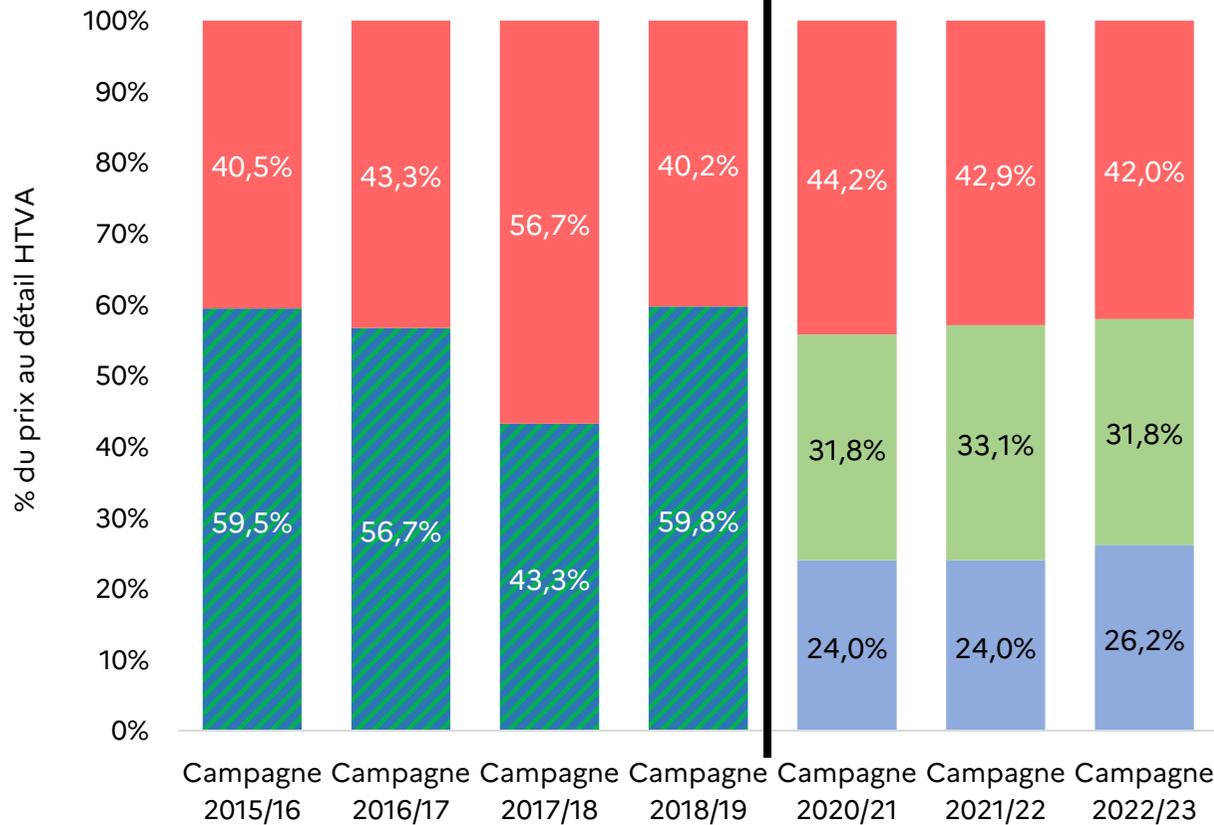
Coût d'achat matière première : + 22 %

- En 2023, la **baisse de la production** de 8 % (le plus **mauvais rendement** depuis 2010) a entraîné un **déséquilibre offre/demande**,
- Hausse des coûts de l'énergie,
- D'où cette hausse du coût de la matière première.

(*) : campagne 2019/20 non traitée en l'absence de prix RNM (en lien avec une rupture de série pendant la Covid-19)
Sources : OFPM d'après FranceAgriMer – Réseau des Nouvelles des Marchés, SNCPT

Graphique 225

Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail en GMS hors TVA de la pomme de terre fraîche de conservation eau/vapeur/rissolée



- Indicateur de marge brute GMS
- Indicateur de coût d'achat de la matière première (production et expédition agrégées)
- Indicateur de marge brute expédition
- Indicateur de coût d'achat de la matière première

Points d'attention

- La campagne va d'août à juillet de l'année suivante,
- Le marché suivi est celui du frais destiné au consommateur, par opposition à la pomme de terre de transformation,
- Absence de relevés de prix en 2020 à cause des confinements.

Lecture

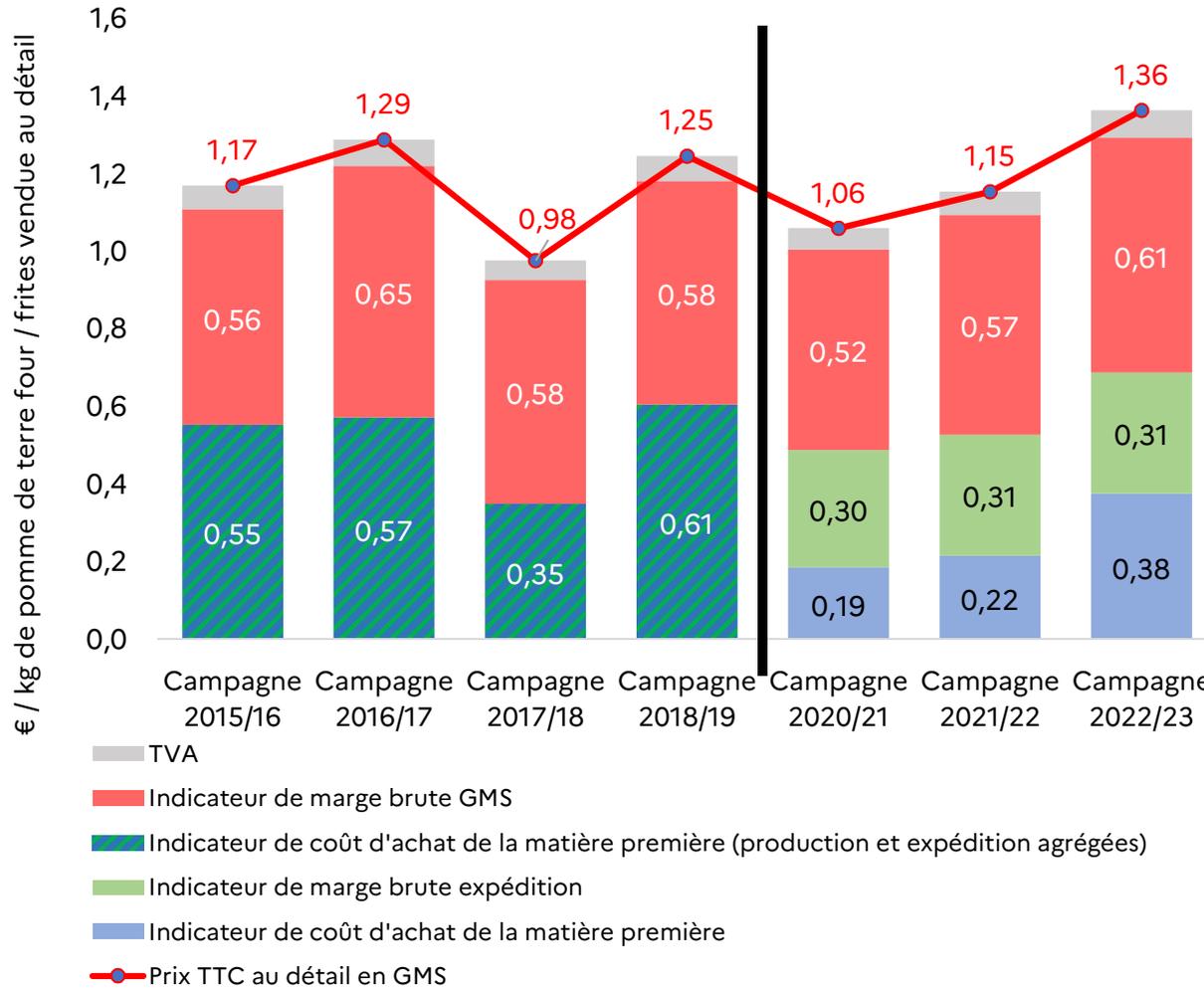
En 2022/2023 par rapport à 2021/2022 :

- Légère progression de la part du coût d'achat de la matière première dans le prix au détail en 2022/2023,
- La part des deux autres maillons dans le prix au détail diminue.

(*) : campagne 2019/20 non traitée en l'absence de prix RNM (en lien avec une rupture de série pendant la Covid-19)
Sources : OFPM d'après FranceAgriMer – Réseau des Nouvelles des Marchés, SNCPT

Graphique 226

Composition du prix moyen annuel au détail en GMS de la pomme de terre fraîche de conservation four/purée/frites



Points d'attention

- La campagne va d'août à juillet de l'année suivante,
- Le marché suivi est celui du frais destiné au consommateur, par opposition à la pomme de terre de transformation,
- Absence de relevés de prix en 2020 à cause des confinements.

Lecture

En 2022/2023 par rapport à 2021/2022 :

Prix au détail : + 18 %

Marge brute GMS : + 7 %

Marge brute expédition : stable

Coût d'achat matière première : + 72 %

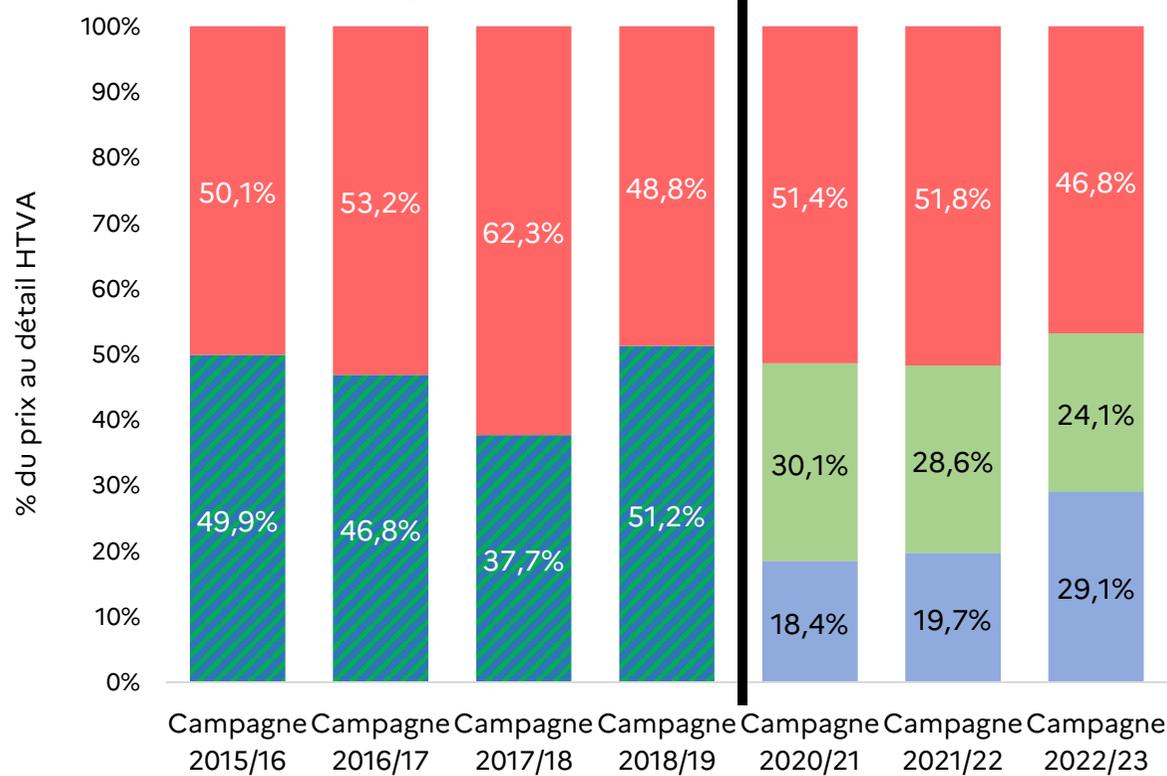
- En 2023, la **baisse de la production** de 8 % (le plus **mauvais rendement** depuis 2010) a entraîné un **déséquilibre offre/demande**,
- Hausse des coûts de l'énergie,
- La concurrence entre vente au détail et transformation** face à cette baisse de l'offre explique cette **hausse du prix de la matière première nettement supérieure à celle de la pomme de terre vapeur**.

(*) : campagne 2019/20 non traitée en l'absence de prix RNM (en lien avec une rupture de série pendant la Covid-19)

Sources : OFPM d'après FranceAgriMer – Réseau des Nouvelles des Marchés, SNCPT

Graphique 227

Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail en GMS hors TVA de la pomme de terre fraîche de conservation four/purée/frites



- Indicateur de marge brute GMS
- Indicateur de coût d'achat de la matière première (production et expédition agrégées)
- Indicateur de marge brute expédition
- Indicateur de coût d'achat de la matière première

Points d'attention :

- La campagne va d'août à juillet de l'année suivante,
- Le marché suivi est celui du frais destiné au consommateur, par opposition à la pomme de terre de transformation,
- Absence de relevés de prix en 2020 à cause des confinements.

Lecture :

En 2022/2023 par rapport à 2021/2022 :

- **Forte progression de la part du coût d'achat de la matière première** dans le prix au détail en 2022/2023,
- La part des deux autres maillons dans le prix au détail diminue.

(*) : campagne 2019/20 non traitée en l'absence de prix RNM (en lien avec une rupture de série pendant la Covid-19)

Sources : OFPM d'après FranceAgriMer – Réseau des Nouvelles des Marchés, SNCPT

